

Aimé Bocquet

**BALAZUC
UN VILLAGE MEDIEVAL
D'ARDECHE**



2009



En couverture : Balazuc en août 1961, par Auguste Jouret

Aimé Bocquet

BALAZUC

UN VILLAGE MEDIEVAL

D'ARDECHE

L'histoire, les hommes, les pierres, le temps

*Je pense, avec bonheur, à la petite fille qui
offrait aux promeneurs deux pages d'histoire
du village avec cette dédicace : " Agathe se fait
une joie de vous présenter Balazuc qu'elle aime
tant ! "*

Balazuc

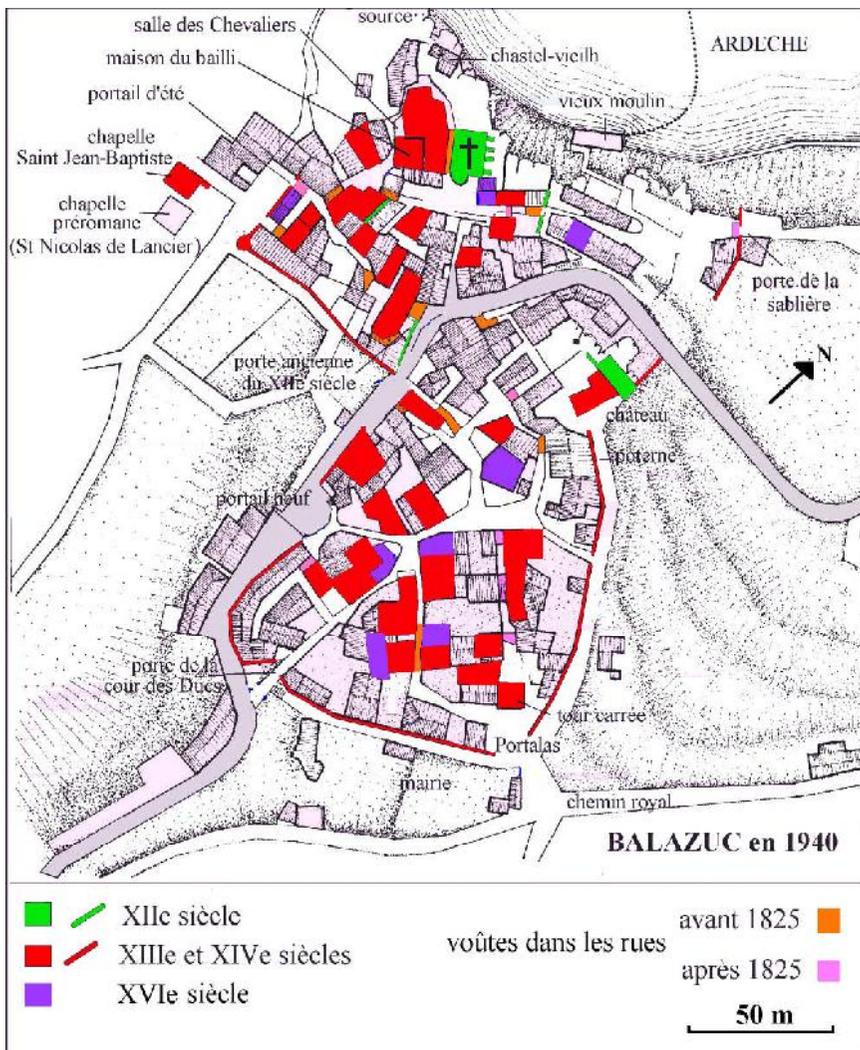


*Le trésor de Balazuc :
la nef de l'église sainte Marie-Madeleine du XI^e siècle*

A mon ami Gilbert Franck, fondateur de l'Association lyonnaise pour la sauvegarde du Moyen Âge, dont la passion fut de faciliter l'étude des merveilles médiévales et de les transmettre à tous avec compétence

SOMMAIRE

Plan du village de Balazuc	6
Préambule <i>par Guy Boyer, ancien maire de Balazuc</i>	7
Préface	9
Avant-propos	11
Les hommes et l'histoire	13
A Balazuc au Moyen Âge	27
Les hommes domptent la pierre	59
Les vestiges les plus anciens	
Le sarcophage paléochrétien des Salles	63
Peu de vestiges du haut Moyen Âge	66
L'âge d'or du village, du XI ^e au XIV ^e siècle	
L'église romane	68
Le château	86
Le rempart, le donjon et les portes	89
Les édifices	97
Les hommes et le temps	110
L'Ardèche	126
Remerciements	131
Bibliographie	132



Les numéros correspondent aux appels dans le texte et dans les légendes des figures.

PREAMBULE

Voici un demi-siècle qu’Aimé Bocquet, depuis ses terres alpines, s’est pris d’affection pour Balazuc. Il aimait comprendre la vie des anciens (n’est-il pas préhistorien ?), les vieilles pierres et sa maison en haut du village lui permettaient de s’imprégner d’une ambiance ancestrale.

Fruits de recherches éminentes, sa passion et ce qu’il écrit de l’histoire de Balazuc, nous révèlent aujourd’hui, avec plus de précision, l’épopée des Seigneurs de Balazuc, qui durant des siècles, vécurent un règne riche d’événements. Propriétaires, d’un vaste territoire qui allait des Cévennes aux rives du Rhône, ils devaient le marquer de leur présence et de leur pouvoir. On est fasciné de revoir vivre le passé médiéval d’un petit pays qui, pour sa plus grande gloire, abritait un seigneur puissant. Il brosse le tableau de la vie des hommes, de leurs activités et de leurs terroirs qui n’ont pas changé depuis des siècles.

Il propose des dates de construction pour la plus ancienne chapelle, le Chastel-Vielh, les deux remparts successifs, les belles maisons de Chevaliers ou les moins riches, à l’intérieur des murs. L’église romane, en particulier, sort de l’ombre par son originalité rare qu’il a su démontrer avec les éléments uniques mis au jour par la récente restauration. Elle est analysée dans tous ses détails, la pierre d’autel, la disparité des fenêtres, l’originalité des deux nefs, les arcs en berceau et les voûtes, les lavabos en niche, et le clocher mur.

Le château, ce grand absent des descriptions de Balazuc, remis en valeur par une restauration privée récente, trouve sa place comme un édifice majeur du village. Une étude exhaustive de toutes les constructions a permis de sortir de l’anonymat une grande maison forte et bien d’autres édifices de belle allure.

Dans ce village de pierre, Aimé Bocquet nous invite à la connaissance de ce noble matériau, dans ses anciennes manifestations toujours vivantes.

L’utilisation des pierres, et l’évolution des demeures au fil des siècles laissent libre cours à la dissertation archéologique et architecturale car tout est décrit simplement pour le profane, ce qui ne nuit pas à la précision.

Pendant mon mandat de maire, j’ai pu témoigner de l’activité bénévole d’Aimé Bocquet et de son complice Pierre Mouyon qui aménagèrent, dans la

Balazuc

Tour Carrée, une exposition permanente relatant l'histoire et les pierres du village par des photos, des textes agrémentés de reconstitutions, à l'usage des visiteurs et touristes très nombreux.

Aimé Bocquet, parmi ses fonctions, fut un Directeur des Antiquités. Ami du conservateur du Musée Gallo-Romain de Lyon, il nous proposa, pour compléter la présentation de la Tour Carrée, de doter la commune d'une réplique du fameux sarcophage paléochrétien découvert au hameau des Salles, et détenu à Lyon depuis 1847. Le fac simulé réalisé par les techniciens du Musée nous fut offert par le Conseil général du Rhône. Au-delà des subventions du Conseil général de l'Ardèche et de la Fondation du Crédit Agricole, le coût résiduel en fut symbolique. Installé sous l'immeuble de la Mairie, ce riche tombeau sculpté d'un haut dignitaire chrétien fait l'objet ici d'un descriptif qui suscite la curiosité.

Nous sommes reconnaissants à Aimé Bocquet de nous avoir éclairés au plus loin dans l'histoire du patrimoine de Balazuc. L'archéologue, par son texte et ses illustrations, a su rendre sa démarche et ses démonstrations accessibles au grand public.

Nous lui en savons pleinement gré !

Guy Boyer

Ancien maire de Balazuc



PREFACE

Balazuc

AVANT-PROPOS

Cet ouvrage n'a aucune prétention historique ou artistique ; il veut simplement ouvrir aux curieux le passé d'un petit village ardéchois où les restes médiévaux abondent, attirant nombre de visiteurs. Susciter l'intérêt pour des vieilles pierres, aider à comprendre les témoins de l'histoire et de la vie quotidienne des générations qui ont fondé Balazuc au Moyen Âge et de celles qui leur ont succédé, telle est mon intention.

Evoquer l'ancien temps pour lequel on ne manque ici, par chance, ni d'archives pour dessiner l'histoire, ni de vestiges pour interpréter les architectures et leur chronologie ; essayer de démêler les complexités des généalogies et des constructions, telle est ma préoccupation d'archéologue.

Les restaurations récentes du château et de l'église me fournissent aussi des éléments ignorés jusqu'alors, ce qui réactivent notre curiosité.

En plus, un document fiscal de 1464, une Estime, nous trace l'état d'une communauté rurale dans un petit territoire comportant moins de cent propriétés familiales, la plupart occupant un village fortifié dont la particularité est d'être la résidence d'un seigneur important pour la région.

Je terminerai l'ouvrage par un guide descriptif, à saveur pédagogique. J'ai essayé d'illustrer au mieux mon propos par une visite dans les ruelles où des exemples matérialisent neuf siècles de présence laborieuse. La chronologie des bâtiments et des styles est un fil directeur commode pour suivre le temps ; elle est à la base de mes descriptions qui resteront loin des dissertations de spécialistes. Je pense que, même simples, les explications devraient suffire à une visite de plaisir pour un esprit curieux.

Pourquoi Balazuc, modeste village de campagne de la France profonde, figure-t-il dans les guides touristiques depuis plus d'un siècle, pourquoi les dessinateurs romantiques du XIX^e siècle ont-ils été inspirés par ses falaises, pourquoi est-il classé parmi *les plus beaux villages de France* ? Parce qu'il présente partout un subtil amalgame de pierres et d'histoire, de nature rude et de soleil et qu'il exprime aussi l'art de vivre, à toutes époques, de ruraux courageux et tenaces.

La lente évolution de l'habitat au gré des coutumes, du progrès, des modes de vie et des moyens financiers, fait la particularité de Balazuc dont les villageois ont toujours su, depuis le Moyen Âge, modifier leur pays sans le détruire, l'adapter sans le dénaturer. C'est pour cela qu'on y goûte la magie subtile du présent enchevêtré

Balazuc

sans heurt au passé, cette harmonie que chacun ressent, inconsciemment, dans les calades ombragées.

Balazuc possède le rare privilège d'avoir préservé les témoins d'une très longue occupation au cours desquels ont été assimilés de nouveaux styles architecturaux, traduits dans la pierre les moments de prospérité et endurés des aléas économiques et humains. Une bonne gestion des biens, un attachement aux traditions, sans oublier la solidité du calcaire, ont permis cette exceptionnelle conservation d'un patrimoine à laquelle bien peu de bourgades aussi modestes peuvent prétendre. En l'admirant aujourd'hui, nous profitons, sans remords, de la modicité des revenus de leurs habitants qui les a obligés à maintenir leur héritage sans trop le renouveler, sans trop le changer au fil du temps. Chez eux, nous retrouvons le passé parce qu'ils n'ont jamais été assez riches pour faire du neuf en rasant l'ancien...

Balazuc fut une localité pauvre, ni un bourg, ni une ville : il ne faut pas penser y trouver l'opulence qu'étaient nobles, commerçants ou bourgeois dans des habitats raffinés ou luxueux. Cette ruralité et des ressources modestes portent témoignage d'un pays laborieux, même encore aujourd'hui, malgré l'afflux des touristes et l'attrait de la maison secondaire dans un lieu "authentique". Il faut savoir gré aux lois et aux pouvoirs publics d'avoir protégé au mieux la nature et le charme de l'habitat ancien, au moins pour le cœur du village. Espérons que le tourisme, de plus en plus massif, n'incite pas les édiles ou les résidents à de regrettables travaux qui dénatureraient ce joyau que les siècles et les Balazucains nous ont conservé.

Mais le visiteur doit comprendre aussi qu'il n'est pas dans un musée, que ce village vit et doit encore vivre, pour que ceux qui l'habitent entretiennent longtemps un patrimoine qu'on vient admirer de bien loin.



La résidence seigneuriale médiévale domine le village

LES HOMMES ET L'HISTOIRE

Pour bien comprendre ce village et ses pierres, il faut connaître certains éléments de son histoire. Je n'évoquerai ici que les points qui permettent d'avoir une idée sur les seigneurs du lieu, la grande famille des Balazuc, de mesurer leur puissance qui fut déterminante, tant à Balazuc que dans la région, ceci tout au long du Moyen Âge. Mais ce ne sera pas une étude historique au vrai sens du terme, seulement un aperçu pour mieux comprendre le village et son patrimoine.

J'ai puisé mes sources dans une Histoire de Balazuc, non éditée, de Jean Boyer et dans l'ouvrage de l'abbé Maurice Allignol¹. Je tente de rétablir quelques évidences, parfois oubliées ou malmenées par des commentaires plus ou moins fantaisistes, parlés ou écrits. Devant des visiteurs candides, il se dit trop souvent tout et n'importe quoi ! Puissent mes petites mises au point être prises en compte...

Le haut Moyen Âge et la recherche de l'origine des Balazuc

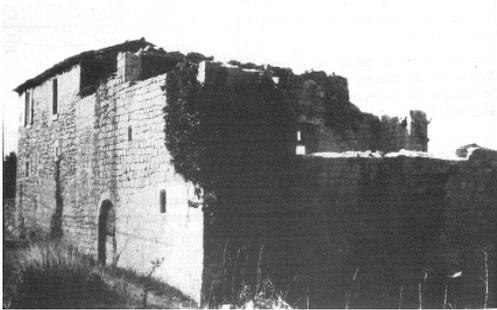
Durant cette période d'irritante discrétion des sources de l'histoire, les plus vieux textes sont, en général, d'origine ecclésiastique et concernent souvent des propriétés et des donations. Pour le Vivarais, on dispose des précieux débris de la *Charta Vetus* qui est un recueil des chartes anciennes du diocèse de Viviers dont certaines remontent au VII^e siècle. On y apprend qu'en 950, l'évêché possédait un domaine sur le territoire de Largentièrre (*Argentariae*).

Cette région, autour de la ville, possède de nombreuses mines d'argent appartenant à plusieurs seigneurs qui ont édifié, aux XI^e et XII^e siècles, une ceinture de châteaux pour surveiller et protéger leurs biens à Tauriers, Chassiers, Joannas, Montréal, tous à quelques kilomètres de Largentièrre. Dans le bourg lui-même, les comtes de Toulouse possédaient le château des Fanjau, les évêques de Viviers celui de

¹Le texte de Jean Boyer me fut très utile avec une documentation rigoureuse et claire qui synthétise l'ouvrage fondamental de Jean Régéné sur l'histoire du Vivarais. L'étude de l'abbé Allignol vient en complément par le nombre des renseignements fondamentaux, en particulier pour les archives, contrats ou autres documents, qu'elle contient. Mais son style brouillon en rend la lecture très malaisée, on relève des erreurs et des manques de rigueur ; de même les commentaires sont parfois farfelus ou mal adaptés. Entre les deux auteurs, il y a quelquefois des différences d'interprétation qui sont bien difficiles à démêler...

Bonne-Garde et les seigneurs de Balazuc la maison forte dite le mas du Bos que n'a pas su protéger, il y a trente ans, un certain sens du patrimoine historique.

Largentière fut donc un pôle d'attraction par ses richesses à exploiter, l'argent et le plomb, âprement défendu par ceux qui y étaient implantés parce qu'ardemment convoité. J'évoque cette région pour commencer car là se trouve la solution de l'origine de la famille des Balazuc.



Le mas du Bos, à côté d'une mine à Largentière, en cours de démolition en 1980.

On arrive à distinguer le bel appareil de pierre médiéval.

(Photo M. Allignol)

Pour expliquer cette origine, l'abbé Maurice Allignol en 1992, se reporte à un document fondamental, celui d'un procès public qui eut lieu à Aubenas en juillet 1198 : en voici sommairement l'histoire et ses conséquences capitales pour notre sujet, montrer et justifier la puissance des seigneurs de Balazuc au cours du Moyen Âge.

Après la conquête des Gaules par les Francs et les Burgondes, le Vivarais fait partie du royaume de Bourgogne ; mais en 924, le bas Vivarais passe aux comtes de Toulouse et le haut Vivarais aux comtes de Viennois et de Valentinois. Puis, à la fin du XII^e siècle, les antagonismes politiques et religieux s'exaspèrent entre les pays de langue d'oc et ceux situés plus au nord en particulier par l'existence des églises cathares, raison invoquée de la croisade contre les Albigeois en 1209. Dès 1170, par exemple, une longue querelle oppose les évêques de Viviers à Raymond V, le puissant comte de Toulouse, pour s'emparer du pays de Largentière et du trésor représenté par ses mines d'argent.

Son fils, Raymond VI ne l'entendit pas de cette oreille et, en 1198, un procès l'oppose à Nicolas, évêque de Viviers qui doit lui céder la moitié des mines. En 1207, le comte de Toulouse redevint propriétaire majoritaire mais, en 1208, il en reperdit le contrôle car le nouvel évêque Burnon s'attacha définitivement les mineurs par un serment de fidélité.

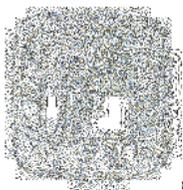
On imagine le grand émoi que ce procès de 1198 a dû causer en obligeant tous les possesseurs de mines à brandir les anciennes chartes qui établissaient leurs droits : Pierre-Bermond VI d'Anduze, coseigneur d'Alès, Louis de Montlaur, seigneur de Coucouron et d'Aubenas, Aymar II de Poitiers-Valentinois et un certain Huissel.

Pierre-Bermond d'Anduze exhiba un vieux document qui établissait l'origine de ses parts : ses ancêtres les avaient acquises du seigneur *Wilhelm de Baladuno et d'HastafRACTA*.

Les participants au procès d'Aubenas en juillet 1199.

Il est intéressant de connaître ceux qui ont tenté de s'opposer aux prétentions de l'évêque de Viviers sur les mines de Largentière.

- Pierre-Bermond VI d'Anduze est d'une très puissante famille du Languedoc dont le premier seigneur connu est Bernard d'Anduze (910-955). Il était co-seigneur d'Alès et beau-frère de Raymond VI de Toulouse.
- Louis de Montlaur, seigneur d'Aubenas, est le petit-fils du fondateur de la branche cadette vivaroise des Montlaur du Languedoc, Guillaume de Montlaur, seigneur de Coucouron, fils aîné de Bernard de Montlaur, le premier connu de la famille et qui habitait le diocèse de Maguelone (qui deviendra celui de Montpellier) en 1065. Les Montlaur de Coucouron seront seigneurs d'Aubenas de 1084 à 1441.
- Aymar II de Poitiers-Valentinois (vers 1166 – 1230). Petit-fils de Aymar de Poitiers, seigneur de Bouzols-en-Velay (?). En 1189, il est inféodé comte de Diois.
- Huissel est d'une famille noble que l'on suit dans le bas Berry depuis au moins 1100 et aussi en Westphalie sous le nom de Wissel. Ce doit être Wissel qui est à l'origine de Huissel, quand le W est prononcé par des Wallons et dans le nord de la France. La preuve de l'identité des deux branches se trouve dans la similitude des armoiries. Celles-ci ont, en plus, une curieuse concordance avec celle des premiers Balazuc et celle des Anduze.



*Armes des
Anduze d'Alès*



Armes des Huissel



Armes des Wissel



*Armes des Balazuc
D'azur au demi-vol
d'argent*

Armes de Guillaume de Balazuc : S. WI DE BALADUNO (soit Senior Wilhelm DE BALADUNO) sur un sceau en plomb d'un document de 1287 ; les Balazuc l'utilisèrent jusqu'au XVIe siècle. Celles des Anduze d'Alès sont dites en demi-vol (une aile). Etrange coïncidence : celles de la famille de Huissel sont dites en vol (deux ailes) ainsi que celles des Wissel, nobles de Westphalie...

Une petite diversion sur les armoiries : le vol et surtout le demi-vol figurant seuls sur un blason sont rarissimes en héraldique. Or les armes d'Alès sont un demi-vol d'argent sur champ de gueule (rouge) qui étaient celles des premiers seigneurs d'Alès avant l'an mil, les Bernard ou Almaradus d'Anduze.

Ne peut-on imaginer une lointaine origine commune des deux familles, les Anduze et les Balazuc ?

Voilà la base historique sur laquelle repose l'origine des seigneurs de Balazuc mise en avant, avec de bons arguments, par l'abbé Maurice Allignol : nous en donnons ici l'essentiel avec quelques corrections que nous permettent aujourd'hui les consultations informatiques.

Pour bien comprendre, il faut remonter à Charles Martel, duc d'Austrasie (nord-est de la France), maire du palais en 715 qui a pris possession du royaume franc et conquis la Neustrie (nord-ouest de la France) après de nombreuses péripéties. Il s'oppose à l'invasion arabe sur la demande d'Eudes, duc d'Aquitaine, et en 732 il défait les Sarrasins dans les environs de Poitiers. Ceux-ci s'étant repliés, en particulier, dans le sud de la France, il en chassera la plupart en 739.

L'abbé Allignol pense que le chef des Francs a récompensé ses courageux compagnons d'armes en leur attribuant des territoires. Mais, outre leur vaillance, les raisons peuvent aussi se trouver dans un dessein politique de Charles Martel, dessein que lui permettait sa victoire sur les Sarrasins, de placer des hommes à lui dans ce vaste duché d'Aquitaine, depuis longtemps concurrent et parfois adversaire des Francs.

Quelle qu'en soit la cause, le Bas-Vivarais aurait été dévolu à un Austrasien, *Wilhelm Hastafracta*, Guillaume " lance brisée ", qui prendra ensuite le titre de *Wilhelm de Baladuno et d'Hastafracta* ; ses descendants seront les Balazuc qui possèdent ce territoire au XI^e siècle, d'après le premier témoignage écrit dont nous disposons. Cet ancêtre du VIII^e siècle serait donc un leude et, comme son nom, *lance brisée*, l'indique c'est un membre valeureux de l'aristocratie militaire franque dont le prénom germanique atteste l'origine, l'est de la France. Plus tard le terme *Hastafracta* ne sera plus mentionné puisqu'on dit seulement, par exemple au XI^e siècle, *Ponce de Balain* en langue d'oc.

Un autre argument vient conforter cette identité et ce nom : un acte notarié fait à Aubenas en 1587 relate la visite de l'évêque de Viviers à Balazuc "à qui le seigneur de Balazuc, Anne de Borne, présente la chapellenie (*office tenu par un chapelain dans une chapelle*) de saint Nicolas de Lancier, fondée par ses ancêtres les seigneurs de Balazuc, dans l'église paroissiale dudit lieu et vacante par le décès de feu Jehan du Plan, prêtre, etc.". On découvre là l'existence, au XVI^e siècle, d'une chapelle dédiée à saint Nicolas, patron de la Lorraine (donc d'Austrasie) et le qualificatif de " lancier ", issu de la traduction de *Hasta*, la lance. Voilà une bonne confirmation !

Autre indice, il fallait bien qu'il soit de haute extraction, ce *Wilhelm Hastafracta* et sa descendance pour partager des mines à Largentière avec de grandes familles comme les Poitiers, les Montlaur et les Huissel. En outre, cette noble et lointaine origine austrasienne est à mettre en parallèle avec celle des Huissel, famille aristocratique connue dans le Berry depuis le XI^e siècle, qui ont, encore aujourd'hui une vieille lignée de parents, près du Rhin en Westphalie puisqu'ils possèdent le même nom (ayant gardé son orthographe d'origine) et les mêmes armoiries.

Les puissants seigneurs de Balazuc

Ces Balazuc, qui contrôlaient un territoire étendu, se sont installés dès le début de leur présence en Vivarais, sur un site stratégique, près d'un gué sur l'Ardèche que la topographie des lieux rendait facile à contrôler et à défendre comme on le verra plus loin. L'avenir montrera que si le passage entre des falaises répond parfaitement à la présence d'un petit poste de guet ou de défense, sa faible surface et ses pentes étaient mal adaptées à recevoir une forte population et de nombreuses demeures. C'est pour cela qu'au XII^e siècle les Balazuc, riches des revenus de leurs vastes possessions, ont quitté leur vieux et petit château sur le promontoire du village pour transporter leurs pénates ailleurs, là où la place manquait moins, en particulier pour y développer leur cour. Ils n'ont pourtant pas négligé de fortifier leur village d'origine, probablement avant d'en partir, sachant tout l'intérêt stratégique du site. N'oublions pas que Balazuc ne fut jamais attaqué au cours des guerres qui furent nombreuses et destructrices dans la région : ses puissantes murailles le rendaient imprenable aux yeux de tout ennemi !

Le plus ancien texte que l'on possède concernant la famille, est un acte notarié en date du 10 septembre 1077 qualifiant Géraud (ou Giraud ou Gérard) de Balazuc de " *noble et puissant seigneur de Balazuc, Lanas, Saint-Montan, Larnas, etc.* " Ce Balazuc n'est pas devenu important en quelques années ce qui implique bien l'existence de toute une lignée de riches seigneurs depuis de nombreuses générations, très probablement depuis plus de deux siècles.

Son fils, Pons, sera un actif participant à la première croisade, en 1096, dans les troupes de Raymond de Saint Gilles, comte de Toulouse. Raymond d'Agiles, chanoine du Puy, et lui écrivent l'histoire de cette épopée militaire et religieuse sous le titre de *Historia Francorum qui ceperunt Hyerusalem*. Il périra sous les murs d'Arcos (aujourd'hui Tripoli au Liban) en juillet 1099 et sera l'ancêtre le plus fameux de la famille.

*Bas relief du XI^e siècle représentant un chevalier avec son casque, sa cote de mailles et son écu, à l'époque de la première croisade.
Église romane de Champagne, Ardèche.*



Pour rétablir une vérité historique, dut-elle m'attirer les foudres des Balazucains, je dois revenir sur cette histoire de la croisade attribuée à Pons et à Raymond d'Agiles. Le retour aux premières lignes des plus anciens manuscrits, est sans équivoque : "*Raimondus de Agiles canonicus Podiensis, capellanus comitis Tolosa, scripsit opus cui titulus, Historia francorum qui ceperunt Hyerusalem, precibus Pontii de Baladuno, eodem adjuvante*". Ce qui se traduit par : Raimond d'Agiles, chanoine du Puy, chapelain du comte de Toulouse, a écrit l'ouvrage au titre, *Historia...*, sur la demande (*preces*, la demande, les supplications) de Pons de Balazuc, lui-même m'ayant aidé (*adjuvare*, aider).

Donc pas de doute, celui qui a composé et écrit, est bien le chanoine du Puy mais Pons lui avait demandé instamment de le faire et a participé à la rédaction en fournissant tous les détails des opérations auxquelles il participait. En effet le texte fourmille d'anecdotes et de faits auxquels seul un militaire pouvait assister et qui disparaissent pratiquement de l'ouvrage après la mort de Pons. Cela ne saurait pas nous étonner car au Moyen Âge, l'écriture était l'apanage des clercs.

Retenons seulement que Pons de Balazuc fut le commanditaire et le commentateur actif de cette chronique qui retrace des événements qu'il a vécus. Les spécialistes comprennent d'ailleurs facilement ce qui émane de l'un ou de l'autre des auteurs.

Toute une série de textes ultérieurs, actes de mariage, donations, testaments, font prendre conscience de la puissance de cette maison, de l'étendue de ses terres et de l'influence qu'elle exerce sur la région depuis le haut Moyen Âge. Sans trop entrer dans les détails, au XII^e siècle elle possède le bas Vivarais, de part et d'autre de l'Ardèche, de Largentière à Pont-Saint-Esprit. Pour ne citer que les bourgs ou villages les plus importants où elle dispose de biens et d'autorité : Saint-Marcel-d'Ardèche, Saint-Just, Saint-Montan, Bourg-Saint-Andéol, Gras, Larnas, Saint-Remèze, Bidon, Saint-Paulet-de-Caisson, l'île des Frémigières sur le Rhône et, plus près de Balazuc, Sampzon, Largentière, Lanas, Vogüé, Vinezac et Chassiers.

Cette liste non exhaustive de leurs propriétés montre assez l'étendue de leur pouvoir, avec droit de justice, sur les seigneurs et nobles de ce vaste territoire. Ils se lient par mariage avec de grandes familles et gèrent au mieux leurs terres et leurs intérêts par des accords toujours pacifiquement négociés.

Il faut remarquer que si l'ensemble des possessions des Balazuc est qualifié tardivement de baronnie, rien, à vrai dire, ne justifie ce titre au Moyen Âge, car la seigneurie de Balazuc n'a jamais été au nombre des douze baronnies originelles formant les Etats du Vivarais.

Preuve supplémentaire de leur haute origine, tous les actes ou documents prouvent que les Balazuc n'ont pas de suzerains hormis les rois de France pour lesquels ils prennent parti en toutes occasions et à qui ils rendent directement compte, en cas de

besoin. Si, en 924, la famille de Toulouse a pris possession du bas Vivarais, la tutelle en est toute symbolique, sauf pour les mines de Largentière dont ils tirent d'importants revenus. Les Balazuc conservaient leur totale indépendance et n'ont jamais été leurs vassaux ; entre les deux lignées les rapports semblent avoir toujours été bons, Pons s'étant enrôlé avec ses hommes sous la bannière de Raymond IV pour la croisade en 1096.

Les diverses résidences des Balazuc

On ne doit pas oublier, selon le médiéviste S. Gouguenheim, que le mode de vie de l'aristocratie médiévale, à commencer par celui des rois, était itinérant, réparti en un grand nombre de résidences. Les X^e et XI^e siècles ignoraient la notion de capitale, de centre fixe de pouvoir, qui n'émergea qu'au cours des XII^e et XIII^e siècles. Les lieux de résidence sont donc adaptés aux exigences de l'heure : action militaire, exploitation économique, exercice de l'autorité publique. Les seigneurs de Balazuc ne feront pas exception...

Si le titre de Balazuc laisse penser que cette noble famille a élu domicile dans le village de ce nom aux temps mal connus du haut Moyen Âge, dès les premiers textes, on comprend que les seigneurs résident dans nombre de châteaux qu'ils ont édifiés ou fait construire pour eux et leurs affidés : près du Rhône, ceux de la Fère au débouché des gorges de l'Ardèche à Saint-Marcel-d'Ardèche, du Bordelet et de Baladun à Saint-Just, d'Imbours-Larnas, de Saint-Remèze, de Gras ou ceux plus à l'ouest à Sampzon, Labeaume, Lanas, le mas du Bos (à moins de 500 m de filons d'argent...) à Largentière, etc.

Au cours des siècles, les Balazuc séjournèrent donc successivement dans trois pôles de leur domaine : d'abord à Balazuc, puis dans les régions proches du Rhône, ensuite sur le plateau de Saint-Remèze et Gras avec, pour finir, le retour à Balazuc sur la moyenne Ardèche. On comprend leur attirance pour ces terroirs agricoles bien plus fertiles et plus peuplés que les plateaux calcaires arides des "Gras" ardéchois, bons seulement à la forêt et au mouton.



De très nombreux documents nous les montrent dans

L'austère et imposant château de Gras, demeure des seigneurs de Balazuc au XIII^e siècle.

le sud-est du Vivarais où ils changent de résidence à plusieurs reprises, occupant leurs châteaux ou leurs bastides entre Saint-Marcel-d'Ardèche et Pont-Saint-Esprit : la Fère, Baladun, Frémigières, etc. Ils ont laissé leur nom à Baladun et au château de Balazut, ils ont créé la Chartreuse de Valbonne à Saint-Paulet-de-Caisson et installé des Chevaliers hospitaliers à Saint-Marcel-d'Ardèche. Ce fut leur région de prédilection pendant un siècle et demi. En 1221, la fille de Pierre de Balazuc, Dame Vierge et son fils Guillaume s'installèrent au puissant château de Gras, nid d'aigle situé au nord du fertile plateau de Saint-Remèze.



Extension de la seigneurie des Balazuc au XII^e

La faible extension du village au XII^e siècle à l'intérieur de la première enceinte, que l'on verra, ne pouvait satisfaire ni aux besoins ni au standing d'une famille riche et d'une cour qui s'accroissait à l'époque prospère pour tous, celle *du temps des cathédrales*. Il faudra attendre le milieu du XIII^e siècle pour voir le retour des seigneurs à Balazuc, ce qui nécessitera de grands travaux amenant un développement rapide et spectaculaire de la bourgade.

Le XIII^e siècle, Balazuc est à son apogée

Vers 1200, le domaine a pour maître un curieux personnage, Guillaume, arrière-petit-fils de Pons ; on se plaît à l'appeler aujourd'hui, à Balazuc, Guillaume le Troubadour car il fut troubadour à la cour des comtes de Toulouse². Un de ses descendants mourra sans enfant et sera le dernier issu directement des Balazuc.

² Il ne faut pas le confondre avec le très connu Guillaume le Troubadour, duc d'Aquitaine et de Gascogne au XI^e siècle, qui fut le premier poète à écrire en langue d'oc.

Après lui le patrimoine, les droits et les privilèges se transmettront par les collatéraux et par les femmes. Le nom porté par les Balazuc ne sera pas en général, jusqu'au XVI^e siècle, celui de leur père mais celui de leur mère quand celle-ci perpétue seule la lignée. Ainsi c'est Pierre de Balazuc qui fera souche par sa fille, Dame Vierge de Balazuc mariée à Dragonnet de Mondragon, dont le fils Guillaume de Balazuc, né en 1224, sera avec elle, à l'origine du renouveau du village.

Ce sont des seigneurs importants, entourés d'une véritable petite cour avec un bailli qui administre au nom du seigneur, un notaire, un juge, sans oublier tous les chevaliers, soldats, pages, écuyers, damoiseaux... En outre, il y avait un *armiger dicti judicis* c'est-à-dire un champion du juge, personnage chargé de soutenir par les armes l'exécution des sentences rendues par le seigneur. Cette fonction allait être conservée à Balazuc durant de longues années, même après la mort de saint Louis qui avait pourtant interdit le maintien de ce genre d'institution.



Troubadour au XIII^e siècle

Création d'une "capitale"

La tendance des aristocrates, au XIII^e siècle, est de privilégier une de leur résidence pour mettre à l'abri derrière des murs solides le trésor, les archives et l'administration, comme Philippe-Auguste le fit à Paris à la fin du XII^e siècle. Le choix du site restait soumis à des critères fort variables car il n'y a pas de capitale "naturelle" : si celui de Balazuc était bon sous bien des aspects, d'autres pouvaient rivaliser avec lui en Bas-Vivarais. Ce choix a été guidé par des considérations qui n'ont à voir ni avec l'économie, ni avec la position stratégique, ni avec les commodités d'installation.

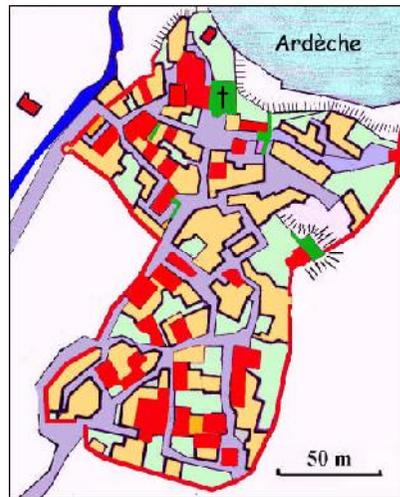
Au milieu du XIII^e siècle, Dame Vierge et son fils Guillaume délaissent leur château de Gras et aménagent leur château dans le berceau d'origine de leur antique famille en agrandissant le vieux donjon primitif. En même temps, l'expansion rapide et impressionnante du village se complète par la construction d'un nouveau rempart pour enserrer un espace bien plus vaste que celui du XII^e siècle. Mais, alors que nombre de bourgs construisent ou remettent en état leurs murs, aucun dans la région ne multiplie par trois ou quatre sa superficie. Il faut une explication à cette différence car ce ne sont pas les temps troublés qui en sont la cause : en effet la croisade contre les Albigeois a pris fin en 1229. De plus il est difficile d'imaginer une prospérité particulièrement intense dans ce seul village.

Choisir Balazuc, site étroit, facile à défendre mais difficile à aménager, comme capitale de la seigneurie relève de considérations très particulières. Ces nouvelles

constructions civiles, ce nouveau château, ces très importants aménagements de défense ne sont dus, à mon sens, qu'à une décision du seigneur faisant suite au dessein de sa mère, Dame Vierge, de se rapprocher d'Aubenas. En effet, après la perte de son mari, vers 1255, cette pieuse personne projette d'y fonder une abbaye de Clarisses. Elle fut touchée par la fièvre religieuse qui a suivi la renommée de saint François d'Assise et de sainte Claire dont l'ordre des Sœurs pauvres fut approuvé en 1253 par le pape. Pendant plusieurs années Dame Vierge put ainsi facilement surveiller les travaux de construction et, en 1262, elle sera la première abbesse de son couvent qui compte parmi les plus anciens de France, ce qui témoigne d'une impérieuse détermination malgré les coûts et les difficultés que son projet a entraînés.

Ce changement de résidence impliquait, bien sûr, le déplacement de toute la cour avec ses gens et ses services : domestiques, hommes d'armes, commerçants, artisans, riches amis ou compagnons et tout administratif indispensable à la gestion de la vaste seigneurie. Nombre de propriétaires terriens en profitent pour suivre ou rejoindre le seigneur et se mettre à l'abri des murailles. Tous ces gens devront rapidement se loger, installer leurs boutiques, leurs ateliers, leurs bureaux dans un parc immobilier à construire sur des terrains encore inhabités et sécurisés par les remparts.

C'est ce boom urbain, tout à fait inhabituel et insolite, qui rend Balazuc si original, originalité que ressentent et apprécient les visiteurs aujourd'hui sans en saisir vraiment la cause : la naissance d'une agglomération, véritable "ville neuve", en quelques années avec toutes les activités liées à la présence de puissants seigneurs. Si une bonne part de ce qui fut édifié à cette époque a été modifié, agrandi ou remplacé, les éléments primitifs en restent encore spectaculaires avec rempart, donjon et très nombreuses maisons du XIII^e siècle ; il n'est que de regarder la carte de leur implantation pour en juger l'importance, 27 habitations sont encore reconnaissables.



En rouge : les maisons du XIII^e siècle encore reconnaissables sont nombreuses à l'intérieur du rempart

Le 9 avril 1252, Guillaume et sa mère sont venus à Balazuc pour recevoir l'hommage féodal d'Aldabert de Vogüé, seigneur de Rochecolombe et probablement pour surveiller des travaux entrepris au château ; ils reviennent le 9 août de la même année. C'est vers 1255 que peut se situer le transfert. Un acte de donation, en 1287, à

Bernard Milon de Saint-Saturnin-du-Port, confirme la résidence de Guillaume car il est bien spécifié *Guillaume de Balazuc, seigneur du château de Balazuc*. En quelques mots, le nouveau siège de la famille, que nous verrons plus en détail, est bien désigné.

Il serait fastidieux et peu utile de suivre les alliances familiales des Balazuc, leurs fils, filles, frère, sœur ou veuve et cela n'a qu'un intérêt anecdotique ou généalogique. Il ressort pourtant que des besoins d'argent s'accumulent au fil des ans et que de nombreux droits ou territoires sont vendus ou loués : est-ce le prix à payer pour la construction du nouveau village, du nouveau rempart, dont on verra la qualité, ou les frais d'entretien de soldats et de la cour ?

Malgré l'étendue de leur domaine, malgré l'aspect redoutable des fortifications et le corps d'hommes d'armes dont ils disposaient, la puissance des sires de Balazuc, à la fin du XIII^e siècle, était déjà sur la voie du déclin. Ils ne portaient plus la seigneurie de Saint-Montan qui dominait toute la basse Ardèche, fief qui était celui de Girard deux cents ans auparavant. Le successeur de Guillaume le Troubadour, Guillaume de Balazuc de Sanas, céda Sampzon à l'évêque de Viviers en 1246. Les besoins d'argent l'obligent en 1256 de vendre aux Julien de Mirabel les coseigneuries d'Uzer et de Vinezac, de céder en 1265 puis en 1269 des terres de Lanas à Pons de Vogüé et Bertrand de Chazeaux. On sent que la construction du nouveau village et le transfert de la cour coûtent fort cher...

Ces difficultés financières ne sont certainement pas sans rapport aussi avec la diminution des rentrées fiscales ; elle est liée à la baisse des rendements agricoles et commerciaux qu'amène la fin de l'*Optimum climatique médiéval* avec des saisons plus froides et plus humides à la fin du XIII^e siècle avec leur cortège de nombreuses disettes. Par exemple en 1308, le chapitre général des cisterciens déclare que l'ordre *glisse vers une profonde misère*. Le spectre de la faim, conjuré depuis plus d'un siècle, se montre à nouveau. C'est un phénomène général qui affecte toute l'Europe et qui prélude aux péjorations progressives du climat du *Petit âge glaciaire* qui s'installera fortement dès la fin du XV^e siècle.

Les derniers flamboiements

En 1302, lorsque se tient à Montpellier l'assemblée préparatoire des premiers Etats Généraux, le sire de Balazuc, Guillaume des Eperviers fait partie des quatorze nobles du Vivarais qui, par leur présence, viennent affirmer leur solidarité au roi Philippe le Bel dans le conflit l'opposant au pape Boniface VIII. Les Balazuc demeurent toujours une puissante famille vivaroise, fidèle à l'autorité du roi.

Durant les péripéties de la guerre de Cent Ans (1337-1453), les solides remparts assurent la sécurité aux habitants du village et à ceux des alentours qui viennent s'y réfugier, en particulier contre les Routiers, qui dévastent le pays à la fin du XIV^e siècle. Les seigneurs de Balazuc participent à la lutte contre ces bandes de brigands :

par exemple en 1381, Albert s'engage auprès de son abbé à protéger le monastère ardéchois de Saint-Etienne-de-Lugdarès avec des hommes d'armes. Quand les Anglais assiègent le château de Luc, près de cette dernière commune, la troupe vivaroise qui les met en fuite comprenait, entre autres, le seigneur de Balazuc et ses soldats.

En 1418 les sires de Balazuc étaient ouvertement en guerre contre les Bourguignons et contre la reine Isabeau de Bavière qui penchait parfois pour les Anglais : toujours cette indéfectible fidélité au roi, Charles VI à cette époque. Au XV^e siècle, Guinot de Balazuc, comme plusieurs de ses prédécesseurs, connaît de très graves difficultés financières. Celles-ci font bien l'affaire des sires de Vogüé car il doit en effet leur abandonner ses droits sur Rochecolombe, berceau de leur famille. C'est le début de la revanche du puissant vassal...

Durant les XIV^e et XV^e siècles, les Balazuc subissent des vicissitudes diverses, s'allient par mariage avec de grandes familles mais continuent à résider dans le village car on sait que de très nombreux actes importants furent signés dans le château. Pourtant à la fin du XV^e siècle, Jeanne de Balazuc transforme une vieille ferme, à la Borie (aujourd'hui sur la commune de Pradons) pour en faire une résidence au milieu d'un vaste et fertile domaine agricole, ce qui lui permettra de sortir de son château austère et difficile à atteindre par des ruelles malaisées. Elle a laissé un souvenir vivace en multipliant les actes de gestion de ses domaines, en réparant les murailles du Castrum et, en 1515, des actes nous la montrent encore très active dans l'administration de sa seigneurie ; mais ce n'est pas elle qui a construit la tour de guet, en face du village, qui porte pourtant son nom.

Des seigneurs quittent le village mais la vie continue

Au XVI^e siècle, les descendants de la branche aînée de la famille s'installent définitivement au château de la Borie, plus moderne et plus confortable que l'ancienne demeure médiévale. De nombreux et riches aménagements y seront effectués à partir de 1533 et le château sera jusqu'au XVII^e siècle une demeure assez luxueuse avec des seigneurs ayant souvent de hautes fonctions civiles ou militaires.

Mais le château du village sert encore à la branche cadette des Balazuc, les Montréal. En effet, il semble qu'il ait été bien indivis entre les deux lignées, tout comme bien d'autres propriétés issues de l'ancien



héritage : un exemple, en 1472, les deux branches avaient en indivision le port de Lanas.

Antoinette de Balazuc épouse en 1566 François de Borne de Laugère. Sans enfant, elle fut la dernière survivante de la branche aînée : bien que résidant au château de la Borie, elle fit son testament en 1571 dans celui de Balazuc, symbolique demeure de ses ancêtres. En 1594, un document signale une réception par Guillaume de Montréal, gentilhomme de la chambre du roi, dans *son château de Balazuc*.

Pendant les guerres de religion, la politique des seigneurs, ainsi que les murailles, surent tenir Balazuc hors de l'atteinte directe des combats qui touchèrent tous les bourgs et villes alentour, bien que le village soit un bastion avancé du parti catholique en bas Vivarais. *Il est pittoresque de s'imaginer quel devait être alors l'émoi dans le village, de se représenter les sentinelles aux aguets au faite des remparts et le seigneur allant de l'un à l'autre des portails de l'enceinte pour vérifier la solidité des poutres les barricadant* comme l'écrit Jean Boyer. Ils firent de grands efforts pour ramener la paix entre les belligérants et deux traités de réconciliation furent signés dans leur château de la Borie à la fin du XVI^e siècle. Après la mort, en 1619, de Guillaume de Montréal, que sa grande réputation avait fait le *brave Montréal*, de multiples péripéties affectent sa descendance et la seigneurie disparaît définitivement en 1728 par sa vente à un riche lyonnais qui la cédera dix plus tard au marquis Cérice-François de Vogüé ; l'ancienne famille vassale a gagné, elle possède les biens de son suzerain !

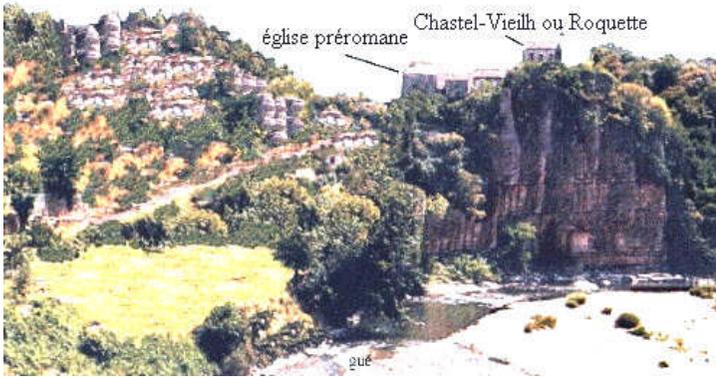
Que sont devenus les Balazuc ?

Les derniers Balazuc portant encore leur titre de noblesse s'éloigneront de la région au XVII^e siècle pour essaimer près du Pouzin et de Chomérac, dans le nord du Vivarais. Par exemple, au moment de la désignation des députés aux États Généraux convoqués à Versailles en 1789, c'est le Comte Louis-François de Balazuc qui préside la réunion des trois ordres du Bas-Vivarais à Villeneuve-de-Berg, mais il réside à Chomérac et n'a plus de Balazuc que le nom. Les ultimes nobles porteurs du nom étant des femmes, celui-ci disparaîtra au cours du XIX^e siècle.

Toutefois, depuis le XVI^e siècle de nombreux Balazuc avaient abandonné leur particule, en particulier les descendants illégitimes mais reconnus. C'est pour cela que ce nom est loin d'avoir disparu et il en reste dans le village ; 29 répondent encore à l'appel du téléphone dans l'Ardèche, 8 en Rhône-Alpes et 15 dans la région parisienne... Ce sont des gens de diverses professions et aux multiples talents dont certains ont fait et font rayonner la science et le savoir.



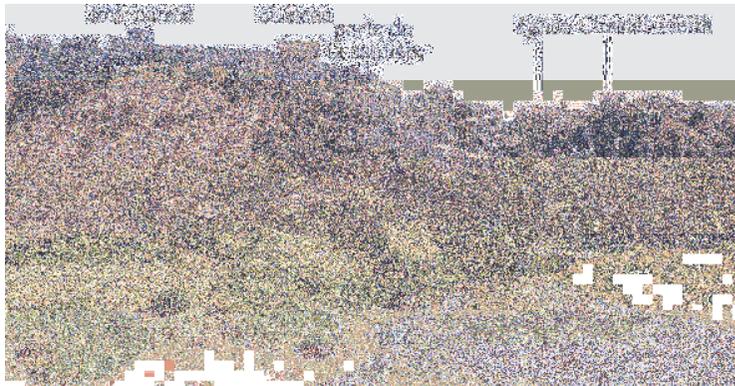
Ce blason de la famille des Balazuc figure sur les armoriaux à partir du XVI^e siècle.



Balazuc au Xe siècle



Balazuc au XIIIe siècle



Balazuc à la fin du XIIIe siècle

A BALAZUC, AU MOYEN ÂGE

Un manuscrit exceptionnel éclaire la vie du village au XV^e siècle car il décrit la composition de son territoire, recense ses habitants, leurs activités et leur richesse : c'est un document fiscal, une Estime dressée en 1464 et conservée aux Archives départementales de l'Ardèche. Nous allons analyser ici l'essentiel de ce volumineux manuscrit à la lumière de ce que les historiens nous disent de la vie, des activités et des outils du Moyen Âge que l'art médiéval et les miniatures, en particulier, nous ont abondamment illustré.

Cette Estime est bien plus qu'une instantanée fixant l'état de Balazuc à un moment précis du XV^e siècle, il faut la considérer comme représentative de sa vie au Moyen Âge, surtout à partir de la moitié du XIII^e siècle où le village a eu son maximum d'extension avec la présence de la cour seigneuriale et de ses divers services. Elle nous présente l'existence de 80 à 90 familles dont les propriétés, les maisons et les activités sont restées assez semblables durant près de 300 ans.

Elle a, pour Balazuc, une valeur considérable car elle permet d'humaniser, de rendre vivante une large tranche de son histoire ; elle remet les hommes à leur place, dans leur rôle à l'intérieur de la vie collective de l'époque. Elle présente le tableau d'une petite société, un peu urbaine, beaucoup rurale, de la France médiévale profonde.

Quelle est son origine ? Après les ravages des épidémies et des famines, la guerre de Cent Ans, terminée en 1453, avait amené son cortège de destructions et de désordres. Afin de relever le pays affaibli, Louis XI, roi depuis trois ans après son père Charles VII, voulut connaître avec précision l'état du royaume en évaluant ses ressources pour servir à établir l'impôt individuel des propriétaires roturiers dû au souverain, la Taille. Ordre fut donc donné à tout seigneur d'établir l'estimation des biens immobiliers et fonciers de ses sujets, ce qui lui permettait, par la même occasion d'évaluer les bases de sa propre Taille seigneuriale, impôt sur le revenu au calcul complexe.

Le seigneur Antoine de Balazuc a ainsi fait dresser l'Estime du territoire qui comprend les paroisses de Balazuc, Chauzon et Pradons, par Guillaume Gautier, son bailli et officier principal, au mois d'août 1464.

Sans entrer dans la complexité des impositions et des charges multiples et changeantes de l'ancien régime, voyons celles qui nous intéressent ici :

Le **Cens** est un droit seigneurial, redevance annuelle versée en argent ou en nature, due par les propriétaires au seigneur du fief dont dépendent leurs terres. Il joue le rôle symbolique de reconnaître la vassalité au seigneur. Elle comprenait la redevance sur les biens et les maisons (foncier et immobilier).

Il ne sera ici question que du Cens, Taille et Dime n'étant pas de la responsabilité du seigneur, mais des services royaux et du clergé.

La **Taille** est un droit seigneurial créé par au XIII^e siècle par saint Louis dont les nobles, les ecclésiastiques, les mendiants et autres exemptés sont exonérés. Il s'agit d'une imposition directe en deniers, sur les personnes et les biens des roturiers, qui à l'origine est prélevée exceptionnellement pour subvenir aux dépenses du royaume et notamment aux besoins de la guerre. La taille devient, en 1439 lors de la guerre de Cent Ans, un impôt annuel et permanent.

La **Dime** est un impôt en nature versé à l'Église pour assurer la subsistance du clergé, vie matérielle des prêtres, entretien des bâtiments du culte, voire apporter une aide aux pauvres. Il représentait une fraction variable, généralement le dixième, des produits de la terre et de l'élevage.

Pour en présenter ici le contenu, je suis parti de ce qu'en résume l'abbé Allignol dans son ouvrage de 1992. Une étude nouvelle et totale du manuscrit serait indispensable ; pourtant, conscient des imperfections du document utilisé, je le prends en compte tant il contient d'informations objectives irréfutables³.



*Début de la première page de l'Estime. Une écriture bien difficile à déchiffrer...
(D'après M. Allignol, 1992)*

³ L'abbé Allignol a traduit la transcription du manuscrit latin de 178 pages (90 feuilles) que Colette Perrin, paléographe, en a faite. J'ai vu chez lui, peu avant sa mort, les photocopies de la transcription et de sa traduction.

A Balazuc au Moyen Âge

Le début de l'Estime se traduit par : *Voici le papyrus, soit livre de l'estimation des biens mobiliers et immobiliers, soit par capitation des hommes et personnes habitant le Castrum de Balazuc et de son territoire selon le mandement du Diocèse de Viviers, fait au mois d'août de l'année courante mil quatre cent soixante quatre par ordre royal et sur notification faite en l'assemblée des trois Etats de la Patrie de langue occitane, tenue dans la ville du Puy par ordre royal au mois d'avril dernier et réalisé par honorable Guillaume Gautier bailli et officier principal du château de Balazuc pour le puissant homme seigneur de Balazuc,, seigneur du dit, avec l'assistance de Raymond Dalmace, Jean Ponher, Michel Lausun, Pierre ? , Ludovic Fromentin et Gérald Marcel, commis-jurés représentant Balazuc et l'assistance de maître Etienne Soboul, notaire de la ville d'Aubenas et greffier de la cour de Balazuc qui a écrit cette estime commencée le 24 du dit mois (ce fut terminé le 29 août)...*

Une remarque d'abord sur l'efficacité de l'administration royale au XV^e siècle : ordre donné au Puy-en-Velay aux trois Etats de langue d'oc (Gascogne, Provence, Languedoc) en avril, ordre exécuté fin août à Balazuc. Des messagers à cheval diffusaient les ordonnances et les responsables locaux réunissent ceux qui peuvent y répondre pour que la tâche soit terminée en trois mois ; tout cela sans subvention, au frais des exécutants... Quelle organisation et quel sens civique pour faciliter des ponctions fiscales ! Imagine-t-on une telle diligence dans une administration moderne qui dispose de la poste, d'Internet et d'une nuée de fonctionnaires ? Cela laisse rêveur et devrait nous rendre un peu plus humble vis-à-vis de notre passé.

Il est facile d'imaginer, dans une salle du château ou de la maison forte où siégeait le bailli, les séances pleines de solennité qui établissaient un document de première importance pour tous, officiels et assujettis. Comme il est d'usage dans ce genre de discussions, les parties se mettent d'accord, après de vives contestations en occitan du pays ; puis un notaire d'Aubenas écrit les conclusions en latin, langue des actes officiels jusqu'au XVI^e siècle, et valide les conclusions par sa signature. Si la commission était placée sous la direction du bailli représentant le seigneur, les commis-jurés étaient tous des propriétaires soumis eux-mêmes à l'estimation ; donc les contribuables étaient mieux défendus que dans une commission paritaire !

Les mesures médiévales

Pour les surfaces, le **journal** (*jornalia bovum* est ce qui peut être labouré (avec des bœufs) en un jour : environ 1 000 m²).

La mesure de longueur la plus courante est la **Canne** (1,97 m) puis la **Toise** (0,32 m).

Les contenances ont des valeurs fort variables suivant les régions pour un même nom et celles de Balazuc ne sont pas connues avec précision :

le **Setier** valait généralement 59 litres, divisé en 20 **Civadiers** (3 litres).

L'**Emine** valait 2 **Cartes** ou **Boisseaux** (15 litres soit un quart de Setier).

Pour le vin, le **Muid** faisait environ 800 litres.

Pour la monnaie, le **livre tournois** valait 20 **sols**, le sol 12 **deniers** ou 4 **liards**, le denier 2 **oboles** et l'obole 2 **mailles**.

L'Estime de Balazuc a été établie, semble-t-il, avec beaucoup de conscience et il a été souvent invoqué le prétexte du " peu de fertilité " des terres afin d'atténuer l'importance des revenus imposables, au détriment des bénéficiaires et du roi.

Les contributions et leurs destinataires

Outre au seigneur du lieu, le cens était dû à des personnes de rang social fort variable et attributaires de droits particuliers cédés par le seigneur.

En effet, au cours des siècles, les seigneurs de Balazuc ont été amenés à vendre des droits de cens à nombre de nobles et autres personnes, afin de couvrir les frais des charges et obligations diverses, comme la justice et la sécurité de leurs sujets. Ceci fut fort dommageable pour certains qui avaient, dès lors, à acquitter des cens à des gens souvent plus exigeants que le seigneur. Si tous devaient redevance à celui-ci, les cens complémentaires étaient spécifiques, dus par une famille, pour une terre ou pour un avantage à un ou plusieurs bénéficiaires.

C'est ainsi que de bien lourdes charges pesaient sur le monde paysan, charges que ne justifiait, souvent, aucune contrepartie.

En 1464, les bénéficiaires étaient :

- le seigneur Anthoine de Balazuc et son épouse Jeanne de Roquefeuil.
- Noble Jacques de Rochessauve, seigneur dans le Coiron établi à Balazuc, avait eu la fonction de bailli depuis 1440 jusqu'à une date non connue (en 1464, le bailli était Guillaume Gautier).
- l'Archidiacre de Viviers
- dix huit autres personnes plus ou moins nobles de Balazuc ou de la région, dont Dame Margareta de Fabregoule (*Frabregalis*), une famille habitant encore aujourd'hui sur les Gras.

Pour cette petite communauté le nombre des bénéficiaires est important et certaines familles voyaient partir en cens plus de la moitié de leur revenu.

Les cens étaient ordinairement acquittés en numéraire et aussi en nature : froment, avoine, légumes secs, fruits. Pour les cens modestes, le seigneur laisse souvent le choix à ses sujets *libre specie* ou *libre speciace*, c'est-à-dire de l'espèce que l'on voudra, de l'espèce librement choisie. Parfois c'est un chapon ou une galline, très exceptionnellement du vin ou des fruits, jamais de l'huile. Pour la petite histoire, un cens au seigneur de Borne *est unam eminam comolam chauchatam*, c'est-à-dire *une émine bien pleine et bien tassée* ; le contribuable avait-il la réputation de ne pas remplir les mesures ?

Un exemple d'estimation pour une propriété d'importance moyenne

Elle concerne Jean Alègre qui figure en tête de liste de l'Estime.

A Balazuc au Moyen Âge

Sa maison est hors du rempart, au quartier de Merchadial avec une grange, un enclos (courtilage) et un jardin. A côté, il a un chazal⁴ avec un autre petit jardin. Un deuxième chazal est placé contre le rempart pour lequel il payait le vingtain⁵ pour l'entretien de l'enceinte. Il possède des terres dans les quartiers de Chaussy, de Puey Mega, de Combalhes, des Esclausals, du Pradal, de la Planha, des Peyrosas et de Translatour, soit un total de trois hectares et demi dont un hectare de vignes plus deux terres hermes⁶. Il a cueilli des olives qui seront comptabilisées. Les biens mobiliers et instruments divers sont considérés comme de peu de valeur et non imposables.

L'ensemble est estimé à 34 livres, 4 sols, 4 deniers et 1 obole. Son cheptel comprend 2 bœufs de labour, 1 mule, 7 porcs et une trentaine de chèvres ou moutons, le tout estimé à 11 livres et 15 sols.

De ce total de 45 livres, 19 sols, 4 deniers et 1 obole viennent en déduction des cens en nature et en espèces qu'il a dû acquitter :

-au seigneur de Balazuc : 4 deniers, 4 civadiers (12 litres) de froment, 4 civadiers d'une espèce librement choisie

-à maître Pons Ponher : 3 civadiers de froment et un civadier d'avoine

-à Noble Jean de la Vernade : 2 civadiers d'avoine

-à maître Aymon de Prat : 1 civadier d'avoine, 2 sols, 1 obole

-à messire Philippe Gervais : 2 civadiers de froment, 4 deniers

-à l'Archidiacre de Viviers : 3 civadiers d'avoine, 1 denier.

Pour Jean Alègre, le total des cens acquittés s'élève à 11 livres, 9 sols, 4 deniers, 1 obole plus 9 civadiers (27 litres) de froment, 4 civadiers (12 litres) d'avoine. Le capital imposable est donc arrêté à la somme totale de 34 livres, 10 sols. En outre, il lui faudra acquitter la taille royale et la dîme au clergé dont on ignore les montants...

La géologie et les ressources

Il en est à Balazuc comme partout ailleurs, c'est la nature du terrain qui détermine les productions agricoles donc les activités rurales et l'occupation du sol.

La connaissance de la qualité des terres est donc fondamentale pour bien comprendre, sous un climat donné, la cause des différences entre les plantes cultivées, les modes culturels et l'implantation des habitats, causes qui se sont imposées aux hommes encore dépourvus de moyens techniques ou chimiques modernes.

Un exemple illustrera ces corrélations étroites : je m'étonnai qu'en 1600, une Estime demande une contribution de châtaignes blanches, or les châtaigniers ne poussent pas en terrain calcaire. Je m'en ouvrai à Guy Boyer qui me signalait quelques

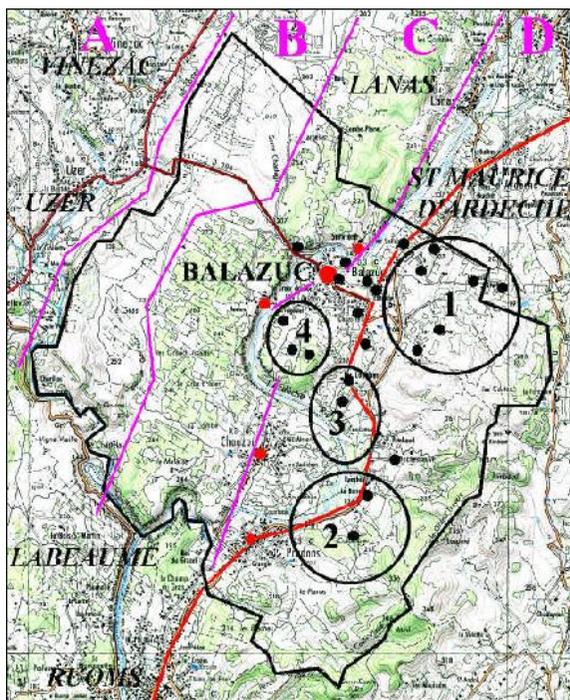
⁴ Le chazal est une construction précaire à tout usage, en particulier de remise.

⁵ Redevance égale à un vingtième du produit des cultures.

⁶ Herme vient du bas latin *ermus*, *hermus*, du latin *eremus* (qui a donné *ermite*), désert, terres incultes. En patois drômois le mot a encore la même signification de nos jours.

beaux châtaigniers au lieu-dit Savel, près du cimetière. En effet, sur la carte géologique apparaît là un petit affleurement d'une très ancienne terrasse alluviale de l'Ardèche composée de sables et de galets granitiques ; c'est un sol propice aux châtaigniers, donc rien d'anormal à ce que son propriétaire produise des châtaignes...

La carte du territoire de Balazuc synthétisant la nature géologique des sols et les activités culturelles servira de base aux études qui vont suivre.



Les sols et l'occupation du mandement de Balazuc

A - Grès liasiques à l'ouest de Balazuc.

B - Les Gras, sur un plateau de marnes du Kimméridgien, propices à l'élevage du mouton.

C - Calcaire dur du Tithonien, couvert de chênes et entaillé en falaise par l'Ardèche.

D - Les cultures sont possibles sur les marnes valanginiennes. Des terrasses occupent les pentes.

1 et 2 – zones de cultures variées hors le froment. 3 et 4 – Terres labourables pour le froment.

En rouge, la voie romaine d'Antonin le Pieux, toujours en service au Moyen-Âge.

En vert, la route de Balazuc à Uzer, dans la dépression qui mène d'Aubenas à Alès.

Les points rouges sont les lieux habités et les noirs des lieux-dits médiévaux qui se retrouvent aujourd'hui.

A Balazuc au Moyen Âge

Seules sont imposés les revenus de l'habitat et des *tenures*, terres agricoles exploitées par leur propriétaire⁷. L'habitat est désigné sous les termes de *casa*, maison ou *hospitium*, logement ; il y a une nuance entre les deux car il a souvent plusieurs logements dans une même maison. Celle-ci s'accompagne ordinairement d'un jardin, enclos ou basse-cour et souvent d'un chazal, humble local servant de remise. Ces constructions précaires abritaient outils et récipients là où ils étaient utilisés. En bois ou en pierre, maçonnées ou non, on en trouve dans le castrum et aussi dans les terroirs cultivés comme on en voit encore aujourd'hui à l'abandon dans les vignobles. Ces petits bâtiments sont maintenant appelés *grangettes* à Balazuc quand ils sont au milieu des vignes. Le Moyen Âge ne faisait pas de différence dans ces remises, les chazals, qu'ils soient dans les villages ou dans la campagne.



Grangette abandonnée aux Salles.

Certaines granges sont dites *couvertes de chaume*, sont-elles mieux protégées que les autres ? Rien n'est dit sur la couverture des maisons. Les miniatures des XIV^e et XV^e siècles nous éclairent un peu : les belles maisons ont des toits de tuiles, les fermes, maisons agricoles ou bergeries ont du chaume.

Les belles maisons sont couvertes de tuiles (Livre d'heures de la Vierge).



⁷ La réserve étant les terres dont les produits appartiennent en propre au seigneur.



Ferme et grange sont couvertes de chaume (Missel de Simon Marmion).

Les Estimes ne capitalisent pas les élevages de petits animaux : clapiers et basse-cour qui existaient chez la plupart des habitants, et dont la production sert parfois à acquitter une imposition. Elles ne parlent pas non plus des landes, bois et taillis qui couvrent des étendues considérables du territoire. Chaque famille avait au moins un jardin, certaines trois ou quatre dont la superficie n'est jamais indiquée. Même le seigneur de Balazuc en possède un en dessous du Portail neuf.

Il n'est pas davantage fait mention des biens mobiliers : meubles, linges, ustensiles et outils aratoires indispensables à la vie quotidienne et toujours déclarés de peu de valeur. Le seul bien mobilier soumis à évaluation est le cheptel car il est source de revenus.

Le castrum et les hameaux voisins

Le castrum, c'est le terme que j'utiliserai désormais pour désigner le village situé à l'intérieur même des remparts. Il regroupe 43 contribuables dont les chazals, granges, jardins et terres sont dispersés hors de l'enceinte. Il est fréquent que les lieux fortifiés au XIII^e siècle aient quelques jardins à côté des maisons car la population est plus au large que dans les étroites enceintes du XII^e siècle. Les périmètres protégés s'agrandissent plus facilement car la construction des murs est moins onéreuse et les seigneurs plus riches.

Compte tenu des vestiges du XIII^e siècle reconnaissables à Balazuc, il faut supposer que la plupart abritait de nombreuses familles qui, en plus, devaient coexister, on le verra, avec le gros ou le petit bétail. Pour résumer, je dirais que les maisons ont une occupation dense mais laissent des espaces à d'autres activités.

Trois endroits seulement sont nommés, *Toriolhis*, la Tour (carrée) et la *rue publique*, en bas de l'église, entre le Portail d'été et la Porte de la sablière, bordée de nom-

A Balazuc au Moyen Âge

breuses maisons et de la cure. Le *Chastel Vieilh* est cité pour avoir été acheté en ruine par Guillaume Rostaing à un noble qui habitait Chauzon : l'ancien château des seigneurs de Balazuc conserve le symbole de sa fonction car il est encore nommé *Castrum*, lieu fortifié, le castrum Rostaing. La plupart des maisons sont localisées les unes par rapport aux autres : *la maison de Jean Ponnier touche celle d'Anthoine Lauzun...* Cela ne présente aucun inconvénient pour un petit village où tous se connaissent.

Dans les environs immédiats du castrum, deux familles vivent au hameau du pont (Merchadial), trois frères à Audon dans une très petite exploitation et deux riches frères éleveurs à Servières, pas loin des vastes pâturages des Gras.



*Ruines du hameau du Vieil Audon, totalement abandonné en 1960, avec ses restes de porte médiévale.
(photo M. Allignol)*

Les deux autres agglomérations, Pradons et Chauzon étaient des paroisses avec église, Saint Pierre de Chauzon est citée dans la *Charta Vetus* du haut Moyen Âge sous le nom de *Causioneri* qui a disparu après la construction d'un nouvel édifice et Saint André de Pradons qui conserve quelques réemplois de pierres médiévales. Ces villages n'étaient pas fortifiés.

La peste et la guerre

Un évènement majeur domine la fin du XIV^e siècle en France à partir de 1348, c'est la diffusion de la peste noire qui sévira sévèrement jusqu'en 1351, suivie de quelques accès endémiques moins meurtriers jusqu'en 1420. En trois ans elle a fait périr environ le tiers de la population, les historiens adoptant le témoignage que le chroniqueur Froissart faisait à chaud : *bien la tierce partie du monde mourut*. En un siècle, de 1347 à 1450, on estime que la France serait passée de 16 à 8 millions d'habitants. Même si la promiscuité dans les villes a favorisé la contagion, on imagine sans peine dans quel état étaient devenues les campagnes après de telles coupes sombres, causées tant par l'épidémie elle-même que par les famines qui l'accompagnaient. Une ordonnance royale de 1376 indique 14 feux en moins à Bala-

zuc pour le calcul des redevances (Vogüé en a 4 de moins, Viviers 45 et Aubenas 150...) donc des familles qui ont totalement disparu.

S'ajoutent au cours de cette longue et terrible période, les troubles, combats, destructions, massacres qu'occasionna la guerre de Cent Ans en France ; il faut évoquer tous ces événements pour comprendre certaines situations à Balazuc qui ne s'écartent pas de celles de tout le pays. Epidémies, guerre et famines s'accompagnant d'une forte diminution du peuplement, cela transparait dans l'Estime de 1464 qui fait mention des terres désertées devenues incultes, les hermes ; on devine aisément qu'ayant toujours un propriétaire nommé, elles furent délaissées par le manque de bras.

Ces événements tragiques interdisaient aussi la dispersion de l'habitat et avaient même obligé à abandonner les fermes prospères mais isolées au centre de terroirs cultivés depuis des siècles. Nous en avons un exemple démonstratif avec la grande propriété gallo-romaine des Salles aux vastes terres fertiles, qui n'existe plus et dont le territoire est morcelé, en 1464, au profit de cinq gros paysans. S'il restait des bâtiments, ils étaient abandonnés car l'Estime n'en parle pas.

L'insécurité sporadique obligeait à courir s'abriter derrière les hauts murs du rempart en cas de menaces. Des textes indiquent que durant les périodes troublées les paysans des alentours viennent provisoirement chercher refuge dans l'enceinte qui a joué un rôle prépondérant tout au long de la guerre de Cent Ans. Cinq exploitants de Pradons et trois de Chauzon possèdent même une ou deux maisons (des refuges ?), au castrum.

Les Anglais et les bandes de Routiers qui ont sévi durant cette longue guerre ont ravagé les campagnes : n'oublions pas que du Guesclin, sous Charles V, les a combattu avec acharnement et a été tué en 1380 devant Chateaufort-de-Randon, dans la Lozère voisine... En 1428 on sait que les Routiers ont sévi dans la région.

En 1464, il y a douze contribuables à Chauzon et huit à Pradons ; bien que possédant de bons terroirs, l'occupation de ces deux paroisses est faible. Quand les temps troublés auront cessé, les paysans reviendront peu à peu s'installer loin des remparts et l'Estime du début du XVII^e siècle montre un gros accroissement de la population : 34 familles en 1600 à Pradons.

Les lieux-dits

Les lieux nommés dans l'Estime sont très nombreux, l'abbé Allignol n'en cite que quarante mais dit en avoir relevé 134. Leurs noms désignent des cultures ou bien sont descriptifs ; certains n'ont pas toujours une signification évidente :

- les prés destinés au fourrage, à la vigne et à des cultures diverses autres que le blé (les *prata* latins) comme prada *baladuni*, les prés de Balazuc devenu Pradal puis

A Balazuc au Moyen Âge

Pradau, prada *domini*, les prés du seigneur (de Balazuc) devenu Pradons, Pradounas, etc.

- les terres labourables, le *campus* latin, le champ cultivé : Chamrabias (Charabiac aujourd'hui), Chammant (Chammaux), Cham Vacheyras (Champ Vacheret), Cham du Ranc, Cham Vachoquet, Cham long, etc.
- les vignes avec vinhal (prononcer vinial), vinhasse, les mauvaises vignes, Vieilha Vinha, la vieille vigne, la Balma Vinosa, etc.
- les bois avec Bosc, Bos.
- les oliviers avec olessias,
- Planhas, les plaines (les Plagnes), plan de la Cros (la croix), serre Mottena, Boyarencha, *boiarum*, le domaine des bœufs (la Borie), etc.....

Certains sont très anciens et doivent remonter à l'époque gallo-romaine car on en sent l'origine latine. C'est plus tard, lorsqu'on parla occitan, que vint parfois s'altérer la prononciation de certains mots latins.

On est frappé par leur nombre qui témoigne de la dispersion extrême des terres de chaque propriétaire puisqu'on est obligé de toutes les nommer pour les identifier : dix à quinze lieux-dits différents sont fréquents pour localiser les parcelles d'un seul exploitant. Certains terroirs étaient aptes à la vigne, d'autres aux céréales ou à diverses cultures : chacun y avait une ou plusieurs terres. Par exemple, beaucoup de propriétaires ont une vigne au quartier de l'Estrade où le sol devait leur être favorable.

Le lieu-dit Carémentrand, est plein d'intérêt, pour une autre raison, car il témoigne des festivités qui marquaient, au Moyen Âge, le début du Carême, mot remplacé au XVI^e siècle par son équivalent d'origine italienne, le carnaval. C'est donc là, dans un quartier assez éloigné du village qu'on célébrait plus ou moins follement le Mardi gras ; il y fut trouvé de nombreuses pièces d'argent, est-ce lié à ces événements ?

Un nom revient souvent, celui du vaste quartier de Sainte Nicaizie. L'abbé Allignol pense que c'est un lieu proche des Salles ou de Carémentrand où aurait existé une chapelle dédiée à Saint Nicaize.

Le cadastre et la nature des cultures

Nous avons la chance, à Balazuc, de pouvoir nous reporter à deux cadastres, celui de 1825 et l'actuel, qui reflètent encore aujourd'hui la forme des parcelles en fonction de leur utilisation au Moyen Âge : jardins, près ou cultures variées, terres labourables, pâtures. C'est véritablement l'image du paysage fossilisé, demeuré indépendant des cultures qui se sont succédées pendant huit cents ans. Même la vigne aujourd'hui ne l'a pas changé !

Voici les quatre types de cadastration.

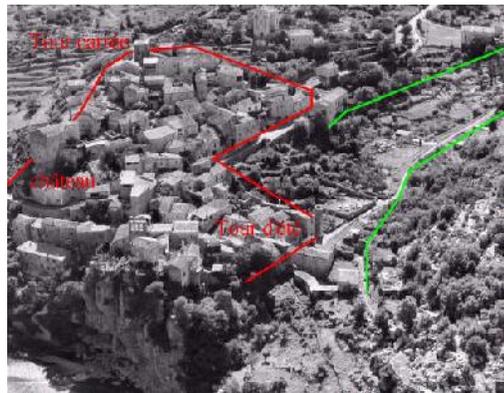
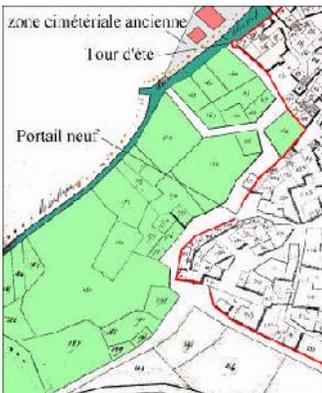
Les jardins

Une bonne partie des familles du castrum possèdent un jardin situé près du village, au Retourtier ou à Translatour. Quelques uns sont signalés à *Cornaso* (aujourd'hui Cournazou), juste à côté du rempart et du Portail neuf, dans le fond de la vallée au bas du village, où le seigneur lui-même en possédait un.



Cadastré du Retourtier et de Translatour avec beaucoup de très petites parcelles.

Partout les parcelles sont généralement petites et certaines conservent encore leurs grands bassins de réserve d'eau creusés dans le roc.



Sous le village et son enceinte (en rouge), le fond de la vallée est couvert de jardins sur une terre alluviale légère.

Rocher creusé en bassin dans un jardin à côté de la Tour d'été.



A Balazuc au Moyen Âge

Les champs

Un toponyme revient souvent, celui de *Cham* : c'est le *campus* latin, labouré donc producteur de céréales. La cadastration y est fort différente avec des parcelles étroites, tout en longueur où certaines atteignent 200 m : ce sont les champs en lanière, connus depuis la préhistoire, car cette forme évite d'avoir à retourner trop souvent l'araire ou la charrue par une manœuvre délicate. Le lieu-dit Cham long porte bien son nom... Les alluvions profondes de Charabiac, près des Louanes dans un ancien lit de l'Ardèche, en sont une remarquable illustration (3 sur la carte).

Au sud du castrum, un terroir fait se succéder des terres labourables en parcelles longues, sur de nombreux lieux dits *Cham* (4 sur la carte).

Les " prés "

Les terres non labourables mais travaillées à la pioche pour les prés, vignes ou cultures diverses sont en parcelles plus polygonales, carrées ou rectangulaires. On les trouve à l'est du village et près de la Borie et de Pradons (1 et 2 sur la carte).



Le quartier de Charabiac (Cham rabia en 1464) occupe des alluvions profondes et fertiles, où les labours sont faciles. Les parcelles sont très allongées.



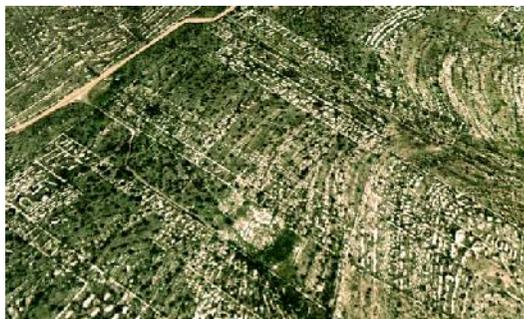
Champ Gély au sud du village



Les prés cultivés et les vignobles sont des parcelles carrées ou rectangulaires. Ici au quartier de Pradon (Prada baladuni).

Les pâtures

Sur toute la bordure ouest de Balazuc s'étendent les vastes pâtures à moutons avec les longs enclos de pierres sèches qui feront l'objet d'une étude spéciale.



Les terroirs

Les surfaces évaluées par le fisc, 336 hectares, englobaient les terres labourables, les vignes et trellats (treilles) ainsi que les prés destinés aux jardins, légumes secs, au gros bétail et aux réserves de foin. Par contre n'étaient pris en compte ni les terres hermes (*herematium*, terres incultes, plus ou moins abandonnées ou non labourables), ni les Yssarts ou Essarts, terres défrichées que l'on livrera à la culture.

Les surfaces exploitées représentent moins de 10% de la totalité du territoire, 3756 hectares au total. Les bois, les landes et la garrigue occupent, et de très loin, la plus grande partie du territoire. On verra que beaucoup servaient à l'élevage des ovins-caprins.

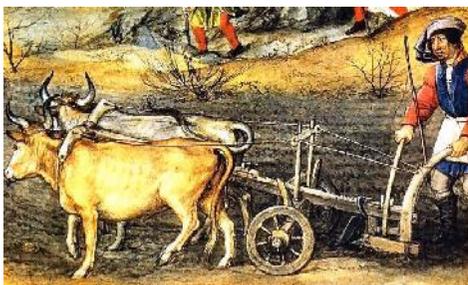
Les céréales et les plantes vivrières

Seuls 184 hectares étaient cultivés qu'on doit séparer en terres labourables à la charrue à roue et celles qui ne l'étaient pas, ceci en fonction de la nature des sols.

Les premières étaient affectées à la production des céréales où le froment avait priorité sur l'avoine et l'orge (en 1600, il est fait aussi mention de seigle, de méteil et d'épeautre). Il y avait 37 bœufs de labour au total, ce qui signifie que bien des champs, aux sols profonds, étaient travaillés à la charrue. Nous savons, par ailleurs, que le Midi et le sud du Massif central pratiquaient l'assolement biennal, un an de blé et un an de jachère, contrairement au reste de la France qui faisait un assolement triennal depuis les Gaulois et probablement même avant.

La charrue attelée ne pouvait pas atteindre les terrasses sur les flancs des coteaux, les faysses (prononcer fa - isse), c'est l'araire tirée par un âne ou la pioche qui suffisaient à scarifier leur sol souvent mince et aride. L'avoine et l'orge, plus rustiques que le blé, pouvaient y pousser comme les légumes secs tels la fève et la vesce.

A Balazuc au Moyen Âge



Labour avec bœufs et charrue à roues, semailles et hersage, moisson au grand volant (Bréviaire Grimani, Flandres et les très riches heures du duc de Berry).



Battage au fléau sur l'aire et vannage dans un van d'osier. (livre d'heures dit des Chappes).



La charrue attelée ne pouvait pas atteindre les terrasses sur les flancs des coteaux, les faysses (prononcer fa - isse), c'est l'araire tirée par un âne ou la pioche qui suffisaient à scarifier leur sol souvent mince et aride. L'avoine et l'orge, plus rustiques que le blé, pouvaient y pousser comme les légumes secs tels les fèves et les vesces.

La vesce, légumineuse proche du petit pois ou de la lentille, utilisée pour l'alimentation ou comme fourrage, était encore cultivée sur les terrasses au début du XX^e siècle ; revenue à l'état sauvage, on rencontre parfois ses jolies fleurs roses au bord des chemins.

La vesce est une légumineuse que nous connaissons mal car sa culture est abandonnée depuis un siècle au profit d'autres plantes moins rustiques. Elle pouvait être cultivée après la récolte des céréales et enrichissait les sols en azote.

Elle se contentait de terrains pauvres et secs mais les qualités alimentaires de ses grains étaient appréciées et la plante servait aussi de fourrage.



Les aires de battage devaient être nombreuses mais une seule est signalée à côté d'une grange à la Borie. Le battage au fléau était courant au Moyen-Âge mais le dépicage au rouleau existait-il déjà ?

L'Estime parle d'un moulin près du castrum et d'un autre à Chauzon. Il y a un four du seigneur car des demeures sont situées à côté ; en outre il y a un endroit nommé Fornel, le four banal près de la rue publique. Un autre, dans la maison du noble Jacques de Rochessauve près de la Borie, fut l'objet d'un sérieux litige avec le seigneur, Antoine de Balazuc en 1493, qui ne tolérait pas un four qu'elle disait non autorisé.



Le four banal (Livre de change, Angoulême).

Au Moyen Âge, les prés, les champs ne sont jamais clos pour laisser libre l'accès à la vaine pâture et au glanage qui sont des droits collectifs. Cette absence de clôture matérialisant les propriétés est à l'origine de nombreux procès,

montrant que les bornages précaires étaient l'objet de fréquentes querelles entre voisins.

La vigne et le vin

Parmi les cultures, la vigne est un cas spécial : elle couvrait 152 hectares du territoire de Balazuc, ce qui représente presque autant que les surfaces affectées aux autres cultures. Pourtant, contrairement à bien des villages, les familles n'acquittaient leurs cens qu'avec des céréales, jamais avec du vin à deux exceptions près. Cela ne peut qu'étonner car c'est, avec l'élevage, la ressource principale du pays ; de nombreuses vignes étant des fiefs francs, donc sans charges, on peut penser que certaines étaient la propriété de quelques privilégiés : Anthoine Laurent, par exemple, fournissait du vin au seigneur et au bailli et l'estimation de ses biens était très modérée ; il en est de même des frères Yccard qui possédaient un vaste vignoble. Trois autres ont des vignes en fiefs francs et en tirent un bénéfice maximum. Si tous devaient cultiver un petit vignoble pour leurs besoins, dix (au moins) possèdent de grandes parcelles qui leur permettaient d'en faire commerce donc d'avoir de bons revenus.

Pouvons-nous avoir une idée de la production ? Il est dit que Pierre Sabatier possède une vigne de 5 *jornalia* (environ 5 000 m²) dite de " peu de valeur " qui donne un muid de vin (environ 800 litres) ce qui témoigne de mauvais rendements (16 hectos à l'hectare) ou bien d'une sous estimation complice...

Aujourd'hui le maximum légal autorisé est de 80 hectos dans l'AOC des vins de Pays des Coteaux de l'Ardèche. Je conçois bien que plants, modes



Du raisin au vin, séquence des opérations : vendange, foulage dans la cuve à fouler et mise en tonneau (Grandes heures de Roban).



Entretien de la vigne. (Les très riches heures du Duc de Berry).

culturaux et rendements sont meilleurs de nos jours, mais à ce point, la différence est-elle vraisemblable ? Admettons pourtant les chiffres médiévaux, que je pense sous estimés, les 152 hectares fiscalisés auraient donné au minimum 2 500 hectos pour les trois paroisses. Actuellement elles produisent 12 000 hectos pour une superficie de 226 hectares. Cette augmentation des surfaces de vignoble s'est faite au détriment des terres purement agricoles, indispensables pour la survie au Moyen-âge mais devenues inutiles aujourd'hui. Comme, en 1464, 336 hectares étaient consacrés à la culture, il en reste encore une centaine, la plupart en friche, susceptible de recevoir des vignes.



Les tonneaux sont bien semblables aux nôtres à l'exception des cercles de bois. Mais on ignore s'ils étaient fabriqués par le fustier du village ou ailleurs (Officium beatae Mariae Virginis, Bologne).

Bien avant 1464, l'ambiance assez chaude d'une période appelée *Optimum climatique médiéval* avait permis la mise en place de bons vignobles mais vers 1400, un refroidissement se préparait. Pourtant au moment de la rédaction de l'Estime, le froid du *Petit âge glaciaire* ne se manifestait pas encore et le temps devait être bien voisin du nôtre aujourd'hui. Nos comparaisons sont donc tout à fait légitimes...

Un fait demeure, beaucoup de vin était produit à Balazuc, source majeure de revenu en allant le vendre dans les villes voisines et sur les hauts-plateaux, vers le Velay ou le Gévaudan.

Autres ressources

Les forêts de chêne pubescent (ou chêne blanc) accueillait les chèvres et les porcs pour la glandée. Ils fournissaient le bois de chauffage, de menuiserie et de charpente : un linteau de chêne dans une maison du XIII^e siècle montre la belle qualité des arbres à cette époque. Toutes les plus anciennes charpentes et les solives sont en chêne, équarries à l'herminette. De nos jours, la forêt, trop exploitée autrefois, ne saurait plus fournir les beaux troncs nécessaires. Ces milliers d'hectares avaient-ils des propriétaires précis, c'est peu probable car ils auraient été pris en compte dans l'Estime et une vaste partie de la pâture sur les Gras est nommée encore le *Communal*...

A Balazuc au Moyen Âge

Une seule estimation signale des oliviers, celle de Jean Alègre dont la récolte est évoquée pour être comptabilisée. L'huile est-elle redevable de droit seulement quand on en tire un revenu ? C'est très probable et dans ce cas il devait y avoir assez peu d'oliviers ! Même question pour un apiculteur avec ses douze ruches taxées à Pradons : il devait faire commerce du miel mais bien d'autres avaient un rucher pour leur consommation personnelle, donc non imposable.

Les gros comme les petits troupeaux donnaient chaque jour le lait transformé en fromages, consommés sur place ou souvent vendus sur les marchés voisins après affinage. Voilà un revenu que ne prennent pas directement en compte les commis-jurés, probablement parce que la vente des tommes enrichissaient peu. Il y a moins de cinquante ans, bien des dames du village élevaient cinq à dix chèvres dont les fromages régalaient les voisins, ce qui mettait seulement quelques noisettes de beurre dans les épinards...

La *vaine pâture* alimentait gros et petit bétail après la fenaison et la moisson. Mais les nombreux moutons paissaient surtout dans les landes herbeuses à bugrane épineux (arrête-bœuf), à genévrier oxy-cèdre (le cade), à buis, toutes plantes caractéristiques des garrigues méditerranéennes, qui poussaient sur les marnes argilo-calcaires très particulières du Kimméridgien, à l'ouest du pays. Dans l'Estime de 1600, on a un fabricant d'huile de cade par distillation du bois ; c'était un puissant cicatrisant et antiseptique à cette époque.



La glandée. Le gardien lance un bâton dans les chênes pour en faire tomber les glands. (Livre d'heures à l'usage de Rome)



Un rucher l'hiver. (Les très riches heures du Duc de Berry).



Cade et arrête-bœuf



Mais d'où provient cette vieille pratique de l'élevage ?

Les Pasteurs des plateaux, une tradition millénaire...

Pour bien comprendre, je vais être obligé de remonter loin en arrière, à l'aube de l'implantation des paysans et sortir un peu de la région.

Replaçons-nous à la fin des temps glaciaires, il y a 12 à 14 000 ans. Sous un climat très froid et sec, ne pousse qu'une rare végétation basse et les replis du terrain abritent des pins ou des bouleaux. Puis l'ambiance se réchauffe lentement, les pluies se font plus abondantes et les millénaires voient se succéder les forêts de pins, de noisetiers puis de chênes, vers 4 000 ans avant J.-C. Les hommes ne sont toujours pas à Balazuc ; mais au sud des Cévennes, certains se sont installés avec leurs troupeaux de moutons sur de vastes garrigues. Depuis longtemps les archéologues les ont étudiés et les connaissent bien : ils les appellent les *Pasteurs des plateaux*, ce qui est assez significatif !

Entre le pied des Cévennes et Montpellier, autour de Saint-Martin-de-Londres, Viols-le-Fort ou des Matelles, leur mode de vie et leur économie très particuliers ont passionné les préhistoriens et les spécialistes de l'élevage. La caractéristique de cette civilisation unique et originale, c'est d'être toujours implantée sur le même substrat géologique, les marnes du Jurassique supérieur (ou Malm).

Ce sont ces mêmes pasteurs qui s'installeront en Ardèche, au cours du troisième millénaire avant J.-C., où on les retrouve sur tous les plateaux de marnes kimméridgiennes ; ils ont été bien étudiés par Raymond Montjardin à Chauzon et Pierre Mouyon à Balazuc. Le Devois de Lavilledieu, un peu au nord de Balazuc, en est un autre exemple remarquable sur un sol identique, avec ses nombreux sites préhistoriques et le camp romain de Jastres.

Nos pasteurs ont abattu ou brûlé les forêts de chênes pour se faire des pâtures collectives sur la vaste zone des Gras qui convenait à la pratique traditionnelle d'élevage de leurs ancêtres de l'Hérault. Les pentes trop fortes et le calcaire dur du Tithonien, rendu à l'état de lapiaz par l'érosion, ne les ont pas attirés. Les marnes plates, et seulement elles, leur convenaient.



Le lapiaz sur le calcaire compact du Tithonien est couvert de chênes et laisse quelques dolines où la terre argileuse est facile à cultiver.

A Balazuc au Moyen Âge



Vases en terre cuite, pointes de flèche en silex et éléments de collier des Pasteurs des plateaux installés sur les Gras de Balazuc, vers 2500 avant J.-C. (fouilles et photos P. Monyon).

Puis les millénaires passant, ils ont vu arriver les progrès avec le cuivre, le bronze puis le fer sans que cela change ni leur économie pastorale, ni leur vie bien adaptée aux ressources du terrain. Celtisés par les Gaulois, romanisés ensuite, ils ont occupé de plus vastes territoires, ont bâti des maisons, se sont transformés en véritables agriculteurs sans jamais abandonner leurs habitudes ancestrales, élever des moutons sur les Gras, même s'ils habitaient et cultivaient ailleurs.

Le Moyen Âge les trouve donc fidèles à eux-mêmes, pasteurs et agriculteurs ; simplement au cours des siècles, ils ont amélioré les pâtures par un travail colossal d'aménagement, épierrer le sol pour favoriser l'herbe, monter des murs en pierres sèches pour délimiter de longues parcelles devant servir d'enclos. Plus de bêtes divagantes mais une gestion logique des maigres prairies pour un meilleur rendement. Ceux de l'Hérault ont aussi fait de même...

Quand ont-ils commencé ce travail de titans, remuer des milliers de tonnes de pierres ? On ne le sait pas, par contre ces terrains destinés aux moutons dans l'ancienne économie collective, sont restés pastoraux et la propriété de tous, puisque aujourd'hui encore ce quartier de Balazuc se nomme *le Communal*, comme le *Devois communal* de Lavilledieu, le bien commun.

Puisque je parle de Devois, regardons ce terme : devois, *devès* en patois provençal, est un toponyme très fréquent autour de Balazuc et aussi dans les villages de l'Hérault, du Gard et de l'Ardèche méridionale : en vieux français, cela veut simplement dire pâturage... Ces pâtures faisaient souvent l'objet de litiges entre les terri-

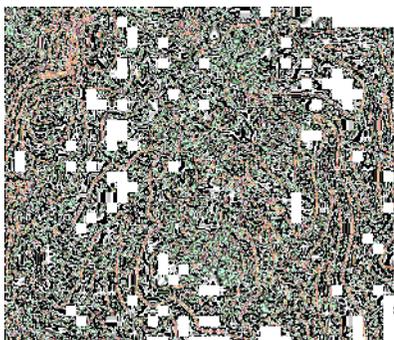
toires, comme en 1474 entre le seigneur de Balazuc et l'évêque de Viviers concernant la limite des devoirs entre Gras et Valvignières.

Un autre différent, plus coquasse, a opposé au XVIII^e et XIX^e siècle, Vinezac et Balazuc : les troupeaux de Vinezac montaient sur les Gras de Balazuc, ce que les municipalités n'acceptaient pas. Les multiples procès engagés au cours du XIX^e siècle ne purent rien résoudre car les deux parties avaient chacune

d'excellents arguments. C'est dire l'importance économique de ces terres, pourtant arides et peu fertiles mais réservées à un élevage qui a toujours été une base fondamentale des ressources de la région.



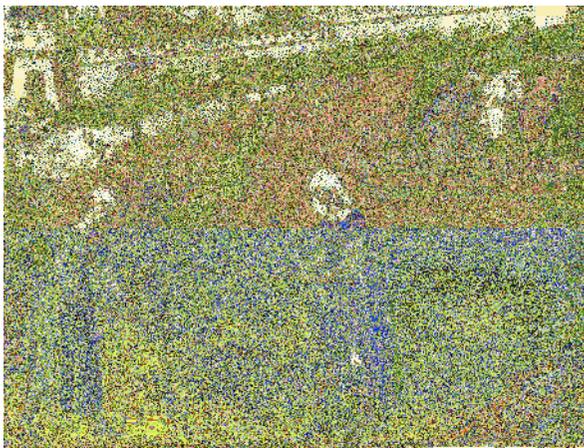
Entrée d'un enclos de pierres sèches fermée par un genévrier cade, bois pratiquement imputrescible.



Enclos de murs en pierre sèche, sur les Gras de Balazuc, à Lavilledieu et aux Matelles (Hérault).



Certains ont évoqué la possibilité de transhumance pour nourrir le cheptel en montagne à la belle saison. Sans être totalement à exclure, cette hypothèse semble peut probable car pour les 1850 robustes ovins-caprins en 1464, les vastes zones des Gras et des landes peuvent suffire à les nourrir toute l'année, hormis les rares jours de neige où le fourrage devait suppléer la pâture. Pour les bovidés, quelques 37 bœufs de labour et 37 vaches, les prés des Plagnes et de Pradau devaient suffire.

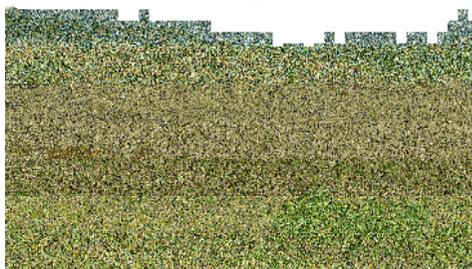


Toutes les représentations de fenaison montrent les faucheurs en ligne, le râtelage et la mise en tas avec la fourche (Les très riches heures du duc de Berry).

En d'autres temps, en 1614, il est parlé dans un document de transhumance pour les troupeaux du seigneur, apparemment du gros bétail.

Les terrasses

Appelées *faysses* en Ardèche (prononcer fa – isse), elles s'étagent au flanc des coteaux, la plupart laissées à l'abandon car qui voudrait encore cultiver ces étroites bandes de terres non accessibles aux tracteurs ?



Terrasses à l'Estrade.

Quand il a été nécessaire de gagner des terrains à cultiver, les chênes qui couvraient les pentes ont été abattus mais les racines ne maintenant plus la bonne terre contre l'érosion, il a fallu monter des murets pour la retenir. Là aussi, on ignore quand ce patient et pénible travail a commencé et combien de temps il a duré ; avant ou pendant le Moyen Âge ? En 1464, des faysses sont signalées, en des lieux différents et à plusieurs reprises ; il est probable qu'une bonne partie d'entre elles existaient alors.

Une bien vieille famille de pasteurs, les Fabregoule de Balazuc

Dame Margareta de Fabregallis était établie sur les Gras de Balazuc en 1464 ; non soumise à contribution, c'est elle qui recevait des cens d'autres propriétaires. Cela signifie un rang social élevé. Depuis bien longtemps cette lignée de bergers était établie, seule, au centre de l'immensité des pâtures des Gras. Des Fabregoule y habitent toujours dans un mas isolé sur une petite éminence ayant vue sur les alentours au sud du quartier dit le *Communal*.

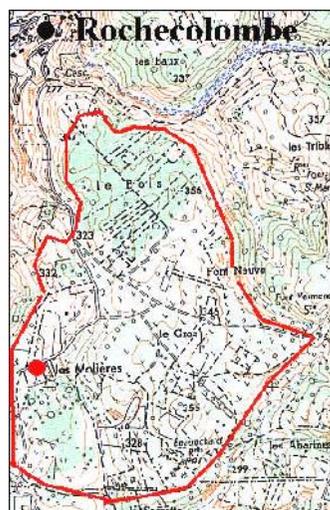
Au Moyen Âge, depuis le mas des origines, la famille se divisa en plusieurs branches dont sont issus les nombreux Fabregoule d'Uzer et de la région. D'autres sont allés s'établir sur le Gras de Rochecolombe, à Molières où on connaît un Fabregoule depuis 1316. Ce sont les Fabregoule que nos Estimes successives situent à Rochecolombe et aussi à Saint-Maurice-d'Ardèche, où un lieu-dit porte encore leur nom.

Tout cela est bien banal pour une famille qui se disperse, mais ce qui l'est moins, ce sont les lieux de leur installation. D'abord, sur le Gras près de Rochecolombe, ils occupent un vaste plateau couvert des enclos caractéristiques aux murs de pierres sèches. Il en est de même à Saint-Maurice-d'Ardèche, au terroir qui porte leur nom, seul endroit de la zone où se développent encore des enclos aux longs murs.

Donc voilà des bergers, issus des pasteurs des Gras, s'installant dans des terroirs qu'ils sont capables d'exploiter avec profit, comme leurs ancêtres l'ont fait depuis des millénaires à Balazuc !



*En haut, le terroir de Fabregoule à Saint-Maurice-d'Ardèche.
A droite, le plateau de Gras, au sud de Rochecolombe, et les Molières, résidence des Fabregoule en 1316*



La population et son évolution

Dans l'Estime, il y a 63 évaluations dont 43 concernent des contribuables du castrum et des environs immédiats ; 20 sont celles de Chauzon et de Pradons. Il y a aussi cinq contribuables dit *Forenses*, c'est à dire Gens du dehors ; ils habitent Saint-Maurice-d'Ardèche, Rochecolombe, Ruoms, Aubenas et Largentière et ont des propriétés dans le territoire de Balazuc pour lesquelles ils sont imposés.

L'abbé Allignol estime à 80 le nombre total de feux et c'est bien un minimum. Car, en plus des foyers fiscaux, il y avait le clergé, les officiers, le personnel de service du château et les travailleurs exploitant les vastes terres de la *réserve* du seigneur situées autour de la Borie, près de Pradons (les *prada domini*, les prés du seigneur). Il faut ajouter les nobles ou exemptés d'impôt dont six sont connus indirectement parce qu'évoqués comme touchant des habitations de roturiers ; par exemple Noble Jacques de Rochesauve, ancien bailli et apparenté au seigneur qui, en avril 1464, lui a fait don d'un vaste quartier de sa réserve personnelle et qui porte toujours le nom de Rochesauve, au nord de Pradons.

Pour approcher le nombre de résidents, n'oublions pas que les familles médiévales regroupent toujours trois générations, ce qui fait du monde par foyer... Avec ses 5 à 600 habitants, le village de Balazuc est trois fois plus peuplé que Vogüé mais dix fois moins qu'Aubenas.

Voilà un trait éloquent de la permanence du peuplement pendant cinq siècles, sur une cinquantaine de patronymes cités dans l'Estime, plusieurs se retrouvent aujourd'hui, comme les Tastevin, Ranchin, Fabregoule, Mouraret, Martin, Rieu, Laurent, Chazal, Fromentin, Sabatier sans oublier les Balazuc...

La fin des périodes troublées et l'importance que prirent les Balazuc, au XVI^e siècle dans la vie politique de la région, amenèrent un essor démographique : de 80 feux en 1464, l'Estime de 1600 en compte 134. Comme il est impossible que le castrum accueille beaucoup de familles supplémentaires, il est évident que, les temps étant devenus plus calmes, de très nombreuses fermes se sont élevées dans la campagne, au plus près des terroirs. De nouveaux noms apparaissent, toujours bien présents aujourd'hui : les Boyer, Auzas, Constant, Duffaud, Boule, Vallier s'installent dans le village, ainsi qu'un notaire, maître Anthoine Mollier, ce qui traduit sa nouvelle importance d'autant que Pradons et Chauzon ont acquis leur " indépendance".

Les activités

En prenant en compte le cheptel on peut préciser les différences d'activités entre les gens du castrum et ceux des hameaux éloignés.

A Pradons et Chauzon, situées à plusieurs kilomètres du village, on compte vingt

familles où, en moyenne, il y a 1 vache et 1 bœuf de labour pour 3 maisons, 1 porc, 1 mule ou âne et 40 ovins ou caprins par maison. On est en pleine campagne avec de la place pour les gros troupeaux dont cinq comportent plus de 100 têtes. Il y a moins de bœufs que dans le castrum : avec plus d'élevage, il est moins besoin de labourer. A Pradons, on a la seule jument du pays et pas de chevaux : serait-elle une poulinière à l'origine des mules et des mulets ? A ce sujet, aucune indication n'est fournie sur les écuries seigneuriales ou nobles.

A Balazuc même, il y a environ 1 porc par maison, 1 vache et 1 bœuf de labour pour deux maisons, 1 bête de bât pour trois maisons et des troupeaux d'une moyenne de 10 têtes d'ovins ou de caprins seulement, sûrement par manque de place pour les abriter ou les parquer. Quand on exclut le cheptel des éleveurs professionnels de Servières (19 bovins et 600 ovi-capridés), c'est particulièrement net pour l'élevage domestique du castrum avec 450 chèvres et moutons pour plus de 43 maisons contre 800 pour 20 maisons à Pradons et à Chauzon...

L'économie du castrum comprend une large part agricole car, pratiquement toutes les familles exploitent des terres hors des murailles et élèvent des animaux mais étant moins éleveurs, les gens du village sont plus cultivateurs. Toutefois l'ambiance est un peu plus urbaine par la simple présence des nobles, les exemptés d'impôts et les "administratifs" qui devaient avoir les maisons les plus belles et les plus raffinées. La tradition de quelques chèvres à l'étable, sous plusieurs maisons du village, persistait encore, il y a moins de cinquante ans.

Le cochon est l'hôte de chaque famille, à la ville comme à la campagne, habitude qui a eu une bien longue durée ! Comme il y a peu, les carcasses étaient soit brûlées, soit ébouillantées pour éliminer les soies.

*On tue le cochon en famille. (Les Grandes heures d'Anne de Bretagne).
Pour éliminer les soies les carcasses sont grillées à la paille ou ébouillantées et racler.
Il y a moins d'un siècle, c'est ce qui était pratiqué dans les campagnes.*



Les artisans sont établis dans le castrum, un aubergiste, un forgeron, un menuisier-charpentier, un muletier mais le cardeur de laine et les éleveurs-bouchers sont domiciliés hors des murs. L'abbé Allignol ajoute un couturier et un cordonnier que je n'ai pas vu cités dans les estimations, probablement une omission de sa part.

Ces artisans sont aussi paysans :

ainsi le forgeron Anthoine Merchat possède deux hectares, jardin, grange et chazal autour du castrum, un petit cheptel (1 bœuf, 3 vaches, 2 chèvres et 1 truie). François Guis-chard, lui, est *fustier*, c'est-à-dire menuisier et son l'atelier se trouve dans une *beaume*, une grotte sous sa

maison. Outre son métier, il a aussi une étable, un jardin, un chazal, un cheptel et un hectare de terre mais il

n'est pas très riche bien que son talent soit indispensable à tous. Anthoine de Combes, le cardeur, possède un petit terroir. Celui des frères Anthoine et Armand Yccard, muletiers, est vaste où il s'y cultive vignes, céréales, légumes secs et prairies en plus d'un abondant cheptel mais, bien que plus aisés, ils paient peu d'impôt car une partie est classée terres nobles donc exemptées de charges.

Nicolas Tastevin, l'aubergiste, a plusieurs maisons dont la première citée est près de la Tour carrée : il y a aujourd'hui une splendide demeure, non modifiée, du XIII^e siècle à côté de la tour qui, peut-être, était la sienne. Des jardins, des prairies, des terres labourables et un gros cheptel en faisait le plus riche et le plus gros contribuable : 202 livres, 13 sols et 9 deniers.

La richesse et la propriété

Sans vouloir attribuer trop de valeur aux statistiques, il s'avère pourtant intéressant de mesurer la richesse des contribuables dont nous avons le montant des revenus. Dans le castrum, on connaît les sommes pour 27 contribuables (sur 43 cités) : 8 ont un revenu inférieur à 30 livres, pour 17 il est entre 30 et 100 livres avec une moyenne de 50 livres et 2 ont un revenu de 202 livres.



Forgeron et menuisier. Stalles de l'abbaye de Saint Lucien près de Beauvais.

A Chauzon, 4 contribuables ont en moyenne 73 livres. A Pradons, sur 7 revenus, 2 sont en dessous de 30 livres et la moyenne des autres est de 106 livres.

Les plus riches sont l'aubergiste et les éleveurs (plus de 200 livres) puis viennent ceux de la "campagne" (moyenne de 85 livres) ce qui a permis à neuf d'entre eux d'acquérir des maisons dans le castrum : placement d'argent ou précaution en cas de danger ? Les villageois ont un revenu correct mais bien plus faible, 50 livres de moyenne. Il y a peu de pauvres mais il faut leur ajouter tous ceux dont le capital est estimé à " néant " et dont j'ignore le nombre.

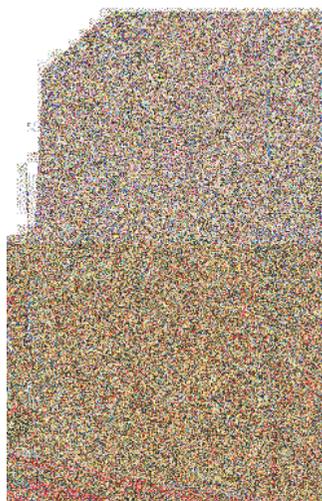
Les frères Marcel, famille assez aisée avec un bien de 72 livres peu imposé, donnent une émine (30 litres) de froment pour l'église de Balazuc : c'est la seule mention de don à l'église. L'Estime étant un document laïc, c'est normal mais les anciens curés de Balazuc ont mentionné les quantités considérables de blé offertes à la confrérie Saint-Antoine regroupant la majorité des propriétaires et dont les activités étaient à but charitable auprès des familles les plus démunies.

Une constatation s'impose car elle concerne la structure même de la société, c'est le nombre important de propriétés indivises (12 sur 63) tenues par des frères ou des héritiers. L'indivision est la solution qui évite le trop grand morcellement des parcelles, déjà bien petites et une mise en commun des outils. Même les riches s'y soumettent, comme les frères Rocher de Pradons qui ont un capital de 182 livres...

Les belles maisons de Balazuc

Nous avons vu qu'une belle demeure était à côté de la Tour carrée mais deux autres, du XIII^e siècle, se distinguent aujourd'hui par l'excellence de leur construction : on les verra en détail plus loin. D'abord près de l'église et sur la rue publique, une haute et puissante maison forte est un bâtiment particulier ; il devait être le siège des services officiels et du tribunal car en 1499, un acte est signé *dans la chambre de la tour du bas du Castrum*, la seule tour en bas du village est cette haute maison forte. En 1464, Guillaume Gautier, le bailli en exercice, y a probablement sa résidence.

L'autre maison noble est édifiée par-dessus le rempart à côté du Portail neuf. Avoir été autorisé, au XIII^e siècle, à placer ainsi une résidence, montre la notoriété et l'influence du propriétaire



Splendide maison du XIII^e siècle construite en même temps et au-dessus du rempart.

A Balazuc au Moyen Âge

de l'époque. Un seul contribuable est domicilié à cet endroit dans l'Estime, c'est Raymond Renaud qui est loin d'être riche... Bien qu'occupant tout ou partie de cette belle demeure, il n'est pas obligatoirement un descendant du premier propriétaire.

La vie de tous les jours

De tous les renseignements glanés au fil des estimations, essayons d'imaginer la vie à Balazuc au cours du Moyen Âge. Pour en illustrer les détails, j'ai choisi de reproduire des miniatures représentatives des travaux ruraux au XV^e siècle : elles sont nombreuses et les choix sont difficiles à faire mais quelle que soit leur origine on constate l'uniformité des outils et des pratiques en usage, donc aussi ce qu'on devait trouver à Balazuc.

Une obligation pour tous, c'est la marche à pied : il fallait tous les jours partir de la maison, située au cœur d'une des trois agglomérations, pour aller travailler aux champs ou mener les bêtes à la pâture, ce qui représentait au moins une heure de trajet. Les nobles et les riches avaient-ils des chevaux, c'est probable mais il n'en est pas fait état. Si certains jardins étaient proches des demeures comme les nombreuses petites parcelles au bas du village, d'autres en étaient très éloignés dans les quartiers de culture.



Char à deux roues et âne chargé de bois. (Les très riches heures du duc de Berry).

Des brouettes (Livre d'heures, Bruges).



Pour les charrois, jamais chars ou charrettes ne sont évoqués mais seulement des animaux de bât : seul la bête doit entrer dans le calcul du capital, pas les matériels. Car il est impensable d'imaginer que tout transport de pierres, de gerbes, de foin ou de raisins se fasse à dos d'homme et sur des bâts. Autre accessoire fréquent, la brouette complète les véhicules souvent figurés sur les enluminures. Le forgeron qui confectionnait et réparait les outils, pouvait aussi être charron et fabriquer des chars que tiraient bœufs, ânes et mules.

Femmes et enfants participaient aux activités diverses et surtout, s'occupaient de garder et de traire les bêtes, labour important en raison de l'abondant cheptel. La laine était cardée puis filée à la quenouille à la maison, pour les besoins domestiques.



Pâturage des moutons avec chien de berger. Tonte au ciseau de force. (Les très riches heures du Duc de Berry et Missel de Jean de Foix).

Y-avait-il dans quelques maisons de petits métiers horizontaux (basse lisse) pour confectionner les toiles unies et grossières des vêtements de travail ? C'est très possible car ce tissage ne demande pas la haute technicité des tissus élaborés comme les velours, les brocards des habits nobles ou ecclésiastiques.

Tissus fins et habits de cérémonie des paysans devaient être achetés sur les marchés des villes voisines ou lors des grandes foires annuelles.



Métier à tisser domestique, de basse lisse (Stalle de l'abbaye de Saint Lucien près de Beaumont).

A Balazuc au Moyen Âge

Les miniatures nous illustrent abondamment les vêtements portés pour le travail des champs : robe longue et jupon pour les femmes avec un manteau l'hiver, tunique sur des pantalons collants pour les hommes, toujours en tissus colorés bleu, vert ou rouge. Quant aux dessous féminins, on connaît la culotte et les chaussettes contre le froid.



Les vêtements de travail à la campagne. Pour les sous-vêtements, on en connaît car c'est presque l'époque de Rabelais ! (Les très riches heures du Duc de Berry).

Il est une activité jamais évoquée, la pêche dans la rivière. Ce devait être pourtant une source de nourriture appréciée, en particulier pour les vendredis et le Carême. Car l'Ardèche était, il y a peu d'années encore, une rivière abondamment pourvue en truite, chevesne, barbeau et anguille.



Il est bien connu, même à Balazuc, que la pêche à l'anguille est bien meilleure la nuit... (Missel, Bologne).



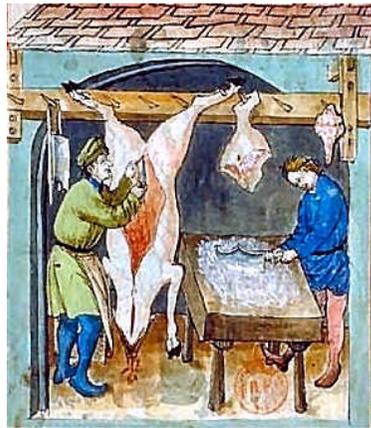
Pêche au filet en rivière (Psautier de la reine Mary)

Un acte nous dit que le seigneur de Balazuc et son parent, le seigneur de Montréal, possédaient une barque dans le *port de Lanas*, village à deux kilomètres en amont du castrum. Ils l'ont cédé en 1472 à un menuisier de Balazuc, contre l'entretien de leur bateau et une redevance de trois cartes (soit 45 litres) de froment payables à chacun des seigneurs. Comme on conçoit mal une navigation sur l'Ardèche, il faut penser qu'il servait à la pose de filets.

La nourriture était suffisante et variée, pain de froment, soupe de vesce, d'avoine ou d'orge, lait et fromages d'un cheptel de 1900 têtes, légumes des jardins avec choux, potirons, raves, navets, panais, poireaux et oignons.

La viande ne manquait pas avec les clapiers et les basses-cours, avec le cochon familial, avec les agneaux et les chevreaux, sans oublier le petit cheptel domestique dont chacun avait le droit de disposer pour ses propres besoins. En effet pour faire commerce de viande, l'accord du seigneur était indispensable et probablement seuls les frères Borry, à Servières, possédaient ce droit. Ils devaient tenir un local de boucherie mais on ignore si c'était à Servières ou au castrum.

Boucherie avec carcasse de bovin et table de découpage de la viande.



Arrachage des navets (Nouveau testament, Italie).



L'Estime parle à plusieurs reprises de cens versé en fruits : il est évident que les arbres fruitiers étaient représentés par une abondance de variétés dont beaucoup ont été oubliées. En plus du figuier, espèce endémique du monde méditerranéen, les pommes, les poires et les noix, espèces connues en Europe depuis la préhistoire, sont culti-



Abattage d'un bovin avec un merlin (Livre d'heures par Simon Marmion).

vées depuis l'antiquité. Les prunes sont arrivées avec les Croisades et on est sûr de la

A Balazuc au Moyen Âge

présence de l'abricot, de l'amande et de la pêche seulement depuis le XVI^e siècle. Poiriers et noyers apparaissent dans des noms de lieux. Hors des espèces arrivées tardivement, il devait donc y avoir, en plus de la consommation familiale, des vergers source de revenus modestes pour des arboriculteurs qui maîtrisaient la greffe, la sélection et la taille.



La taille des arbres fruitiers. On reconnaît des arbres de petite forme (en quenouille) et ceux de plein vent. (Les grandes Heures de Rohan).



Préparation du greffon au couteau et greffe en couronne (Psautier cistercien dit de Bonmont, Bâle).

Les outils et ustensiles médiévaux sont bien semblables à ceux de nos arrière-grands-parents ruraux. Nous avons vu le tonneau mais il y a les bêches en bois à lame de fer, les houes et les pioches, les faux, les serpes pour tailler la vigne et les fruitiers, les grandes faucilles ou volants pour moissonner, les pressoirs, les vans en osier, les charrues à roues, etc.



Affûtage de la faux, bêche et serpe à tailler (Psautier cistercien de Bonmont, Bâle, Livre d'heures à l'usage d'Amiens, Missel de l'abbaye de Montereuf).



Volant à moissonner, pressoir et boue en fer(ou fossoir) (Missel romain dit de Boniface VIII, Livre d'heures à l'usage de Rome et livre d'heures de Charles d'Angoulême).

Charrue à roue avec soc en bois garni de fer (Très riches heures du duc de Berry).



La qualité de la vie

L'Estime de Balazuc laisse transparaître une existence rude, des travaux pénibles mais une qualité de vie acceptable au XVe siècle, peu après les difficultés de la guerre de Cent Ans. Sans avoir la richesse que pouvaient connaître des bourgs et des villes où le commerce devenait la base de l'économie, les producteurs ruraux de la basse Ardèche disposaient d'une certaine aisance matérielle.

Même les pauvres, il y a toujours des malchanceux et des défavorisés, ceux qui n'avaient pas d'autre terre qu'un jardin, pouvaient se nourrir en mettant leurs bras au service des autres, grâce aux associations de charité et probablement à la solidarité de tous, naturelle dans l'ambiance religieuse médiévale.

Si la terre nourrissait correctement les hommes, elle était aussi la source de revenus complémentaires pour certains. Nous avons vu la vigne très largement cultivée et le vin produit en assez grande quantité ; le cheptel fournissait laine et viande et assurait, en plus, la prospérité de beaucoup : Servières, Pradons et Chauzon comptaient les plus gros troupeaux, ceux de cent têtes au moins, qui alimentaient les marchés des villes voisines, Ruoms, Aubenas et bien d'autres plus lointaines.

A Balazuc au Moyen Âge

Les miniatures médiévales illustrent une certaine sérénité de vie qui rompt le cours des travaux et des saisons par des repos, des fêtes et des jeux.



Durant les veillées d'hiver, homme et femmes devant le feu. Arbre de mai (Missel de l'abbaye de Montierneuf, Grandes heures d'Anne de Bretagne et Les très riches heures du Duc de Berry).



Pour conclure

Malgré les imperfections et les lacunes de notre source, nous avons pu saisir une partie de la vie de Balazuc et imaginer le labeur quotidien de ses habitants, allant d'une parcelle à l'autre pour s'assurer nourriture et quelques revenus. Quelques uns tiraient des profits de l'artisanat mais c'est surtout l'élevage des moutons et la vigne qui étaient d'un bon rapport pour ceux qui s'y consacraient. Les gens du castrum bénéficiaient de solides maisons, en sûreté derrière un haut rempart, construits à une époque faste par un seigneur et par une cour dotés de bonnes finances en ce XIII^e siècle qui a vu un essor spectaculaire de l'économie française. Dans les campagnes la hausse générale des prix a enrichi tous ceux qui avaient quelque chose à vendre, ce qui ne sera plus le cas au XIV^e siècle avec les épidémies et les guerres.

Un fait majeur ressort nettement, celui de la continuité d'un territoire dans ses terroirs et dans ses ressources. Les terrains cultivés ont peu varié depuis le Moyen Âge car ils dépendent de la nature géologique du sol ; même les moyens modernes de défonçage ne peuvent gagner des parcelles à la production sur un sol trop rocheux. Tout ce qui était exploitable, l'a été il y a sept siècles. Et pourtant, au XVIII^e siècle,

l'autorité royale avaient demandé des efforts aux Languedociens pour gagner des terres. Sans vraiment beaucoup de résultats à Balazuc, semble-t-il, les anciens avaient exploité tout ce qui pouvait l'être...

Si la population a doublé entre la fin du Moyen Âge et le début du XX^e siècle, on le doit seulement aux meilleurs rendements apportés par l'amélioration du matériel agricole, quand on est passé de l'araire à la charrue à roue puis au brabant double tiré par des bœufs.

Les Gras et les garrigues à moutons, aménagés depuis des millénaires par ceux qui étaient et qui restaient les *pasteurs des plateaux*, ont peu changé depuis ces lointaines époques, même si les troupeaux n'y paissent plus aujourd'hui.

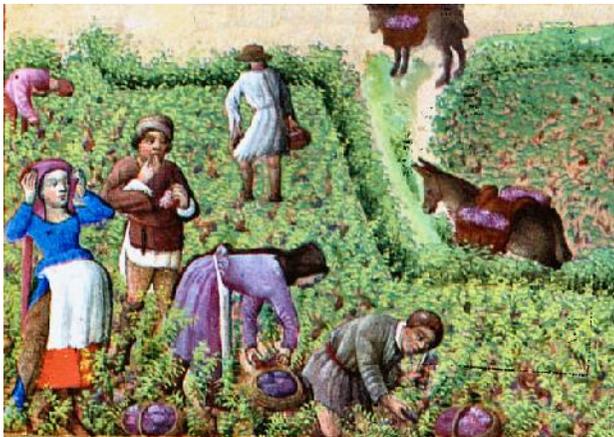
Autre constatation fondamentale, Balazuc était un pays de vignes : la moitié des terres cultivables leur était consacrée, l'autre moitié nourrissait la population en auto-suffisance et les vastes terres collectives fournissaient un revenu pastoral non négligeable. Dès le XVIII^e siècle, la culture céréalière a pu diminuer grâce aux échanges plus faciles entre les régions, ceci au profit des mûriers et du ver à soie d'un meilleur rapport. Bien plus tard, au milieu du XX^e siècle, les tentatives de culture des fruits ont échoué et l'arboriculture a été abandonnée au profit de la tradition séculaire du pays, la viticulture.

Si Balazuc a entretenu et conservé ses maisons pendant des siècles, il a su garder intacts ses terroirs. Après la glorieuse épopée de la soie, après l'éphémère exploitation des fruits et aujourd'hui l'élevage quasi industriel des chèvres, il est bon de continuer ici,



Les vignobles à l'Estrade et aux Plagnes

A Balazuc au Moyen Âge



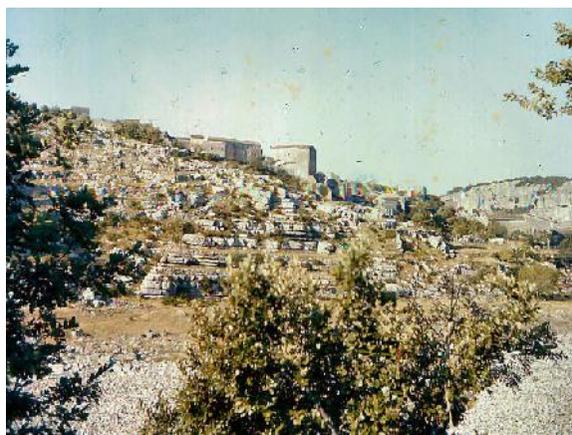
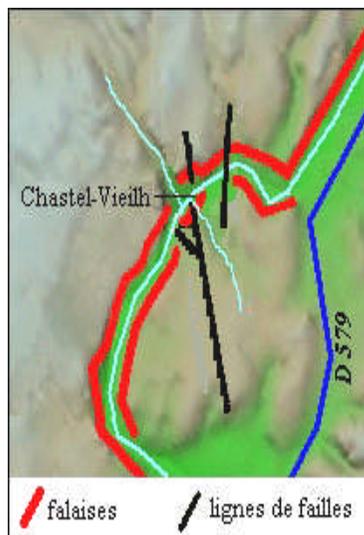
*Hier et aujourd'hui
(Riches heures du Duc de Berry et photo G. Boyer)*



LES HOMMES AMENAGENT LES PIERRES

Balazuc est le fruit d'un combat entre les hommes et la pierre, celui de la persévérance et de la sueur contre la roche. L'archéologue sait que l'implantation des hommes n'est pas toujours aisée dans une nature non maîtrisée, sans moyens techniques mais ici, cela atteint des sommets de difficulté compte tenu du relief et de la nature du sol.

Il fallait donc une raison impérieuse pour s'accrocher au rocher, le modeler à ses besoins alors que tant d'autres sites plus commodes ne manquent pas dans les environs, tels ceux occupés sur les terrasses de l'Ardèche par Vogüé, Pradons, Ruoms, etc.



En 1960, la végétation n'avait pas encore envahi les pentes aux couches multiples et peu épaisses semblables à celles sur lesquelles s'est construit le village. A gauche on voit nettement une faille oblique.

Nous allons voir les raisons de cet acharnement à vouloir lutter contre la nature hostile.

Le site

Balazuc s'est installé sur une forte pente accidentée qui forme une rupture dans l'alignement des falaises entre lesquels l'Ardèche est enfermée, début d'une longue suite de défilés qui la conduiront jusqu'au Rhône.

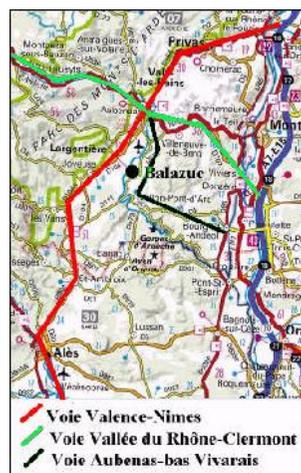
Une discontinuité morphologique, géologiquement explicable par des mouvements entre des failles, est à l'origine d'un paysage différent de celui des falaises voisines. Les abrupts disparaissent au profit de couches en gradins, moins compactes, plus litées : ici c'est un chaos rocheux, parfois ruiniforme par action de l'érosion. Des mouvements tectoniques de faible amplitude subis depuis 135 millions d'années ont laissé là des étages sédimentaires bien différents de ceux des falaises alentour.

La topographie fixe le passage

Voyons les nécessités et les conditions de circulation aux époques non motorisées où on évitait d'allonger les distances pour économiser ses pas.

Depuis Aubenas ou la vallée du Rhône, il y a deux axes importants de déplacement, un vers le sud-ouest et la région d'Alès par la dépression de Joyeuse et l'autre en direction du sud-est vers le bas Vivarais par la vallée de l'Ardèche. Entre les deux, la communication se heurte aux reliefs de calcaire dur à l'origine de hautes falaises, de gorges profondes où coulent l'Ardèche et ses affluents. Pour franchir cette barrière on doit profiter de conditions de terrain particulières qui se trouvent réunies à Balazuc, celles que l'on a vues, la rupture dans la barrière des falaises.

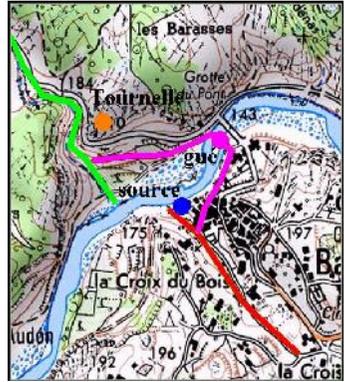
Entre la voie sud-ouest et celle du sud-est, il y a ici la conjonction de deux petites vallées, aux ruisseaux intermittents, qui se font face : celui de Chassel passant sous le village (en rouge sur la carte) et celui de Peyrefroide qui descend des Gras en face de Balazuc (en vert). Donc possibilité exceptionnelle de traverser par une fracture dans les lignes de falaises dont on vient de voir l'origine. Seul petit ajustement nécessaire, le ruisseau de Chassel arrivant très au-dessus de la rivière, il faut se détourner par un petit col puis



descendre vers le gué (en rose), là où la roche vive affleure, créant une chaussée immergée solide dont la pérennité n'est jamais menacée.

La zone de Balazuc devient de ce fait un point stratégique unique pour contrôler tout passage. De chaque côté de l'Ardèche il y a une éminence abrupte mais celle de la Tournelle, en rive droite, est petite et surtout elle ne dispose pas de source.

En effet l'archéologue sait que depuis des temps immémoriaux les hommes s'implantent toujours près des sources, même si rivière ou lac sont à leur pied. Car l'eau doit être pure et toujours limpide : à Balazuc, c'est la source au bas du village, sous le Chastel-Vieilh, qui a permis une installation permanente.



Balazuc s'installe au fil des siècles

Le site était parfait, il restait seulement à aménager ces pentes où chaos de rochers, fissures, dénivelés rendaient le passage et l'installation difficiles. Et c'est là où interviennent l'ingéniosité, le labeur et la patience des hommes.

En effet depuis des millénaires il y a eu là un tracé qui menait à un gué : une hache en bronze, de 700 avant J.-C., n'a-t-elle pas été déposée dans une profonde fissure de la dalle du gué ? Les anciens avaient l'habitude de sacraliser ainsi ces traversées des cours d'eau.



*Hache à douille en bronze
trouvée dans le gué.*

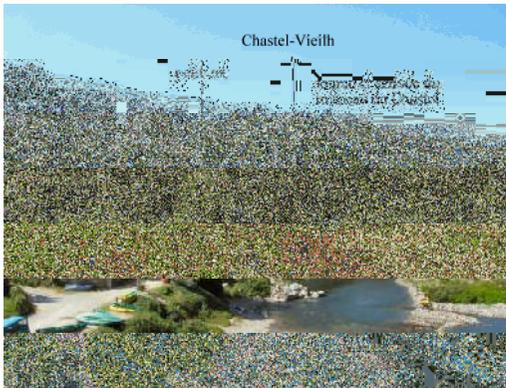


*La cave du XIII^e siècle est
placée dans une large fissure du
rocher.*

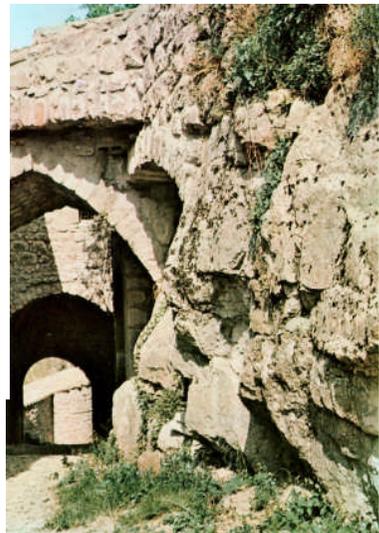
Les hommes aménagent les pierres

Ensuite les pentes accidentées reçurent des infrastructures permanentes d'habitat puis de défense qui ont dû aller en s'améliorant pour finalement aboutir à l'établissement d'un poste gaulois au nom évocateur : *Baladunum*, *dunum* c'est la place forte en gaulois (nom qu'on retrouve à Verdun, citadelle gauloise d'Eclassan, en Ardèche), *Bal*, signifiant hauteur, rocher. Le village actuel avec ses ruelles, ses maisons étagées, emboîtées, laisse un peu deviner le relief initial. Les failles et les fissures ont reçu caves, étables ou citernes ; voûtées, elles supportaient des demeures. Les rochers les plus gênants ont été taillés à la masse, au burin ou éclatés au coin de chène arrosé d'eau : il n'est que de voir les assises rocheuses des murs et les parois des caves ou des étables. Pour atteindre le gué, un sentier puis un chemin ont dû être ouvert dans la roche et les creux profonds remplis de terre et de caillasse. Cette nécessité d'aménager les rochers a eu une conséquence bénéfique, celle de fournir immédiatement et sans transport excessif le matériau de construction.

Voilà ce que le travail des hommes a mis des siècles à rendre accueillant des chaos de roche, d'abord sur une petite surface au bas du village puis, on le verra, tout un flanc de coteau pour recevoir le Balazuc que l'on visite aujourd'hui.



Le chemin descend vers le gué



Le chemin vers l'Ardèche longe une paroi rocheuse grossièrement taillée.

LES VESTIGES LES PLUS ANCIENS

LES SALLES ET SON SARCOPHAGE PALÉOCHRÉTIEN

Le hameau des Salles, à deux kilomètres en amont du village, livre des vestiges gallo-romains au gré des travaux agricoles. Un sarcophage de marbre blanc veiné de noir fut mis au jour par un labour au XVI^e siècle. Au vu de sa qualité exceptionnelle, il s'agit de la sépulture d'un dignitaire laïc ou ecclésiastique ou d'un personnage de l'aristocratie terrienne qui aurait été inhumé dans une nécropole éventuellement païenne, près de la route antique. (son fac similé est présenté sous la mairie de Balazuc, N°1 du plan).



Au bout de cette ancienne voie romaine, le lieu-dit l'Estrade, de strata, la route en latin. Elle mène au hameau des Salles.

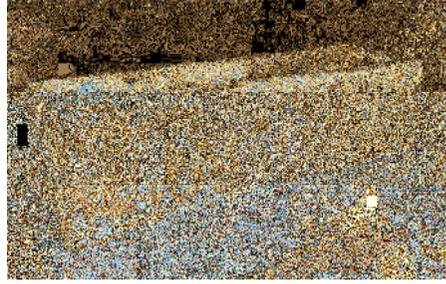
Ce splendide monument funéraire antique, sculpté en haut-relief, est le premier témoin, ô combien spectaculaire, de la présence à Balazuc d'une communauté importante et opulente, le long de la voie romaine entre la vallée du Rhône et Nîmes.



Les fragments de colonnes extraites lors de labours au hameau des Salles. Elles attestent une riche propriété antique. Photo P. Mouyon

Les vestiges anciens

En excellent état, il fut mutilé après sa découverte, sans que l'on sache ni quand ni par qui, les cassures étant fraîches. Utilisé longtemps comme autel dans l'église voisine de Saint-Maurice-d'Ardèche, il fut transféré au musée de Lyon en 1847 (aujourd'hui au Musée gallo-romain de Lyon), pour le préserver d'une décision d'expulsion de l'évêque de Viviers qui y voyait un monument païen.



Dans le Midi de la France, on a découvert un assez grand nombre de ces sarcophages issus des ateliers d'Arles, datés de la fin du IV^e ou du V^e siècle qui produisirent des tombeaux chrétiens portant des reliefs représentant des scènes de l'Ancien ou du Nouveau Testament. En voici les interprétations les plus communément admises pour celui de Balazuc.

Première scène : Deux personnages vêtus de la tunique talaire (qui descend jusqu'aux talons) à larges manches ; aux pieds de l'un d'eux les jambes et le haut des cuisses d'un enfant assis dont le corps a été brisé. C'est le Christ, accompagné par un apôtre, qui ressuscite le fils de la veuve de Naïm.



Deuxième scène : Deux personnages debout, vêtus de la tunique talaire ; les têtes ont été brisées. Celui de gauche est sur un plan moins avancé : ce serait Daniel qui empoisonne le dragon, dont il ne reste plus que la partie inférieure et qui était enroulé autour d'un petit arbre (*cette interprétation est controversée car la scène est difficile à déchiffrer*).



Troisième scène : Le Christ, accompagné par un apôtre, guérit le paralytique, en lui ordonnant, la main étendue, de s'en aller avec son lit. Au-dessous de la main, on aperçoit le paralytique guéri, emportant son lit.



Quatrième scène : Deux personnages représentent, malgré l'absence de leurs têtes, le Christ et saint Pierre ; le premier est à droite et le second est identifié par un coq qui est à ses pieds. Le Christ annonce au chef des apôtres son triple reniement.



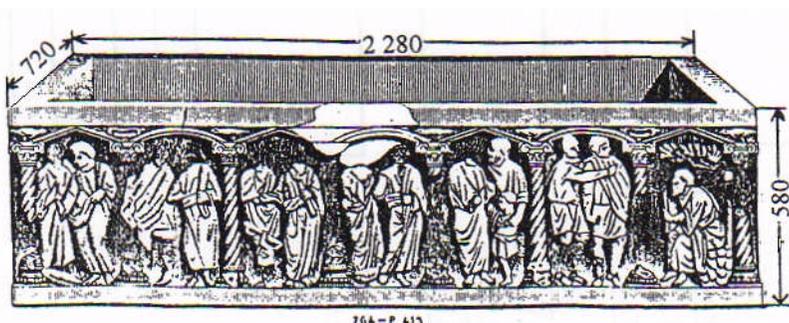
Cinquième scène : C'est le miracle de la guérison d'un aveugle de naissance. Trois personnages sont debout ; celui du milieu, l'aveugle, est un enfant sur les yeux duquel est appliquée la main du Christ. Cette main et l'avant bras ont été brisés



Sixième scène : Deux soldats romains à la chevelure touffue sont vêtus de la tunique courte et chaussés de sandales ; ils ont la tête tournée à gauche et le premier désigne de son bras le personnage de la scène suivante. C'est l'arrestation de saint Pierre.



Septième scène : Un personnage barbu, assis sur un rocher, est adossé à un arbre ; il est vêtu d'une tunique, sa chevelure est courte. C'est saint Pierre qui enseigne, un rouleau (*volumen*) à la main. Cette scène, souvent montrée, est dite *chaire de saint Pierre*.



Gravure du catalogue du Musée de Lyon du XIX^e siècle

PEU DE RESTES DU HAUT MOYEN-ÂGE

Dans le bas du village, au fond de la petite vallée qui mène à l'Ardèche et hors des murs, un très ancien bâtiment, transformé en garage, possède un mur très épais, des amorces de voûte et une fenêtre haute et étroite avec un arc monolithique. On a là, très probablement un édifice préroman ou du tout début de l'époque romane.

A-t-il été une chapelle funéraire entourée d'un cimetière ? En effet les espaces plats assez vastes pour cette utilisation sont difficiles à dégager dans le village construit entre les rochers ; le vieux cimetière, au XVIII^e siècle, était en face de ce bâtiment.

Un acte de 1587 nomme une chapelle de saint Nicolas de Lancier, nom qui rappelle l'origine de Wilhelm Hastafra (lance brisée), le premier seigneur de Balazuc. C'est très probablement cette chapelle.



*Chapelle préromane avec sa fenêtre très étroite
(N° 3 du plan)*

Un autre témoin de ces périodes reculées est une pierre d'autel retrouvée enfouie dans le sol de l'église romane et qui daterait aussi de l'époque préromane. Nous en reparlerons plus loin.

Le Chastel-Vieilh, qui domine l'Ardèche sur un promontoire, parfois appelé Roquette, à côté de l'église romane, occupe la meilleure position défensive du village. Voilà certainement la plus ancienne construction où résidaient les seigneurs mais les modifications successives, en particulier à l'époque gothique, ne permettent pas d'en retrouver les éléments primitifs (N° 4 du plan).



L'AGE D'OR DU VILLAGE, DU XI^e AU XV^e SIÈCLE

L'église romane

Connue et visitée depuis longtemps, l'ancienne église, a été sauvée de la ruine il y a un demi-siècle par la réfection du toit mais, à l'intérieur, elle portait les stigmates de l'abandon qui masquait trop sa sereine harmonie. Une restauration en 2007 lui a rendu son vrai visage et elle a retrouvé sa beauté.

En 1927, elle était inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques qui la rattachait aux XI^e et XII^e siècles. On se fiait depuis aux dates inscrites sur les panneaux indicateurs annonçant le XII^e siècle, sans se poser plus de questions... Ce que je propose, sur des bases archéologiques, architecturales et religieuses montrera combien il est malaisé de comprendre son passé presque dix fois séculaire. Actuellement, bien des pièces manquent au puzzle et l'histoire définitive de l'église romane de Balazuc n'est pas encore totalement écrite...

Essayons pourtant de reprendre le dossier à la lumière des données nouvelles.

Elle se dresse dans le bas du village et on y accède par une petite place dominée par l'abside, à côté de laquelle monte une étroite calade pour atteindre rapidement la porte. Sans entrée majestueuse, c'est pourtant le plus bel ensemble architectural de Balazuc. L'église, dédiée à sainte Marie-Madeleine, frappe d'abord par sa grande simplicité. Elle est formée de deux nefs accolées : la première, voûtée en berceau, possède une abside et la deuxième a des voûtes d'arête et un fond plat.

Tout de suite une légende à oublier...

Certains, à l'imagination fertile, ont cru voir dans la disposition des rochers colmatés sous la nef, les traces d'architecture mégalithique antérieure à l'édification de l'église : c'est ce qui accrédite pour eux la légende d'un lieu de culte solaire préhistorique. Ainsi se justifiait l'origine de l'ancien toponyme du lieu : *Baladunum*, viendrait de Bélénus, le dieu germanique du soleil. Il n'en est rien car les vides entre les éléments rocheux en place ont été simplement remplis de pierres plus ou moins garnies de mortier pour les besoins de la construction ; en outre le préfixe bien connu *Bal* signifie, en gaulois, la hauteur, l'escarpement.

La nef d'entrée

Comme le veut l'usage, l'église est "orientée", c'est à dire dirigée vers l'orient et le soleil levant. La première nef de 15 m de long, 4,5 m de large et de 7,5 m de haut, est montée avec un appareil régulier, soigneusement taillé, en pierre de Balazuc à de très rares exceptions près. Elle est voûtée en berceau avec quatre arcs doubleaux : deux reposent sur des pilastres et deux, au centre, sur des corniches. Les parties les plus hautes de la voûte ont des voussoirs très réguliers en tuf qui tranchent par leur couleur brune. Matériau solide et léger, le tuf chargeait moins les murs qui présentaient alors un moindre risque d'effondrement. Les voussoirs de la travée du fond sont en pierre de Balazuc et non en tuf : ils soutiennent le lourd massif du clocher.



La qualité de l'équarrissage et de la taille des pierres, la finesse des joints laissent penser que l'édifice n'a pas été enduit de crépi lors de sa construction et la restauration l'a restitué dans son état d'origine.

Ce ne sont pas les murs qui soutiennent directement la voûte mais des arcs aveugles en berceau reposant sur des tailloirs chanfreinés, à l'exception de ceux du chœur, en calcaire jaune non local, ornés d'une moulure. Ces berceaux correspondent à trois travées d'inégale largeur.





Les tailloirs en pierre locale ne sont pas ornés contrairement aux deux du chœur qui sont en calcaire fin.

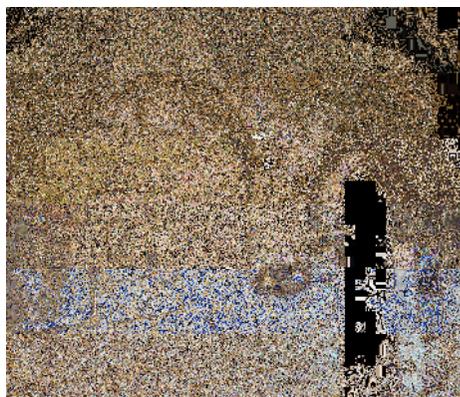
C'est bien après, au XIII^e siècle, que la charge de la voûte sera équilibrée par un berceau construit entre une habitation et le mur sud. Au nord, la nef latérale la contrebutte aujourd'hui mais, lors de sa mise en place, le mur nord de l'église devait supporter seul la poussée.

A l'intérieur, les travaux récents ont remis au jour un petit tabernacle dont l'ouverture est un curieux et original arc monolithe en calcaire fin jaune. Cet accessoire liturgique d'une extrême simplicité témoigne d'un respect des pratiques religieuses mais aussi de la pauvreté des maîtres d'œuvre.



Tabernacle inclus dans le mur, remis au jour lors de la restauration.

Ouvrant au sud dans une calade étroite, la porte d'entrée possède une voussure posée sur des tailloirs non ornés. Deux autres voussures la décorent, une au-dessus et une autre à gauche, reposant sur des comiches.



L'abside

L'abside est voûtée en cul-de-four par des pierres plates montées en encorbellement, comme on le voit bien après l'enlèvement des enduits. C'est une technique très ancienne, assez rudimentaire mais ingénieuse car elle ne nécessite pas de coffrage en bois.

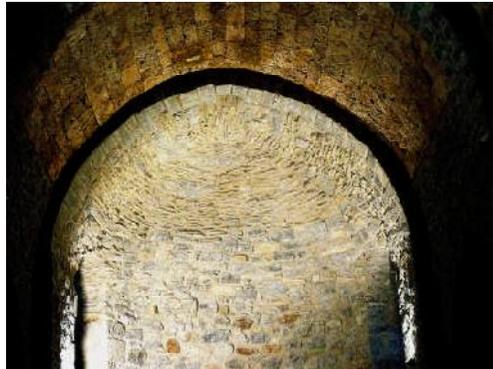
Trois ouvertures à arc roman, aujourd'hui garnies de vitraux de Jacques Yankel, artiste contemporain bien connu, l'éclairent. Les claveaux des arcs sont en pierre jaune non locale : ils provenaient d'ateliers de taille spécialisés car les tailleurs de pierre de Balazuc ne devaient pas être capables de façonner les formes géométriques complexes des arcs à claveaux. Il en sera de même pour les fenêtres de la deuxième nef.



Ces trois fenêtres ont été mises en place après la construction de l'abside, comme le montrent les raccords inégaux entre claveaux, pieds-droits et mur. Très probablement, il faut imaginer les baies primitives étroites, à arc monolithe comme on en voit au début de l'époque romane, vers 1050. Cette hypothèse serait un argument pour placer l'édification de l'abside lors de la première phase du roman. Une fenêtre de ce type éclairait le chœur de la deuxième nef et ce pourrait être celle récupérée dans l'abside, lors du changement des baies et de la création de cette nef supplémentaire au XIII^e siècle, comme on le verra.

Une interprétation sans fondement

Le parement externe de l'abside est de bonne qualité, homogénéité des pierres, régularité de leur assemblage sur toute la hauteur. Trois meurtrières étroites ont été parfaiti-



Voûte en cul-de-four montée par des pierres en encorbellement. En avant la voûte est en tuf, plus sombre que la pierre locale

tement intégrées dans le haut du mur, dès sa construction au Moyen Âge. Leur présence est à l'origine du commentaire injustifié qui raconte que l'abside fut fortifiée au moment des guerres de religion à la fin du XVI^e siècle. L'appareil des pierres ne montre aucune transformation ultérieure. Ces meurtrières, d'où pouvaient tirer les arbalétriers, faisaient de l'église lors de sa construction, antérieure à la première enceinte du XII^e siècle, un point de défense complémentaire du Chastel-Vieilh voisin.



Claveaux en pierres jaunes de la fenêtre du fond de l'abside. Les raccords sont imparfaits entre l'arc, les pieds-droits et le mur ce qui prouve que la fenêtre a été placée après la construction du mur.



Baie étroite et haute, à arc monolithe ; placée au fond du chœur de la deuxième nef elle fut montée en même temps que le mur.

L'autel en pierre

La splendide pierre d'autel qui a été extraite du sol de l'église lors de travaux, il y a plusieurs décennies (au milieu du XX^e siècle ?) a été replacée dans le chœur de la première nef. Retrouver d'anciens autels enfouis dans les églises romanes devient fréquent par la multiplication des restaurations. Je citerai, parmi les plus récentes, celles de Saint-Avit-de-Vialard en Dordogne et de Sainte-Eulalie-d'Olt en Aveyron.



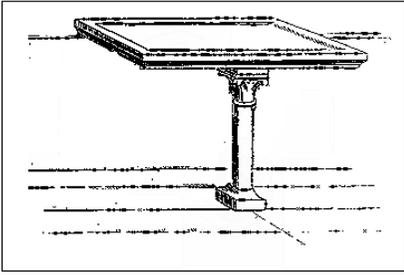
Pierre d'autel creusée de Balazuc.

La rigole est dans le coin supérieur gauche. L'autel n'a pas été replacé correctement car la rigole d'angle doit être à l'avant et non derrière pour être utilisable.

La partie arrière a été abattue pour s'insérer dans une absidiole ronde. C'est là où il y avait probablement une gouttière d'évacuation. Ceci montre aussi que cette pierre d'autel a été réutilisée dans l'église du XI^e siècle.



L'âge d'or de Balazuc



Pour comparaison, autel de la collégiale Notre-Dame, édifiée à partir de 1150 à Montréal (Yonne). Creux, il est percé d'un trou d'évacuation. (Dessin E. Viollet-le-Duc)



Pierre d'autel en marbre de Saint-Marcel-de-Crussol, Ardèche, décoré de colombes et de l'alpha et l'oméga. Datée du VI^e siècle.

C'est une pièce assez exceptionnelle tant par sa nature que par son excellente conservation. Un autel fort semblable se trouve dans l'église romane de Sauveplantade, près de Balazuc. Même pierre en calcaire jaune clair, dimensions et forme voisines et surtout même surface légèrement creusée ; son chanfrein est décoré de motifs végétaux alors qu'à Balazuc les flancs sont lisses. Mais, pour la pierre de Sauveplantade, un de ses côtés a été abattu pour qu'elle puisse s'insérer dans une absidiole ronde ; c'est donc un autel réemployé. De plus, on ignore s'il y avait ou non une perforation ou une rigole dans la partie manquante.

On attribue un âge préroman à l'autel de Balazuc comme à tous ceux trouvés dans les mêmes conditions, enfouis lors de la construction d'églises romanes car ils provenaient d'édifices religieux préexistants. L'autel de Sauveplantade est antérieur à sa mise en place dans l'absidiole de l'église, datée du XI^e siècle.

Je ne suis pas un spécialiste pour en débattre mais ces autels creusés existent depuis le VI^e siècle si on en croit celui de Saint-Marcel-de-Crussol en Ardèche, soit 600 ans au moins de présence dans les églises !

Cet autel prouve l'existence, ici, d'un lieu de culte chrétien construit avant notre église romane : était-il carolingien comme certains l'ont évoqué ?

Encore une légende à oublier !

A son sujet, il est une légende qui court depuis bien trop longtemps et à laquelle le préhistorien que je suis voudrait mettre fin, celle qui en fait un autel druidique. Simplement parce qu'il est légèrement creux et qu'une rigole s'en échappe dans un

angle pour *laisser couler le sang des sacrifiés*... Et l'imagination de se débrider chez les guides, les commentateurs clercs ou laïcs ! Nous allons voir que l'explication est plus historique, encore que tout aussi sacrée...

Depuis le haut Moyen Âge, on connaît beaucoup de pierres d'autel creuses, comportant ou non un trou d'évacuation : *Il semble que ces tables aient été creusées et percées de trous afin de pouvoir être lavées sans crainte de répandre à terre l'eau qui pouvait entraîner des parcelles des Saintes espèces* (E. Viollet-le-Duc). Ce geste s'accomplit toujours au cours de la liturgie d'aujourd'hui, mais d'une autre manière : les fragments de l'hostie cassée ne tombent plus sur l'autel mais sur la patène d'où ils sont soigneusement remis dans le calice.

Qu'on arrête les délires sur les pierres à sacrifices gaulois, la réalité est bien plus simple mais tout aussi belle car liée à un rite religieux !

Entre les deux nefs, la Vierge de Balazuc

Lors de la récente restauration fut abattu le mauvais mur qui séparait les deux nefs dans la travée du fond. Et la surprise fut grande de voir apparaître une niche au sommet en bâtière. Sa construction a été visiblement postérieure à l'édification de l'église ; elle pouvait avoir été la place de la statuette de la Vierge, en calcaire peint, qui fut portée dans la nouvelle église en 1892. Classée à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques par arrêté du 14 août 1973 avec la mention " époque indéterminée ", elle est conservée à la Mairie.

C'est une Vierge dont la tête de l'enfant qu'elle porte est cassée. De facture rustique qui pourrait être médiévale, elle est bien difficile à dater avec précision bien que certains guides la situent au XII^e siècle sans aucune preuve. Mais par son testament, Antoine de Balazuc, en 1480, fait un legs pour la "*lampe de Notre Dame de Balazuc*" ; était-ce notre statue qui, dans sa niche, était éclairée par un lumignon ?



La deuxième nef

Une autre nef est accolée sur le côté nord. De même largeur mais de plus faible hauteur, elle est voûtée d'arête avec trois travées correspondant à celles de la première nef. Les voûtes s'engagent dans les murs sans intermédiaire. Le dégarnissage de l'enduit nous les montre faites d'un appareil grossier, aux moellons à peine équarris et aux joints très larges.



Cette nef ne possède pas d'abside, le fond du chœur étant un mur plat avec une haute fenêtre dont l'arc monolithe et les pieds-droits sont en pierre jaune non locale : montée avec le mur, je pense qu'elle pourrait être le réemploi de celle primitivement en place dans l'abside. Elle a été obturée par la sacristie, au XVII^e siècle.

Trois autres ouvertures, de formes et de dimensions différentes, ont été assemblées avec le mur nord qui ne possède pas le bel appareil de la première nef. Celle du mur ouest est en partie obturée par la voûte.

Garnies aujourd'hui de vitraux de Jacques Yankel, elles ont un arc en plein cintre très bien taillé, toujours dans ce calcaire jaune et fin. Là aussi, les claveaux ne sont pas d'origine locale. L'axe de ces fenêtres est exactement celui du berceau des travées, ce qui laisse supposer une volonté de symétrie lors de la construction, bien que les baies ne soient pas identiques.



Le mur occidental vient buter contre l'abside en bouchant une partie de l'embrasure de la fenêtre. Celle-ci a été mise en place après la construction de l'abside, au vu du raccord approximatif entre les pierres de la fenêtre et le mur.

Sur le côté est, les appareils entre clocher et deuxième nef sont aussi très différents. (photo P. Mouyon)

Quand a-t-elle été édifiée ?

A l'extérieur, tant sur les côtés est qu'ouest, il n'y a aucun mariage des pierres entre les murs de cette nef et le mur de l'abside d'une part, celui de la base du clocher d'autre part : à aucun endroit la nef est dans la continuité matérielle de la première construction. Il est évident qu'un nouveau bâti est venu, postérieurement, s'accoler au premier, c'est ce qui a toujours incité à y voir un agrandissement de la première église.

Bien des dates ont été émises pour sa construction, en particulier celle du XVII^e siècle, hypothèse qui a, malheureusement, toujours la vie dure dans les publications et les commentaires ; mais rien ne l'étaye. Par contre beaucoup d'éléments attestent d'une date beaucoup plus ancienne, ce qu'on va voir.

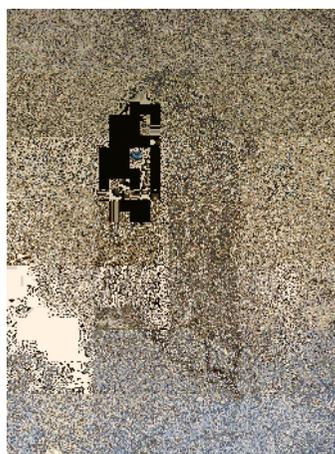


Les ouvertures du côté nord n'ont ni la même forme ni la même dimension.

- Toutes les fenêtres romanes ont été montées en même temps que le mur contrairement à celles de l'abside que l'on a vu réinsérées postérieurement.

- Les fenêtres du nord sont dans l'axe des travées délimitées par les arcs en berceau d'inégales largeurs. Elles ont été mises en place avant les voûtes d'arêtes qui sont plus ou moins décentrées par rapport à elles.

- Quand il a fallu fonder un mur au nord, le sol se trouvait plus de douze mètres en contre-bas. Ce mur est en gros appareil équarri mais irrégulièrement disposé, de moins bonne facture que celui des murs de la première nef. Pour que les niveaux des deux nefs soient identiques, il a fallu poser le sol sur une voûte.

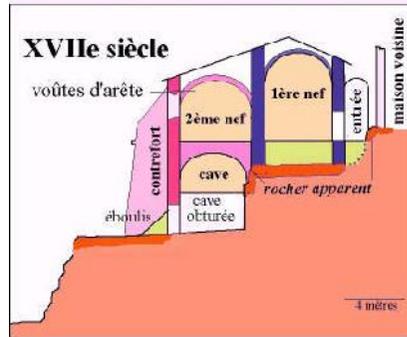
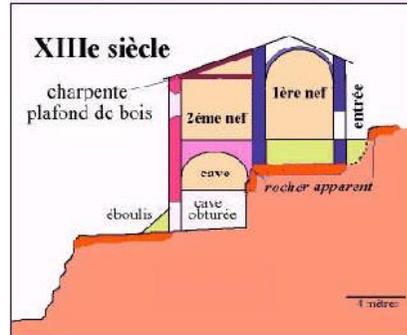
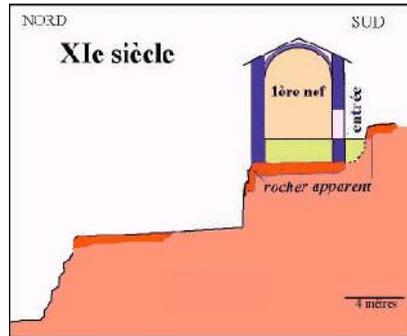


L'âge d'or de Balazuc

- La base du mur oriental a près d'un mètre d'épaisseur avec un appareil bien semblable à celui de l'abside ; il possède une porte avec un arc en plein cintre qui ouvre une cave. Cette partie qui fait soubassement à la deuxième nef est peut-être contemporaine de la première mais on ignore quelle aurait été alors son utilisation.

Ce mur pouvait suffire à supporter un plafond ou une charpente apparente mais plus tard, pour installer des voûtes d'arête, quatre énormes contreforts très irrégulièrement disposés et de largeur variable ont été nécessaires afin d'équilibrer les poussées. Ces contreforts sont posés contre le mur mais non mariés avec lui.

En conclusion, la deuxième nef n'a pas de murs homogènes : mis à part le mur oriental très bien fait, certains ont-ils été repris postérieurement ou le manque de soin est-il d'origine ?



L'église domine deux plates-formes rocheuses.

Les quatre contreforts qui tiennent le mur nord sont d'une très grande hauteur pour trouver une assise sur le rocher



Pour comparaison, le plafond de bois de l'église romane de Veyrines en Ardèche.

La dissemblance des trois fenêtres au nord trahirait-elle une construction faite à l'économie, avec du matériel disparate récupéré ? Dans l'ensemble on ne retrouve pas la bonne besogne dont la première construction a bénéficié.

Toutes ces données convergent pour admettre l'édification de la deuxième nef dans le style roman, avec des fenêtres en plein cintre et un plafond de bois. C'est bien plus tard que la voûte d'arête a remplacé le bois : probablement au XVII^e siècle où beaucoup de constructions reprennent des canons romans dans les restaurations consécutives aux destructions des guerres civiles du XVI^e siècle, d'après Michèle Bois. Ainsi les voûtes d'arête de l'église d'Andance, Ardèche, ont remplacé la voûte romane au XVII^e siècle.

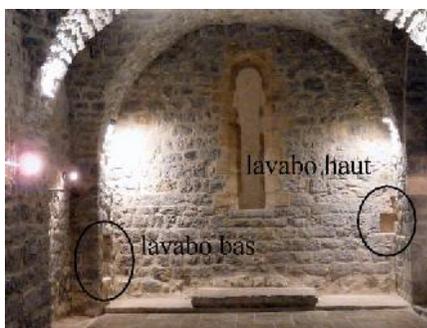
Le problème majeur demeure celui de la date de la construction de cette deuxième nef, postérieure à la première. La présence de deux lavabos, remis au jour par les travaux récents, amène de remarquables précisions, pour une édification au plus tôt à la fin du XII^e/début du XIII^e siècle et on va voir pourquoi.

Les deux lavabos "en niche" donnent une date précise

Dans chaque angle du mur oriental, le parement s'interrompt pour laisser place à une niche dont la base est une pierre tendre jaune comportant une concavité terminée par un trou d'évacuation. Particularité, le lavabo de droite est à hauteur normale d'utilisation alors que celui de gauche est à 40 cm du sol. Ces annexes liturgiques (nommées aussi piscines), personne ne pouvait en soupçonner l'existence à Balazuc avant les restaurations.

En voici l'histoire : dès la fin du XII^e siècle, nombre de grandes églises possédaient souvent deux lavabos destinés aux ablutions du prêtre, ablutions qui séparaient le rinçage du calice et le lavement des mains.

Des églises abbatiales en comportaient aussi, différents de ceux des abbayes dont les lavabos sont à côté des réfectoires



Position des lavabos. Au centre la pierre d'autel qui n'a pas été relevée.

et on en devine facilement l'usage, différent de ceux des lieux de culte.

Bien que Balazuc n'ait pas été une église importante, il s'y trouve pourtant ces dispositifs qui illustrent une décision prise au début du XIII^e siècle par le pape Innocent III (celui qui demanda au comte de Toulouse, Raymond VI, d'engager une croisade contre les Albigeois). Il avait codifié des ablutions liturgiques, déjà pratiquées depuis longtemps, qui devaient *être scindées en deux, avec deux lavabos, l'un réservé aux ablutions proprement dites, et l'autre destiné à recevoir les eaux ordinaires. C'est en effet à dater de la fin du XII^e siècle, que l'on voit les lavabos doubles adoptés dans les chapelles des églises cathédrales et conventuelles, plus rarement dans les églises paroissiales. L'usage de ces lavabos doubles ou simples disparaît vers le XV^e siècle, quand la pratique des ablutions se modifie. Peut-être avant le XI^e siècle avait-on des lavabos transportables, des bassins de métal que l'on plaçait auprès de l'autel, car ce n'est qu'à dater de cette époque que l'on voit le lavabo faire partie intégrante de l'édifice, qu'il est prévu dans la construction... C'était un usage établi généralement, lors de l'établissement des premiers lavabos, de perdre les eaux sous le sol même de l'église* (E. Viollet-le-Duc).

C'est le cas ici : les lavabos semblent avoir été installés lors de la construction et leurs trous d'évacuation se perdent au cœur des murs. Le lavabo utilisé par le prêtre est situé *du côté de l'épître*, c'est à dire à droite comme le spécifie la règle. Celui de gauche servait donc aux eaux ordinaires et c'est pour cela qu'il est près du sol. Il est sûr que les lavabos n'ont pas ici le raffinement ou les décors de ceux des grandes églises mais ils témoignent pourtant d'une fonction parfaitement connue et pratiquée dans tout l'occident chrétien. Seulement, dans l'immense majorité des édifices religieux l'abandon de leur usage les a fait disparaître : à Balazuc, par chance, ils n'ont



Les deux lavabos niches avec leurs pierres, une presque plate (lavabo du bas) et l'autre très creuse (lavabo du haut).

pas été détruits mais simplement obturés et la restauration les a redécouverts.

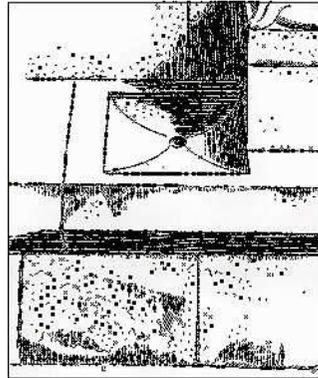
Les dernières révélations archéologiques dans la deuxième nef sont donc historiquement et liturgiquement expliquées ; elles apportent en plus une précision chronologique décisive, celle d'une possible construction dès la fin du XII^e ou au tout début du XIII^e siècle ; nous verrons pourquoi elle fut un peu plus tardive, en rapport avec le transfert de résidence de Guillaume de Balazuc, de sa mère et de leur cour à Balazuc peu après 1250. C'est à ce moment que les modifications ont dû intervenir.

Maintenant ne boudons pas notre plaisir de voir dans notre sanctuaire des éléments que les spécialistes disent très rares dans les églises paroissiales... et remercions les restaurateurs d'en avoir compris l'importance pour de les avoir si bien remis en valeur.

Quand ont été montées les voûtes d'arête ?

Dans la deuxième nef, aucune trace de pilastre tant sur le mur nord que sur les piliers des arcs ayant pu recevoir des arcs doubleaux. Au vu de la grande hauteur du mur nord, il ne pouvait pas y avoir de voûte mais un plafond de bois ou une charpente apparente.

Ce sentiment est conforté par la vulnérabilité du très haut mur nord. Ce plafond a disparu, par effondrement ou incendie et il a été remplacé par les voûtes d'arête asymétriques et inégales. Plus basses que lui, car la fenêtre du mur ouest en fut à demi-obturée, et plaquées contre les murs, leur appareil est très différent et s'encastre directement dans la paroi. La poussée de leur lourde masse a été neutralisée par les quatre hauts et puissants contreforts que nous avons vus.

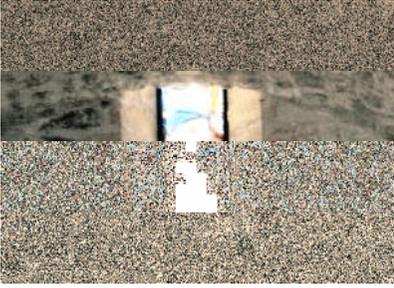


Lavabo de la collégiale édifiée à partir de 1150 à Montréal (Yonne), importante cité médiévale entre Champagne et Bourgogne (dessin E. Viollet-le-Duc).



La voûte d'arête est plaquée contre le mur donc construite postérieurement à celui-ci.

L'âge d'or de Balazuc



La voûte trop basse masque une partie de l'ouverture.

La voûte n'a manifestement pas été montée lors de la construction de la nef : la fenêtre n'est pas en son centre.



La sacristie

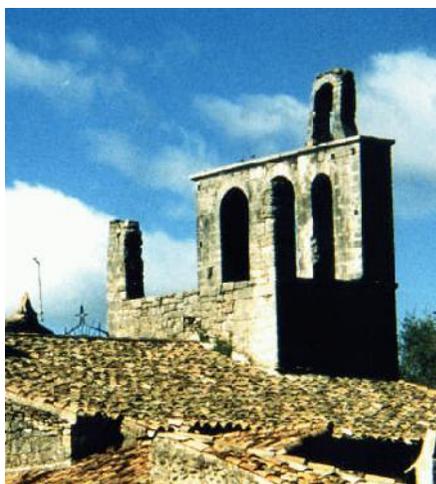
Les petites églises romanes ne comportaient généralement pas de sacristie mais des réformes liturgiques au XVII^e siècle les ont rendues nécessaires. Il en fut construite une à côté de l'abside, soutenue par un arc en anse de panier.



Arc en anse de panier supportant la sacristie du XVII^e siècle. La fenêtre est du XIX^e siècle.

Le clocher

Celui de Balazuc n'est pas un simple clocher mur, qui comme son nom l'indique, est un large mur percé de baies pour recevoir des cloches. Il y a ici, en plus, un massif de maçonnerie rectangulaire dont le côté ouest est un mur avec trois ouvertures. Il est surmonté d'une petite arcature en maçonnerie assez fruste, pour une petite cloche supplémentaire, vraisemblablement celle de l'angélus, mise en place bien plus tard. En face, les deux piliers d'angle sont destinés à supporter une toiture de protection



Une gravure du XIXe siècle montre le clocher et son toit.



L'âge du clocher, un problème en suspens.

Un caractère du mur ouest de la première nef est significatif : son épaisseur dépasse un mètre ce qui ne manque pas de surprendre quand la moyenne des épaisseurs n'est que de 60 à 70 cm. On peut supposer qu'un mur très épais à l'arrière de la nef était destiné au clocher, ceci dès la construction. La voûte de la dernière travée de l'église est plus solide, comme on l'a vu, car ses voussoirs sont en dur calcaire local : était-elle destinée à supporter le lourd massif du clocher ?

Ces murs clochers, si fréquents en France méridionale (il y en a plus de vingt en Ardèche comme à Alba, Lespéron, Coucouron, etc.), sont des annexes fragiles, simples murs non contrebutés, affaiblis par les vibrations des cloches ; tout concourt à diminuer leur résistance, la plupart ont été repris ou reconstruits au cours de la vie des églises et bien peu sont totalement d'origine.

L'âge d'or de Balazuc

Il est probable que Balazuc, comme tant d'autres villages, a repris ou remodelé son clocher. Si l'épais mur ouest est en très bel appareil, les côtés et les piliers du massif sont bien plus médiocres : il y a une différence notable dans la qualité de la construction. Ces travaux peuvent dater du XVII^e ou XVIII^e siècle car la fenêtre dont on voit la trace de l'arc primitif en plein cintre a été modifiée par un arc surbaissé.

Clocher mur au XI^e siècle, modifié plus tard, c'est très vraisemblable mais difficile à assurer avec certitude.

*Fenêtre sous le clocher :
on voit que l'arc a été
entièrement refait à
l'intérieur et modifié à
l'extérieur pour en faire
une ouverture à arc
cintré.*



L'église romane, petit trésor de Balazuc

Un problème chronologique résolu

La première nef a-t-elle été élevée par le père de Gérard de Balazuc, le premier des seigneurs dont l'histoire a laissé une trace en 1077 ou par lui-même ? On ne le saura pas en l'absence de documents écrits, mais le cœur du XI^e siècle est fort possible. La pureté des lignes du berceau de la première nef et l'absence totale de décoration, nous incitent à oser prendre en compte une date ancienne de construction. Cela en ferait une des premières églises romanes de la région. De toute façon, en 1099 elle existait et on peut imaginer le service funèbre solennel qui y fut célébré pour honorer la mémoire de Pons de Balazuc, le valeureux croisé mort en Terre sainte.

Pour la deuxième nef, les datations archéologiques et liturgiques nous indiquent qu'elle pourrait avoir été édifiée dès la fin du XII^e siècle, mais on la doit plus certainement à Guillaume de Balazuc qui l'a ajoutée lors de l'installation de la cour dans le castrum, au milieu du XIII^e siècle, pour les raisons que l'ont va voir.

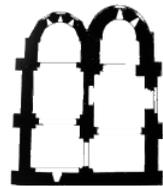
Une église double ?

La découverte des deux lavabos dans la deuxième nef soulève un problème nouveau et du plus haut intérêt, celui de la nature même de cette église. En effet, la nouvelle nef est tout aussi bien équipée pour pratiquer les offices religieux que la première ; nous ne sommes pas en présence d'une église agrandie mais bien de deux églises accolées, simplement séparées par deux travées murées et communiquant par une large ouverture arrière. La messe pouvait donc être dite dans chaque nef.

Recherchons en la raison. Première hypothèse, selon une coutume bénédictine de cette époque, l'usage prévalait qu'un autel soit attribué à un seul prêtre. La présence de deux officiants aurait justifié alors l'existence de deux autels ; l'église ne comportant ni chapelle ni absidiole, il fallait disposer obligatoirement d'une autre nef. Cette influence bénédictine ne surprendrait pas à Balazuc car toute la région est imprégnée de ce rayonnement monastique : Saint-Maurice-d'Ardèche, Chassiers, Sauveplantade, Ruoms, Vogüé, Prunet, etc.

On doit aussi examiner une autre cause à la présence de la deuxième nef que seraient les changements intervenus dans la pratique religieuse. *Lorsqu'au XIII^e siècle il se fut établi des modifications importantes dans les habitudes du clergé ... pour satisfaire les corps privilégiés qui voulaient avoir leur chapelle, leur église particulière, on bâtit des chapelles plus ou moins vastes sur les flancs des églises, dans leur voisinage, et en communication avec elles.* (E. Viollet-le-Duc).

La raison des deux églises séparées par un mur se trouve très certainement dans la remarque de Viollet-le-Duc : le désir du clergé de *satisfaire les corps privilégiés qui voulaient avoir leur chapelle, leur église particulière*. Le seigneur et sa cour avaient une haute idée de leur importance et voulaient une église réservée à leur usage. La place étant rare dans le village, elle fut accolée à la première, au prix de lourds et difficiles travaux. C'est pour moi l'explication la plus vraisemblable.



Cette église à double nef est une disposition très rare. Pourtant nous en avons deux exemples pas loin de Balazuc, à la chapelle saint Benoît de Chassiers, à côté de Largentière, où la seule différence se manifeste par une absidiole dans la deuxième nef au lieu du mur plat de Balazuc. A Chassiers, les deux nefs, voûtées en berceau, communiquent par une ouverture de la travée arrière comme à Balazuc et l'entrée se fait aussi par une seule porte, au sud. Saint Benoît, facilement datable de la fin du XII^e siècle, est ornée de sculptures et décorations que permettaient la qualité de la pierre et la richesse de ce gros bourg établi près des mines d'argent de Largentière. Mais sa raison d'être est-elle la même qu'à Balazuc ?

Pour comparaison, la chapelle saint Benoît de Chassiers à deux nefs

Une autre comparaison régionale se trouve à l'église de Mélas au Teil ; sans entrer dans les détails de cet édifice complexe, je retiendrai ses deux nefs voûtées en berceau et accolées.

Je laisse aux spécialistes de l'histoire de l'art et de l'architecture religieuse le soin de dissenter encore sur les deux nefs de sainte Marie-Madeleine de Balazuc.

Une église bien sobre

Malgré l'intérêt architectural, archéologique et historique de la première nef de l'église de Balazuc, on s'étonne de sa simplicité qui frôle la pauvreté, quand on la compare aux églises romanes très proches : Saint-Maurice-d'Ardèche et ses chapiteaux, Lanas et ses fenêtres géminées, sans oser évoquer les splendides édifices de Ruoms, Ailhon, Chassiers, Joannas, Vinezac ou Sauveplantade.

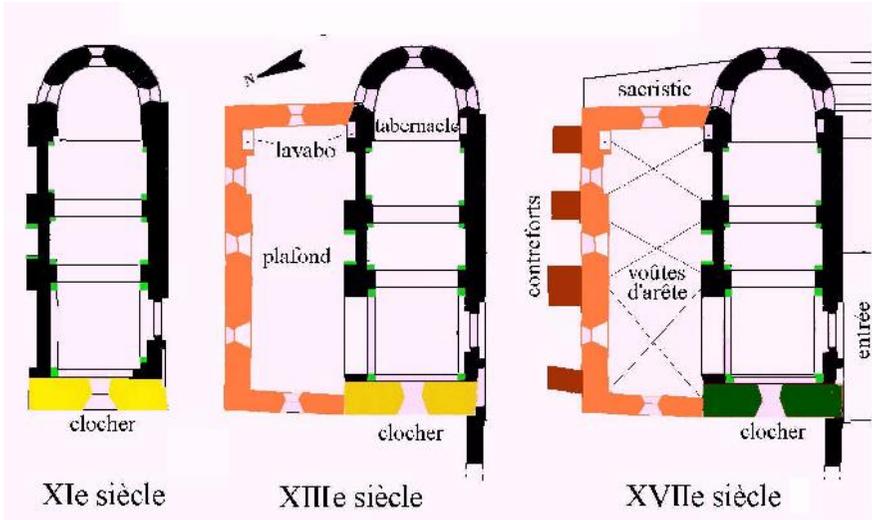
Comment expliquer cette différence ? D'abord ces églises ne sont pas contemporaines, étant du XIIe siècle à l'exception de Ruoms et de Sauveplantade. Ces dernières édifiées au XIe siècle, comme celle de Balazuc, sont des églises abbatiales de monastères bénédictins, toutes caractérisées par une certaine décoration et leur plan en croix latine avec nef et transept. C'est une conception architecturale spectaculaire pour magnifier la maison de Dieu, conforme à l'idée des disciples de saint Benoît. Par contre, Balazuc répond plus à l'idée de simplicité que prônait une certaine partie des clercs et dont saint Bernard de Citeaux s'est fait l'ardent défenseur et propagateur : son austérité s'accorde à merveille avec le dépouillement des églises cisterciennes. Saint Bernard ne peut concevoir que la maison de Dieu exhibe avec ostentation des richesses qui ne sont que le fruit de la vanité humaine et estime que les somptueuses décorations détournent l'attention des fidèles et diminuent leur recueillement. Comment mieux se recueillir que dans la nudité et l'harmonie de Balazuc ?

Peut-on aussi imaginer qu'au XI^e siècle, les seigneurs de Balazuc étant trop impécunieux pour édifier une belle église, excluent les constructions onéreuses et les artistes réputés et font appel aux seules ressources locales, hommes et pierres. Ce serait un peu court comme explication et je penche pour une vision des seigneurs en opposition à la conception dominante des bénédictins, faisant de cet art roman primitif un hommage craintif à la gloire divine.

Voilà un aperçu de l'histoire de cette église romane trop longtemps négligée ou mal traitée. J'ai tenté de jeter un œil d'archéologue, sans préjugé ni idées préconçues, sur un bâtiment à qui des restaurations récentes ont donné une nouvelle vie. Son état antérieur, proche de la ruine, n'incitait personne (pas même moi, je l'avoue) à se pencher sur son intérêt et sur son sort... De quels plaisirs s'est-on privé depuis longtemps en passant à côté d'un lieu de culte rural à la beauté sereine et qui possède des élé-

Balazuc

ments liturgiques quasiment disparus partout, mais qu'on admire encore dans quelques belles cathédrales ou abbayes de France !



Des vitraux de Jacques Yankel qui ornent l'église romane

Le château

De tout temps ce vénérable édifice a été appelé le château dans le village, car il répond parfaitement à la définition primitive du terme : *un château est à l'origine une construction médiévale destinée à protéger le seigneur et à symboliser son autorité au sein du fief même.*

C'est donc une demeure assez vaste, sans éléments particuliers de défense, si ce n'est deux meurtrières, ou de décoration. Maison des seigneurs, il a la particularité d'avoir peu souvent changé de propriétaire. Possession des Balazuc depuis le XI^e siècle, elle changea de mains seulement en 1728 puis en 1738 il appartient aux Vogüé dont le descendant émigra en Angleterre en 1789 : le château fut alors vendu comme Bien national.

C'est un haut bâtiment cubique au caractère sévère qui domine l'Ardèche au nord du village. Un édifice y sera accolé plus tard.

Une reconstitution a pu être tentée de la construction primitive car les murs laissent apparaître des différences d'appareils sur les faces est et ouest, témoignant d'une surélévation.

Le donjon primitif directement au-dessus de l' à pic est raccordé à un fragment de rempart de la première enceinte mais n'est pas " marié " à lui. Il est donc indépendant et a été mis en place antérieurement au premier rempart. Un élément intéressant de datation réside dans la fenêtre sur l'ancien pignon ouest : en effet cette baie étroite possède un arc en plein cintre monolithe, qui comme on l'a vu, doit être du tout début de l'époque romane.

Le donjon comprend trois niveaux d'environ 45 m² chacun. Les restaurations récentes du propriétaire font apparaître au rez-de-chaussée une salle des gardes avec sa porte d'entrée côté sud et sur le côté nord une porte d'accès à un hourd (ouvrage en



Reconstitution du donjon du XII^e siècle avec sa fenêtre romane haut placée sur le pignon. Il a été surélevé au XIII^e siècle avec un toit orienté différemment. À droite, le mur de la terrasse actuelle est probablement un reste du rempart du XII^e siècle.



bois dressé en encorbellement destiné à recevoir des défenseurs). Ces deux portes possèdent encore leurs trous pour coincer les épars de fermeture des battants.



On distingue bien, en dessous des fenêtres actuelles, l'alignement des trous qui pouvaient recevoir les pièces de bois de l'échafaudage (les boulins) destiné aux défenseurs pour interdire la montée des assaillants le long de la falaise et atteindre la porte extérieure du donjon.



Angle du bâtiment du XIII^e siècle avec ses pierres en bossage.

Bien que placé à l'intérieur de l'enceinte, le château avait la possibilité de se défendre avec ses arbalétriers. Il reste une meurtrière côté sud. A l'étage une vaste salle possède au moins deux meurtrières, une ouverte coté sud, à l'aplomb de celle du rez-de-chaussée, et une autre, obturée, coté ouest.

Ultérieurement le donjon a été agrandi au sud ; le seul détail architectural révélateur est la présence de pierres en bossage sur les angles de la construction, du même type que celles de la tour carrée et de la maison du bailli que l'on va voir. Cela confirme la construction simultanée de l'ensemble fortifié du milieu du XIII^e siècle par Guillaume de Balazuc.

Au premier étage, entre le donjon et la nouvelle extension, une porte en plein cintre est tout à fait similaire à celle placée en hauteur sur la face ouest de la tour carrée : c'est bien l'entrée du donjon à partir du village. A l'occasion de ces



Le rempart du XIII^e siècle vient buter sur l'ancien donjon en gardant toute sa hauteur, ici

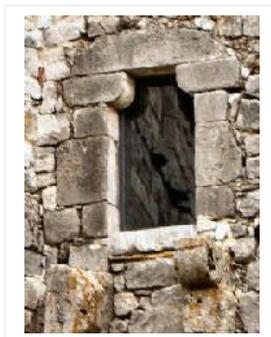
L'âge d'or de Balazuc

travaux médiévaux, les niveaux des étages ont légèrement été remontés par la construction de voûtes de pierres qui ont remplacé les planchers en bois.

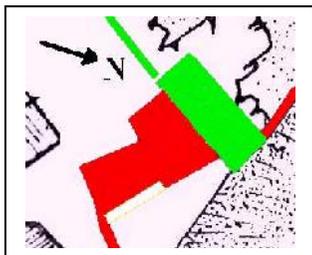
Au cours du XVI^e siècle, le seigneur de Montréal, Jean de Balazuc, rend la demeure plus confortable en installant des latrines, une cheminée intérieure et une fenêtre à traverse avec linteau en accolade sur la façade ouest ; une ou deux fenêtres sur les façades nord et est furent ultérieurement obturées ou réduites en largeur.



Intérieur et extérieur d'une fenêtre à traverse et linteau en accolade de la Renaissance, incluse dans le bâtiment du XIII^e siècle



Vestige de latrines installé dans le bâtiment du XI^e siècle. Les deux corbeaux inférieurs soutenaient une petite construction précaire en bois où on entraît par une porte ouverte dans le mur. Ici le linteau sur corbeau la date du XVI^e siècle.



*Evolution des bâtiments du château :
En vert, donjon et rempart du XI^e/XII^e siècle
En rouge, agrandissement et rempart du XIII^e siècle*

Le château austère mais imposant, vu de l'est avec ses deux parties distinctes.





Le château impose sa masse sévère tant au nord-ouest qu'au sud-ouest.

Les remparts, les donjons et les portes.

Aux XII^e et XIII^e siècles, bien des villes et villages s'entourent de fortifications : les seigneurs se protègent d'abord de leurs voisins puis, dans nos régions, des temps troublés apparaissent avec les conflits dus à la croisade contre les Cathares (ou Albigeois). Sur ce remarquable site défensif, les seigneurs de Balazuc construisent très tôt donjon et rempart.

Bien que la guerre de Cent Ans ait peu affecté l'Ardèche, c'est au XIV^e siècle que certains bourgs placés en rase campagne se protégeront comme Saint-Maurice-d'Ardèche, Ruoms, Vinezac, Lavilledieu ou, en 1438, Lanas qui améliorera ses fortifications. Mais Balazuc est une place forte, un *castrum*, puissamment protégée dès son origine pour affronter les temps troublés.

Une première enceinte

De la première enceinte, peu de vestiges ont subsisté car les pierres ont été réemployées dans les constructions ultérieures. Le primitif chemin vers l'Ardèche, en bas de l'église romane, passe sous une porte très bien conservée avec un morceau de rempart. Elle est complétée par une porte latérale plus petite, réservée au passage à pied. Une autre belle porte avec sa meurtrière latérale de défense, se trouve en dessus de l'église, près de la route actuelle.

On a vu le donjon qui complète le système de défense : c'est l'ultime



La porte la mieux conservée de la première enceinte du XII^e siècle, avec un large morceau du rempart. A sa droite, une porte latérale et au fond la place de l'église.

L'âge d'or de Balazuc

bastion de résistance dans le cas où les murs seraient franchis. En période calme, il abrite et met hors de portée le trésor du seigneur ou ses précieuses archives. Cet édifice fortifié est souvent considéré comme une prison : c'est probable quand le seigneur avait droit de justice, comme à Balazuc, d'après Michèle Bois.



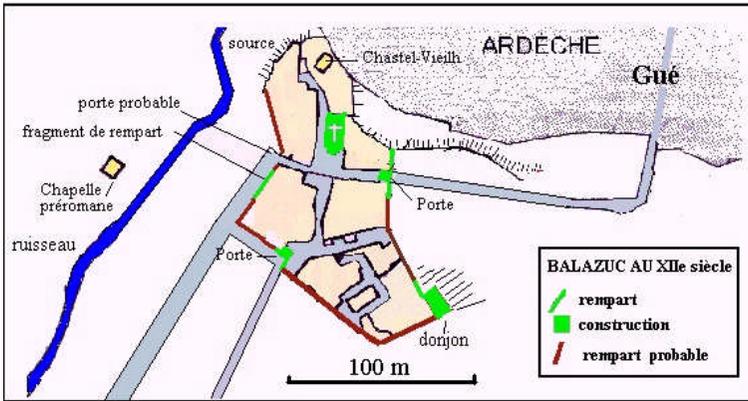
Porte de la première enceinte, sous la route, et sa meurtrière de défense.



Fragment du rempart ancien sous une maison en bas du village

Deux portions de murs encore visibles sont à rattacher à cette première enceinte. Dans le bas du village, un long fragment sert de base à une maison.

Ces vestiges sont difficiles à dater avec précision mais ils sont obligatoirement antérieurs à l'enceinte du XIII^e siècle et avancer le XII^e siècle comme date approximative est raisonnable.



La surface protégée par la première enceinte est faible

La deuxième enceinte

Un autre rempart fut édifié au milieu du XIII^e siècle pour englober un village trois fois plus étendu.

La nouvelle enceinte a été développée en haut de la première, sur la pente rocheuse (en rouge) et non en la prolongeant dans le fond de la petite vallée (en vert), ce qui aurait été plus facile sur un terrain bien moins chaotique. Au point de vue militaire, la place ne peut plus être dominée et, aussi sont conservés à la culture les jardins implantés sur les alluvions fertiles de ce fond de talweg. Les architectes et les militaires au service du seigneur connaissaient bien leur affaire !



En 1968, la vallée au bas du village n'a encore rien que des jardins, comme au Moyen Âge.

Le cadastre de 1825 montre le morcellement et la petitesse des parcelles de jardins.

Appelé castrum dans un document de 1464, il mettra en sécurité la cour et les services des seigneurs de Balazuc revenus établir leur résidence dans le village, comme on l'a vu dans la partie historique.

L'âge d'or de Balazuc



En haut du village, toute la hauteur du rempart est conservée. (N° 12 du plan).



Coupe du rempart où se distingue bien le parement et le remplissage. (N° 12 du Plan)

A aucun endroit le mur pouvait servir de chemin de ronde, il n'était pas muni de créneau ni de trou de boulin qui auraient pu supporter un hourd ou balcon de bois où se déplaçaient les défenseurs. C'était partout un simple mur. Là où c'était nécessaire pour la défense, des meurtrières étaient ouvertes, près de portes en particulier, mais il y en a très peu.

Aux endroits où le rempart a été percé, on peut apprécier la qualité de sa construction. Quand il n'a pas été repris ou modifié, sa hauteur est d'environ huit mètres. Son épaisseur oscille entre 80 cm et 100 cm. Ses parements, externe et interne, sont montés avec des blocs bien équarris, de dimension régulière d'à peu près de 20 cm de long, 15 cm de large et 15 cm d'épaisseur ; les joints sont fins et garnis de mortier. Le blocage interne est formé de pierres irrégulières tant en forme qu'en volume, le tout noyé dans un mortier d'une dureté exceptionnelle.



Meurtrière en haut de l'enceinte.

La Tour carrée (le deuxième donjon)

Placé au sommet du village, elle est accessible aujourd'hui directement car la portion de mur qui lui fait face a été abattue au XVIII^e siècle, le Portalis. Elle est nommée *toriolhis* en 1464.

Des pierres à bossage disséminées çà et là sur toutes les faces sont un excellent élément de datation : au Moyen Âge, celles-ci sont utilisées seulement au XIII^e siècle et pour les ouvrages fortifiés exclusivement (on en verra plus loin dans la maison forte).



La Tour carrée est d'allure imposante...



La seule ouverture pour pénétrer dans le donjon, au Moyen Âge, est une porte placée à six mètres du sol et on voit bien les trous pour recevoir les pièces de bois d'un balcon d'où partait un escalier ou une échelle (N° 10 du plan).



Meurtrière sur la Tour carrée. Remarquer la qualité de la taille des pierres et de leur ajustage.

L'âge d'or de Balazuc

On pénétrait dans la tour par un escalier de bois dressé jusqu'à une porte à l'ouest, placée six mètres au-dessus du sol. Les quatre trous de boulin autour de la porte étaient destinés à recevoir le montage en madriers du balcon (N° 10 du plan). En cas de danger, l'escalier était retiré ce qui rendait le donjon facile à défendre. Cette disposition est rigoureusement identique dans les donjons de la cité médiévale proche, celle de Montréal.

L'entrée actuelle a été percée au XIX^e siècle, à travers le mur de 1m20 d'épaisseur. Sur sa façade une tige de fer servait à accrocher la balance du peseur public de cocons de vers à soie, il y a 150 ans

La Porte de la Sablière (N°13 du plan).

Sur le chemin vers la rivière et le gué, c'est la porte la mieux conservée avec, de part et d'autre, de larges morceaux du rempart. Les encoches et les trous dans lesquels se coïnciaient les " épars ", poutres qui maintenaient les battants fermés, sont bien visibles.



La Tour et le Portail d'été

Dans le bas du village, une tour ronde protège, par ses meurtrières, l'angle du rempart. C'est la seule tour ronde de l'enceinte, placée là où le mur faisait un angle droit. On peut se poser la question de savoir si elle est contemporaine du rempart ou si elle fut édiflée plus tard. Une date certaine, elle est mentionnée sur l'Estime de 1464.

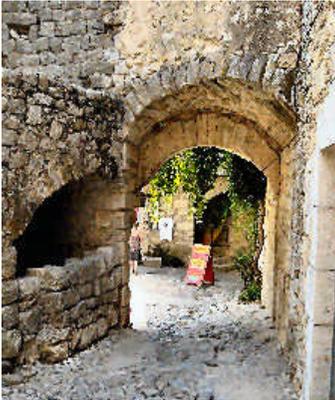


*La Tour d'été et le rempart percé de fenêtres
au XIX^e siècle (N° 11 du plan)*

Balazuc

Le rempart a été percé de nombreuses fenêtres quand des habitations ont été construites contre lui au XIX^e siècle.

Situé dans le bas du village, le Portail d'été est proche de la Tour d'Été. Il conserve encore un autre système de fermeture : un *canal de fuite* dans lequel glissait la longue pièce de bois de fermeture (l'épar) quand la porte était ouverte. Elle était sortie pour maintenir les battants fermés (N° 15 du plan).



Intérieur et extérieur du Portail d'été.



Trou du canal de fuite aménagé dans le mur pour recevoir l'épar lors de l'ouverture. Ce dispositif est rarement conservé.



La poterne

Une poterne est une porte non fortifiée ouverte à un endroit peu ou pas accessible de l'enceinte, c'est une sortie de secours pour des assiégés. Celle de Balazuc, à côté du château, n'était pas raccordée à un chemin et donnait directement sur la falaise au pied du rempart. La voie actuelle qui longe le mur ne date que du XVIII^e siècle, quand furent ouverts le *chemin royal* et l'accès direct au château.

Sur le rempart nord, la poterne a été obturée après le Moyen Âge. (N° 16 du plan)



La porte de la cour des Ducs

Au sud de l'enceinte une porte donnait accès à une ruelle, au centre de la partie haute du village. Il en reste les portions latérales dont celle de gauche sert de base à une maison. Elle était défendue par des meurtrières dont une est bien visible à droite.



Porte de la Cour des ducs et meurtrière pour la défense de la porte. (N° 30 du plan).



Le Portail Neuf

Il n'en reste qu'un jambage accroché au rempart encore en très bon état ; détruit avant 1825, il domine la place actuelle au centre du village (N° 14 du plan).



La Tour de la Reine Jeanne (de Toussaint ou Tournelle)

Le système défensif de Balazuc était complété par un poste de guet surveillant la route vers Uzer à travers les Gras : la Tournelle, dont la robuste maçonnerie a résisté à l'assaut des siècles malgré l'absence d'entretien ; elle monte toujours la garde face au village.

BALAZUC - Tour de la Reine Jeanne



La tour avant sa restauration. La porte d'origine est à quatre mètres au-dessus du sol. En dessous les boulins pour tenir un balcon de

Placée sur un piton qui domine la rive droite de l'Ardèche et le torrent de Peyrefroide, c'est une avancée de l'ancienne place fortifiée de Balazuc dont le gué était ainsi gardé sur les deux rives de l'Ardèche.

Construite au Moyen Âge, on ne saurait donner une date précise à sa mise en place, XII^e, XIII^e siècle ? Son nom marquerait la renommée, à la fin du XVI^e siècle, de Jeanne de Balazuc, femme de très forte personnalité dont le souvenir a marqué longtemps les esprits.



Une remarquable maison forte

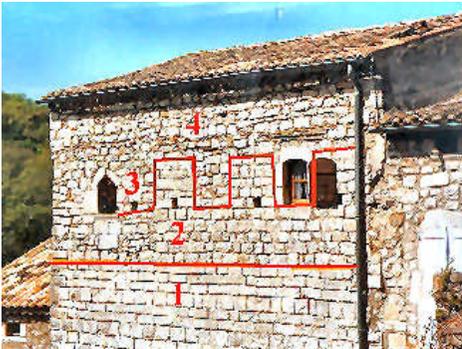
A côté de l'église romane s'élève une haute et belle construction, "la maison Boule". Il est facile de suivre l'évolution architecturale très révélatrice de la seule demeure fortifiée du village.

Des pierres à bossage, qu'on a vu utilisées au XIII^e siècle exclusivement pour les ouvrages de défense, sont disséminées dans les murs ; elles attestent que cet édifice est d'un genre inhabituel, ce qui est confirmé par la trace des créneaux qui se reconnaissent sur la façade est, visibles depuis la place de l'église. La porte d'entrée ne peut pas être vue actuellement de la rue.



Cette belle construction édifiée au XIII^e siècle comme maison forte possède un très bel appareil de pierre. (1).

Elle a été surélevée dans un but défensif par des créneaux (2) au XIV^e ou XV^e siècle, avec un appareil de bonne qualité mais plus irrégulier que le premier et sans pierres à bossage.



Puis, probablement au XVIII^e siècle, des fenêtres au linteau cintré sont placées dans les créneaux pour habiter cet étage (3) avec un appareil très ordinaire. Une dernière surélévation, plus récente, est en assez mauvaise maçonnerie (4). (N^o 18 du plan.).

Pierres à bossage

aujourd'hui appelle la salle des Chevaliers, ce qui montre toute l'importance historique

de cet ensemble. Malgré son aspect imposant et la qualité de sa construction, il ne faut pas envisager l'hypothèse d'un château car celui-ci était situé en haut du castrum. Il devait abriter le tribunal, les archives ou le trésor à protéger. En 1464, y résidait Guillaume Gautier, bailli, c'est à dire le représentant du seigneur pour la justice et l'administration, donc le plus haut personnage de la cour.



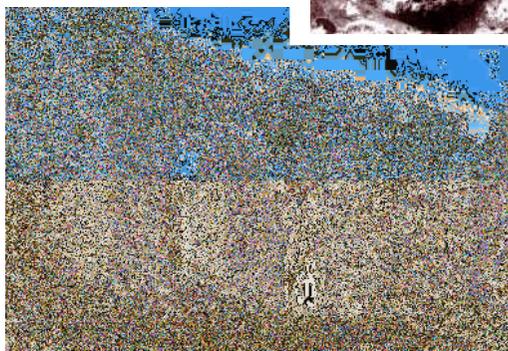
Les pierres à bossage d'un ouvrage fortifié.

Porte d'entrée située au-dessus du sol pour être plus difficile à atteindre. Au niveau du sol il y avait une meurtrière de défense. (Photo P. Mouyon).

La Chapelle saint Jean-Baptiste

Placée hors du rempart dans le bas du village, cette chapelle funéraire de la fin du XIII^e siècle était sous l'autorité directe de l'évêque de Viviers. A Balazuc, pouvoir laïc et pouvoir religieux étaient partagés entre le seigneur et l'évêque.

Au-dessus de la porte un écusson, très abîmé, représente un épervier : en 1300 le Sire de Balazuc se nommait Guillaume des Eperviers. Elle était en ruine en 1762 et elle l'est toujours...



Les maisons de "chevalier" ou maisons nobles

Quelques très belles maisons, dites de chevalier, témoignent de la présence d'une classe très aisée dans l'entourage du seigneur, collaborateurs directs ou compagnons d'armes.

Prenons pour exemple la plus belle et la mieux conservée, dont la position est particulière : au lieu d'être implantée à l'intérieur du village, elle est à cheval sur le rempart. Mais pour que les hommes d'armes puissent se déplacer facilement tout au long de l'enceinte (il ne devait pas y avoir d'obstacle à la circulation à l'arrière des murs), elle laisse libre un large espace d'où un splendide escalier permettait d'atteindre la demeure en étage. L'absence de pierres en bossage témoigne de son utilisation résidentielle, non défensive.



Certaines demeures, moins spectaculaires,

Maison de chevalier du XIII^e siècle avec une fenêtre trilobée, bâtie au-dessus du rempart. Elle laissait le passage libre derrière le mur. (N° 21 du plan)

sont encore très bien conservées alors que d'autres, ont eu leurs portes ou leur fenêtres à arc roman ou gothique, modifiées pour que les maisons soient rendues plus agréablement tables par une autre disposition des pièces.

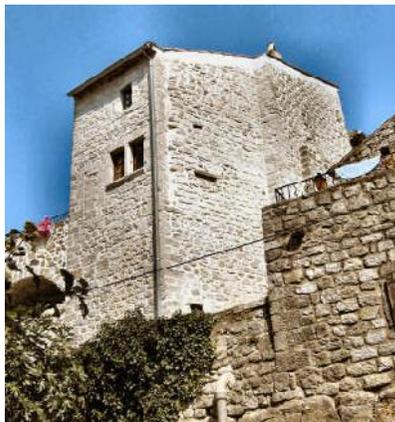


Escalier pour monter à la maison de chevalier, sous le passage derrière le rempart. Remarquer la très belle taille des bords de marches et la qualité du mur de la cage d'escalier. Sous celui-ci le remplissage est moderne





Maison de chevalier du XIII^e siècle avec sa fenêtre trilobée. Cette demeure fut très modifiée au XIX^e siècle avec obturation de ses deux portes qui possèdent encore des arcs en plein cintre. (N° 23 du plan)



*Maison noble en face de l'église romane avec sa fenêtre géminée.
(N° 20 du plan)*



Fenêtres trilobées du XIII^e siècle dans lesquelles certains ont vu une architecture arabe...

Gardons l'histoire, oublions la légende...

Voici un fait historique : après la bataille de Poitiers de 732, Charles Martel est parti combattre les Saxons. En 737, l'émir *Yusuf ibn Abd al-Rahman al-Fihri*, un des chefs arabo-berbères, attaque alors les villes d'Uzès, Viviers, Valence, Vienne, Lyon et autres puis s'implante dans le sud de la France. Donc pourquoi n'aurait-il pas installé des troupes à Balazuc ? Ceci n'est pas une légende mais une possibilité très vraisemblable de l'histoire.

La légende, que l'on trouve dans tous les livres sur Balazuc et qui se raconte, serait qu'il en resterait des traces dans le bâti et sur les hommes ! Les fenêtres et les portes trilobées en marqueraient le passage ; elles caractérisent simplement l'époque gothique, cinq siècles plus tard !

L'âge d'or de Balazuc



Habitation en rez-de-chaussée avec une porte et une fenêtre. Elle est bien du XIII^e siècle malgré ses arcs en plein cintre. (N^o 31 du plan)



Frequentes sont les ouvertures obturées dont il ne reste que l'arc. Les pieds droits ont été enlevés pour être réemployés dans des encadrements de portes. La porte en dessous est, elle, bien conservée. La récupération des matériaux en bonne pierre est habituelle, à toutes les époques.



Porte double en arc brisé d'une maison noble entre la route et l'église romane. Elles sont du même âge que celle en plein cintre. XIII^e/XIV^e siècle. (N^o 19 du plan).

Maison noble avec sa fenêtre géminée. Modifiée au XVIII^e siècle par une nouvelle porte d'entrée. (N^o 22 du plan)

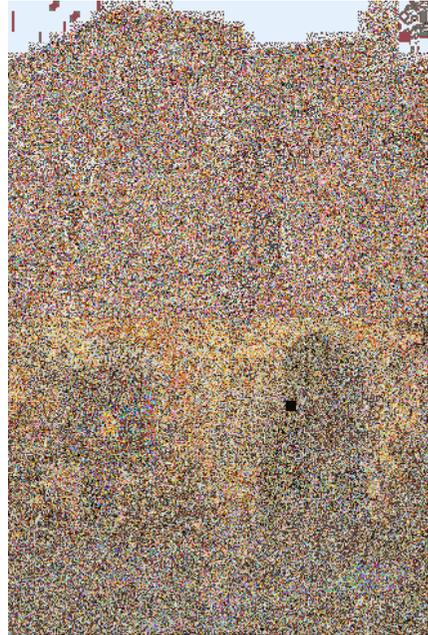


Balazuc



Une boutique médiévale donnait directement sur l'étroite ruelle qui courait derrière le rempart. Photo Allignol, avant les restaurations (voir ci-dessous).

A cette belle maison du XIII^e siècle, avec fenêtre trilobée et échoppe, a été accolé, au XVIII^e siècle, un bâtiment au-dessus de la calade dont un linteau de fenêtre cintré porte 1773 (N^o 25 du plan).



La très ancienne demeure du Chastel-Vieilh retrouve une jeunesse par l'ajout de nouvelles ouvertures, probablement au XV^e siècle quand il fut rénové par un nouveau propriétaire, Guillaume Rostaing.

L'âge d'or de Balazuc

Entre le Portail d'été et la Porte de la sablière la rue était désignée sous le terme de " rue publique " en 1464. Elle traverse la place de l'église qui, jusqu'à la fin du XIX^e siècle, a été le cœur du village (N°24 du plan). Il faut regarder l'ancien panneau d'affichage municipal taillé dans la roche



La place centrale sur la rue publique. A droite, le panneau d'affichage creusé dans la roche.



L'abside et l'escalier de montée à l'église et la sacristie sur la vieille place.

LES HOMMES ET LE TEMPS

Les remparts, maisons nobles et boutiques du Moyen Âge ne doivent pas faire oublier la suite des siècles de vie laborieuse du village, de ses notables, de ses artisans et de ses paysans qui ont laissé jusqu'à nos jours la trace de leur passage.

Nous avons vu que des éléments architecturaux permettent de suivre les évolutions qui ont le plus souvent respecté les constructions plus anciennes. Beaucoup de bâtiments médiévaux sont en effet conservés, plus ou moins modifiés. Les périodes prospères du village se discernent quand des maisons se construisent et que d'autres sont agrandies. Le bâti traduit autant les évolutions économiques que le changement des styles.

Aux XVI^e et XVII^e siècles

Contrairement à d'autres villages et bourgades voisines comme Montréal, Ruoms ou Largentière, Balazuc n'a pas de belles constructions de l'époque Renaissance. Seul le château a été doté de nouvelles fenêtres et de latrines par les seigneurs de Balazuc-Montréal ou Jeanne de Balazuc, de la Borie, qui l'entretiennent avec le minimum de frais.



Maison médiévale très modifiée : à gauche, agrandissement à la Renaissance avec une fenêtre. À droite, ouverture au XVIII^e siècle d'une porte marquée 1761 et d'une fenêtre à linteau cintré. (N° 28 du plan)



Des fenêtres à meneaux, mais pas d'ornementation sculptée, la pierre ne le permet pas...



Grande porte avec linteau posé sur corbeaux. L'arête des pieds droits est arrondie.

Pourtant des maisons se construisent (en violet sur le plan page 6), d'autres se modifient ou s'agrandissent avec des ouvertures caractéristiques comme les fenêtres à traverse, à colonnes ou à meneaux, ce qui permet de les identifier. Cette fièvre de bâtir est très probablement due à un niveau de vie amélioré, malgré la guerre religieuse qui a marqué la région.

Quant au XVII^e siècle, rien ne nous permet de discerner des modifications dans l'habitat. Des témoignages dans les textes tendent à prouver qu'au temps de Louis XIII puis de Louis XIV, la vie des Balazucains était certainement difficile tant à cause de la pauvreté de leurs ressources qu'à cause des charges qui les écrasaient. Une preuve en est dans la tragique révolte paysanne que dirigea en juillet 1670, Antoine de Roure, et qui secoua profondément toute la campagne alentour d'Aubenas, Vogüé, la Villedieu, etc. La répression fut terrible.

La prospérité n'accompagne pas encore l'élevage du ver à soie que l'agronome de Villeneuve-de-Berg, Olivier de Serres a voulu développer, au début du XVII^e siècle, avec l'appui du roi Henri IV.

Un épisode climatique très froid, entre 1645 et 1715, amena bien des difficultés d'approvisionnement et des famines endémiques dans toute la France. On était loin de la prospérité quand la Bruyère décrivait les paysans comme des " bêtes féroces mangeant des racines " ou Vauban les voyant disputer les glands aux cochons.

Il fallut le terrible hiver de 1709 qui gela les châtaigniers des Cévennes ainsi que les oliviers dans tout le Midi, pour inciter vraiment les agriculteurs à s'orienter vers une nouvelle ressource, la sériciculture. Les magnaneries s'implanteront ensuite dans la campagne mais aussi à l'intérieur du village.



Porte du XVIII^e siècle avec arc surbaissé

Les premiers moulinaages installés au bord de l'Ardèche végéteront un siècle avant de se développer à partir de 1752 avec la création, en particulier, de la Manufacture royale de soie à Aubenas.

Le début du XVIII^e siècle ne fut pas meilleur pour les paysans toujours autant écrasés d'impôts.

Pour éviter le village, le "chemin royal" est créé au XVIII^e siècle

Au Moyen Âge, le rempart en face de la Tour carrée n'était pas ouvert comme aujourd'hui, mais formait un angle coupé garni de meurtrières pour la défense de ce point faible de l'enceinte. A son pied il y avait un fossé, comblé lors de construction du "chemin royal" au début du XVIII^e siècle, fort probablement lors de l'aménagement de la route vers Uzer, en 1716.

Ce nouveau chemin était devenu nécessaire pour permettre aux chars d'atteindre, par l'extérieur du rempart, le gué sur l'Ardèche puisque les ruelles n'étaient pas vraiment carrossables et surtout elles avaient été peu à peu rétrécies par l'empiètement progressif des constructions. C'est à ce moment-là que fut abattue une portion du mur pour pénétrer dans le village aussi par le haut à partir de la nouvelle route. Cette ouverture fut appelée le Portalas, la mauvaise, la vilaine porte en patois, d'après les gens du pays.

En 1720, la peste se propage à travers tout le sud-est de la France y compris le Vivarais. Durant des mois la mort plane sur chaque village. L'été 1721 le fléau se rapproche brusquement de Balazuc et le 16 avril il s'abat sur le hameau d'Audon où selon les dires, tous les habitants périssent à l'exception d'un seul. Le 24 septembre 1721 le blocus de l'Ardèche est décidé et des hommes d'armes sont disposés autour de la rivière à Balazuc, Pradons et Ruoms pour empêcher que quiconque ne la franchisse. Il faut croire que la précaution s'avère efficace car Balazuc échappe à l'épidémie qui, par contre, ravage en novembre Laurac et Vinezac.



Le Portalas au début du XX^e siècle



Le chemin royal descend vers l'Ardèche peu après le Portalas.

A la fin du XVIII^e siècle, nouvelle aisance, nouvelles habitudes

Comme dans tout le Midi, la deuxième moitié du XVIII^e siècle est une période de prospérité avec l'élevage du ver à soie et d'autres facteurs économiques qui amènent une certaine aisance autorisant des travaux dans l'habitat. Si on ne discerne pas vraiment de nouvelles maisons, il y a des changements visibles : verture de nombreuses fenêtres à linteaux cintrés, de portes et de porches percés dans de vieux bâtiments. En outre, naît le besoin de s'enfermer chez soi ; les cours se cachent ainsi derrière de hauts murs ouverts d'un large portail voûté.



Au XVIII^e siècle les fenêtres ont un linteau cintré et certaines sont protégées de la pluie par des pierres plates

Comme certaines maisons du village, les fermes des environs et leurs dépendances s'entourent aussi de murs et sont accessibles par un porche muni d'une lourde porte. Elles deviennent des ensembles totalement clos avec une seule entrée. Cela traduit-il un sentiment d'insécurité ?



Grand porche ouvert en 1777 dans une construction du XIII^e siècle.



Porche de cour maraîché 1771



*On conserve les arcs en anse de panier : porche de cour du début du XIX^e siècle avec son chanfrein très large, réminiscent de la décoration du passé.
(N° 23 du plan)*



*Portail fermant une cour, marqué 1771.
(N° 14 du plan)*

Au XIX^e siècle, on répare et on aménage.

Sur le cadastre de 1825, il n'y a qu'une seule maison en dehors de l'enceinte : le village reste dans ses murs et il est entouré de parcelles agricoles. Durant la première moitié du siècle, la population augmente (783 habitants en 1826 et 880 en 1846) mais reste assez pauvre malgré l'essor marqué de la sériciculture vers 1820, essor qui subit un arrêt en 1856 avec l'apparition des maladies du ver qui diminuèrent la production de 75% ; c'est Pasteur et d'autres chercheurs qui résolurent le problème de la pébrine.



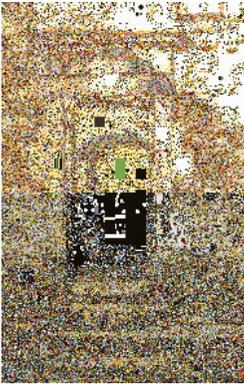
*Cadastre de 1825
En rouge, le rempart du XIII^e siècle.*

L'épidémie de choléra de 1854 fera six morts mais celle de 1884 aucun, bien que les villages alentour soient très touchés comme Vogüé.

Le vœu avait été fait de construire une chapelle si Balazuc était épargné : on en élève donc une, dédiée à Notre-Dame de Lourdes, au bord de la route à l'entrée du village.

Le ver à soie redevient la principale source de richesse et, à la fin du siècle, des magnaneries se bâtissent en nombre autour et dans le village.

Beaucoup d'édifices trouveront place *intra muros* dans des espaces libres ou pour remplacer des demeures en ruine en réemployant la pierre. D'autres sont complètement transformées en bouchant les vieilles portes ou fenêtres à arc roman et ogival, avec une redistribution des pièces et de nouvelles ouvertures : des croisées rectangulaires à linteaux plats s'ouvrent dans tous les murs, remparts ou non... Dans le dernier tiers du siècle, la place devenant rare, plusieurs habitations s'élèvent hors de l'enceinte.



Un style nouveau avec cette porte très ouvragée du début du XIX^e siècle. Le style empire a fait disparaître les courbes.



Remarquable linteau assemblé de 1819 ; il n'a pas bougé depuis deux siècles, ce qui montre la qualité du travail.



On rénove en 1809 et on l'écrit sur la pierre !

Vers 1870 le phylloxera détruit les vignes et la pébrine ravage les élevages de vers à soie, amenant la misère. Seule la construction de la ligne de chemin de fer du Teil donna du travail aux paysans mais dès sa mise en service, en

1876, le train facilita l'émigration des jeunes vers la vallée du Rhône et les grandes villes. De 1876 à 1881 la commune passe de 802 à 694 habitants...

Après 1850, on construit et le village se transforme...



Le volume intérieur du château est complètement réaménagé avec création de nouvelles ouvertures rectangulaires.



Des maisons sont construites contre le rempart qui est percé de fenêtres



Une maison est accolée à une maison noble du XIII^e siècle (N° 28 du plan).

Les voûtes dans les calades

Ruelles et calades sont aujourd'hui traversées par des voûtes ou des arceaux qui en rejoignent les côtés, supportant ou non des habitations. Toutes sont des ajouts postérieurs au Moyen Âge car elles sont plaquées aux anciens murs.

Les hommes et le temps

Le cadastre de 1825 permet de connaître celles mise en place avant cette date et celles qui sont ultérieures.

Avant 1825, les arceaux sont localisés dans le bas du village et plus tard il s'en construit quelques-uns dans le haut. Ils étaient destinés à augmenter les possibilités d'habitation à l'intérieur même de l'enceinte et répondre ainsi à l'accroissement de la population.

Il est fréquent que le bâti morde sur les calades pour gagner des pièces habitables : c'est dans les caves qu'on constate facilement les adjonctions successives.



Ici, derrière une porte de cave voûtée du XIII^e siècle, on distingue deux voûtes successives qui ont allongé le bâti ; la première est du XVI^e et la dernière du XIX^e siècle. (N^o 28 du plan).



Voûte pour relier deux maisons en dessous du château, après 1825.



Passage pour atteindre l'étage d'une maison. Cette arcade n'existait pas en 1825 (N^o20 du plan).



Voûte plaquée au mur du XIII^e siècle avec sa porte à arc ogival.

Balazuc



Des maisons s'installent même au-dessus des rues...



Avant la création du passage, la maison s'est agrandie sur des voûtes qui mordent sur la ruelle, après 1825.



Entre deux maisons, au-dessus de la rue s'élève une demeure antérieure à 1825 avec terrasse sur le toit, indépendante des autres.

Deux maisons très anciennes ont été reliées par une voûte avant 1825.

Les voûtes prennent appui sur les murs latéraux dans une encoche où les pierres ont été ôtées pour en assurer l'accrochage. (N° 31 du plan)



Un arceau pour relier deux maisons obture en partie une porte d'étable du XIII^e siècle.

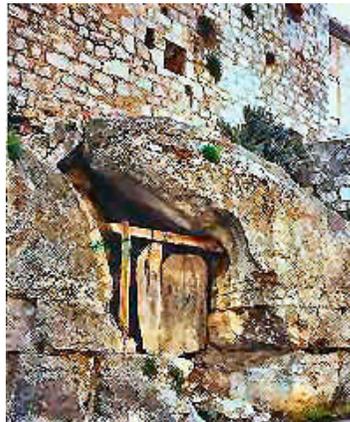


Une route est ouverte à travers le village

Durant tout le Moyen Âge et jusqu'au XVIII^e siècle, trois rues carrossables desservait le village : une le traversait du Portail d'été à la Porte de la sablière vers l'Ardèche et les autres passaient par le Portail neuf et la Porte de la Cour des ducs. Mais on vient de voir qu'au XIX^e siècle les voies avaient été rétrécies par des agrandissements envahissant la voie publique. Balazuc n'avait alors plus que des ruelles étroites et des calades.



Passage entre les rochers sous les maisons donnant sur la route. C'était autrefois une cave.



La route a détruit de nombreuses maisons et passe dans des grottes.

Balazuc

Les chars ne pouvaient pas circuler à l'intérieur du village, juste des charrettes et les transports se faisaient beaucoup à dos d'homme ou de mules dont on attachait les rênes à des anneaux fixés aux murs. Une route devenait indispensable pour traverser ; elle fut ouverte en 1887 en abattant quelques maisons et en dynamitant des rochers.



*Anneau de basalte pour
attacher les mules*

A la fin du XIX^e siècle, une nouvelle église...

Sa réalisation est assez bizarrement liée aux lois scolaires de la III^e République. Quand Jules Ferry a rendu l'école obligatoire en 1882, les habitants des hameaux situés de l'autre côté de l'Ardèche ont accepté à condition que leurs enfants n'aient pas à traverser la rivière sur une embarcation plus ou moins sûre, avec un passage payant. Cette exigence a été une des arguments pour réaliser un pont, en 1884.



*L'Ardèche Illustrée. - Balazuc - L'Eglise
E. Bureau, photographe-éditeur à Lyon*

Mais quand le pont fut établi, les fidèles des hameaux de Servières et d'Audon ont estimé qu'il n'y avait plus de raisons pour qu'ils fréquentent les églises, plus lointaines, de Lanas et d'Uzer. Ils ont décidé de venir à Balazuc et l'église romane s'est avérée bien trop petite, ce qui nécessita la création d'une nouvelle église en haut du village. Depuis 1895, ses cloches égrènent les heures et rythment la journée de leurs trois angélus.

Le XX^e siècle

Le début de ce siècle est marqué par la saignée que la Grande Guerre a faite dans la population : 24 jeunes hommes morts sur 600 habitants... Alors commence l'exode vers les villes et les décès sont deux fois plus nombreux que les naissances ; en 1936, il reste 410 personnes, en 1975, 213... Si le nombre remonte à 350 aujourd'hui, ce n'est qu'avec l'apport de plus de 50% de résidents secondaires !

Jusqu'en 1950 et l'engouement pour la résidence de vacances, quelques maisons s'élèvent mais surtout beaucoup retrouvent une nouvelle jeunesse avec des réparations intérieures et le mortier enduit les murs pour diminuer l'humidité qui décolle les tapisseries. Ces crépis vieillissants montrent aujourd'hui des teintes délavées, mais les restaurations les font peu à peu disparaître, remettant à nu la pierre d'origine : est-ce toujours un bien car certains ont bien du charme !

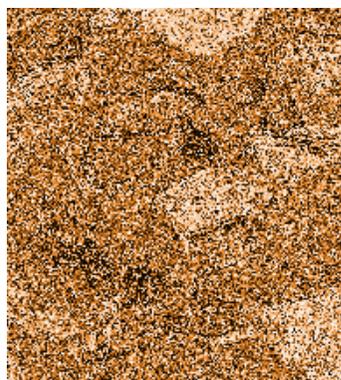
Combien des maisons se sont fermées après la Grande Guerre au fur et à mesure des disparitions et des départs vers la ville ; beaucoup sont devenues des ruines, sans porte, sans toit, remplies de gravats, le village perdant ses habitants au fil des décennies. Mais la fin des années cinquante voit peu à peu arriver des amateurs de vieilles pierres et de tranquillité qui achètent les demeures abandonnées.



Maison du XVII^e siècle dont la moitié a été restaurée et crépie entre les deux guerres.



Des maisons en ruine à côté de la tour carrée. Vue aérienne de 1968.



Ruines à côté de la route, au centre du village.

Balazuc

Le village renaît avec les restaurations suivant les normes strictes du respect pour l'ancien. Même si des erreurs ont été commises, la plupart redonnent à Balazuc un aspect authentique tout en faisant entrer le modernisme dans la vie domestique de tous.



*Le vieux moulin et les maisons en ruine au bord du chemin en 1960.
En 2006, tout est restauré !*



Très belle maison du XIII^e siècle à côté de la tour carrée, bien conservée avec sa porte ogivale, son soupirail à chanfrein et sa fenêtre géminée.

L'habitation était en étage et le rez-de-chaussée servait de cave ou d'étable.

(N° 29 du plan)

Les hommes et le temps



On regrette la disparition de certains crépis pleins de souvenirs...



Rénovation de vieilles maisons qui respecte les matériaux et le style du pays



Il reste encore quelques maisons enduites entre les deux guerres avec des angles en fausses pierres...



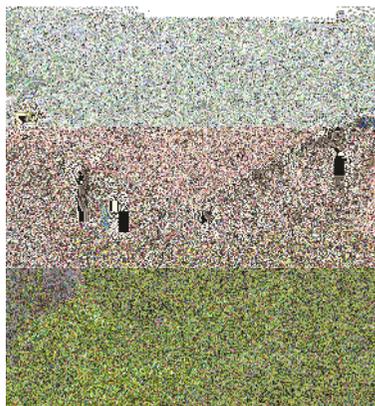
Maison du XIII^e siècle avec arc ogival obturé, remaniée au XIX^e siècle. On accède à l'étage par un escalier et au-dessous, sur la rue, s'ouvre la cave ou l'étable.

Les maisons et les aménagements domestiques

Les maisons ont peu changé depuis des siècles puisqu'elles répondent aux nécessités de la vie dans un village : domicile, activités artisanales et rurales.

On discerne facilement les demeures bourgeoises ou nobles : portes et fenêtres au rez-de-chaussée, de plain-pied avec la rue. Les boutiques sont identiques mais souvent avec un éventaire de vente ou de présentation. On a vu qu'il y a de nombreuses maisons à vocation mixte, rurale et urbaine ; les activités artisanales ou commerciales sont complétées par un appoint agricole et un petit troupeau de chèvres et de moutons. Un rez-de-chaussée voûté sert de cave, de remise et d'étable. Il est aisé de reconnaître ces demeures très caractéristiques dont bien des étables et la cave à vin étaient encore en usage il y a moins de 40 ans.

Au-dessus, l'étage d'habitation qu'on atteint par un escalier extérieur arrivant sur un balcon ou une terrasse couverte, le courradou. Une salle de séjour avec cheminée et évier, dallée de grandes pierres plates ou de tommettes en terre cuite. Au-dessus, un ou deux étages de chambres sur plancher. Il n'y a que le style des ouvertures qui permet de dater les constructions mais se sont souvent de très anciennes qui ont été reprises et modifiées pour s'adapter à de nouvelles vocations.



Large terrasse couverte, le courradou, dans une maison du XIII^e siècle.

L'eau : la source et les citernes

Tant que le village s'est cantonné au fond de la petite vallée, la source en bas du Chastel-Vieilh a suffi aux besoins de tous mais après l'agrandissement du XIII^e siècle, les maisons placées plus haut ont dû s'aménager des citernes. Il en existe encore dans plupart des maisons

, qui pourraient encore récupérer les eaux de pluie. Ce sont le plus souvent des cavités ou des fissures des rochers rendues étanches, autrefois par de l'argile et plus tard avec du mortier. Elles ont été utilisées jusqu'en 1962, date de la fin des adductions

municipales et encore aujourd'hui pour avoir de l'eau fraîche et sans odeur de chlore... L'eau restait potable sans croupir à condition de respecter certaines précautions : ne pas garder les premières pluies d'automne qui lavaient les tuiles, aérer par brassage chaque fois qu'un seau était soutiré.

Les évièrs

Il existe de très rares évièrs anciens dans ce qui était la pièce commune. Une vaste niche dans l'épaisseur du mur contient une pierre en calcaire fin, légèrement creusée et munie d'une rigole de vidange. Celle-ci s'ouvrait directement sur la rue qui collectait ainsi toutes les eaux usées : on imagine les odeurs sous la chaleur des étés. Cela ne va guère mieux aujourd'hui puisque Balazuc attend toujours le " tout à l'égout "...

Les anciens, il y a cinquante ans, racontaient que les orages d'automne étaient attendus pour remplir les citernes et aussi nettoyer les rues...



Pierre d'évier dans sa niche.

Photo P. Mouyon.



La gouttière déverse les eaux usées dans la rue.

Les planchers

A l'époque médiévale les pièces d'habitation étaient rarement voûtées, celles-ci étaient réservées aux caves et aux étables. Ailleurs les planchers de bois formaient plafonds. Pendant des siècles ils étaient faits ainsi : sur une corniche courant le long du mur reposaient des sablières qui supportaient les solives couvertes de planches. Les rares solives qui restaient dans les maisons, avant les réhabilitations récentes, étaient en chêne équarries à l'herminette et de section carrée. Elles témoignent de la qualité des arbres au Moyen Âge et plus tard. Depuis quand les forêts de beaux chênes ont-elles disparues ?



Il ne reste qu'un mur de cette maison médiévale où le potager culinaire a été conservé ainsi que la corniche qui portait la sablière sur laquelle étaient posées les solives.

(N° 22 du plan)

Corniche pour supporter une sablière (N° 31 du plan)

Dans l'ancien donjon qui a abrité les seigneurs de Balazuc au XIII^e siècle, quand les planchers se sont écroulés, ils ont été remplacés par des voûtes, très probablement parce que les petites ouvertures médiévales ne permettaient plus de faire entrer de longues pièces de bois identiques à celles qui avaient été introduites au moment de la construction.

Comme les chênes employés pour les solives n'étaient pas de grande taille, (ils ne ressemblaient en rien à ceux de la forêt de Tronçay !) soit les pièces étaient étroites, soit pour augmenter la surface, il y avait un pilier central pour supporter une poutre sur laquelle reposaient les solives.

A partir du XIX^e siècle, entre des solives en bois (plus tard elles seront en profilé métallique) étaient montées de petites voûtes de brique qui supportaient un dallage de tommettes en terre cuite à l'étage : les voûtains.

Les hommes et le temps



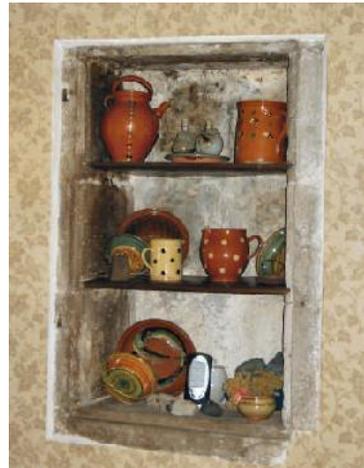
Solives carrées de chêne, garnies d'un bourdis de briques destiné à supporter un dallage de tommettes en terre cuite, dans une maison de la deuxième moitié du XIXe siècle.



Le pilier de pierre, au centre d'une grande pièce, supporte une poutre porteuse de solives carrées pour le plancher.

Les placards

Les meubles étant rares aux époques anciennes, les murs épais comportaient des placards aux parois de pierres plates. Ils avaient des étagères et étaient fermés par une porte en bois. Ils sont facilement visibles à l'extérieur des maisons par leurs grandes plaques de pierre pour le fond, qui rompt l'appareillage du mur.



*Placard dans un mur, vu de l'extérieur et de l'intérieur.
Ce sont de grandes pierres plates qui forment le fond du placard.
Celui-ci est dans une maison des XIII^e / XIV^e siècle.*

Les cheminées

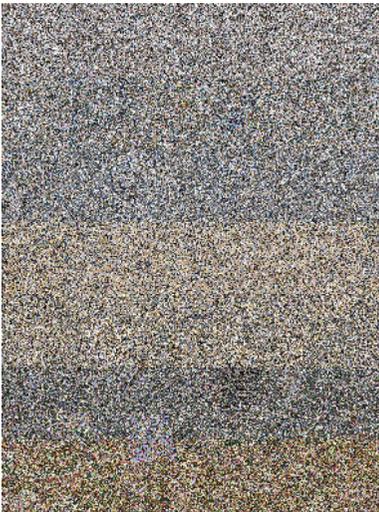
Les maisons comportaient une salle commune et une ou plusieurs chambres sur un ou deux niveaux.

La cheminée qui chauffait la salle principale est d'un type particulier à la région. Toujours placée dans un angle, elle n'a qu'un seul pied-droit en pierre surmonté d'un corbeau qui supporte deux pièces de chêne dont la plus longue s'enfonce dans le mur. Elles-mêmes servent de base au conduit de fumée en pierre. La cheminée est haute, longue de plus de deux mètres et seule la facture du façonnage des supports taillés permet de dater très approximativement cet aménagement domestique.



Cheminée typique avec son unique corbeau et son pied droit dans une maison du XIII^e ou XIV^e siècle.

Noter le placard et la niche à l'intérieur.



Le pied droit est en pierre et est surmonté de deux corbeaux maintenaient le conduit de fumée en pierre.

Celui-ci était à l'intérieur de la pièce.



l'extérieur, monté sur des corbeaux.



*Support de cheminées
A gauche : XIII^e/XV^e
siècles
A droite : du XVI^e siècle.*



Fermeture des maisons

Comme les portes de la ville, au Moyen Âge, les maisons particulières étaient soigneusement closes par des dispositifs identiques. Peu ont été conservés car la plupart des anciennes portes ont été modifiées ou bouchées. Nous en avons un exemple pourtant pour une habitation du XIII^e/XIV^e siècle. Plus tard, barres de fer et serrures ont remplacé l'embarrement des entrées par des épars.



Le trou supérieur était destiné à coincer une barre de bois, l'épar, que l'on enlevait pour ouvrir la porte.



Le trou rectangulaire est un canal de fuite dans lequel un épar pouvait se glisser pour permettre l'ouverture des battants.

Balazuc

Ceux qui viennent aujourd'hui visiter le village se doutent-ils que les chênes et les micocouliers, donnant un pays riant et vert, prolifèrent depuis moins d'un demi-siècle. La région a perdu une part de son caractère méridional où herbe rase et rochers formaient l'environnement le plus fréquent hors des zones cultivées. La raison en est simple, les chèvres se déplacent aujourd'hui seulement en troupeaux bien surveillés vers la pâture ou bien sont nourris à l'étable.



L'élevage a bien changé, il n'est plus traditionnel. Les anciens se souviennent que la plupart des maisons abritaient des chèvres ; les dames les accompagnaient, généralement l'après-midi, avec leur tricot en cours. Les bêtes gambadaient librement sur les terres laissées à l'abandon depuis la Grande Guerre ; les terrasses, les pentes rocheuses voyaient leur végétation disparaître sous la dent des biquettes au fur et à mesure qu'elle poussait, herbe, feuille et semis d'arbres qui tentaient de coloniser les friches. Cela donnait un paysage assez minéral où seuls des mûriers et quelques arbres survivaient en mettant un peu de vert dans une campagne roussie par l'été.



Coteau à l'ouest de Balazuc entre 1968 et 2008...

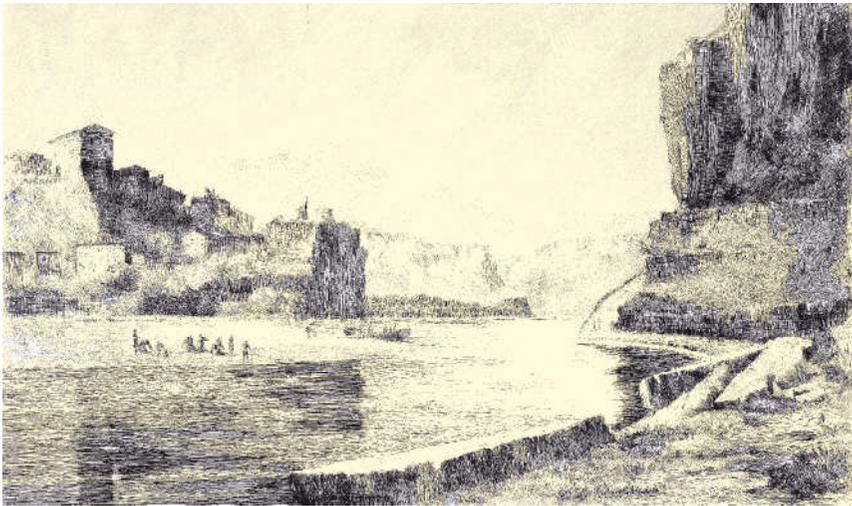
La feuille des mûriers, encore bien nombreux, ne nourrissait plus les vers à soie mais les chèvres. Et je ne parlerai pas des tommes délicieuses abondamment produites dans chaque maison.

Aujourd'hui, tout ça n'est plus que souvenir. Est-ce mieux, est-ce regrettable ? Une nouvelle page s'est tournée dans la vie de Balazuc, comme il s'en est tourné tant d'autres depuis un millénaire.

L'Ardèche

La rivière a toujours été partie intégrante de Balazuc ; on a vu que le village lui doit d'être là, c'est sa raison d'être. Sans chemin et sans gué, pas besoin de village pour les défendre... C'est pour cela que je ne saurais conclure sans en parler.

Je dois à l'amitié de Pierre Mouyon et de Madame Progetti la communication d'une gravure ancienne rarissime qui montre Balazuc et l'Ardèche de manière très précise, avant la construction du pont en 1884 et aussi avant la création de la route qui traverse le village depuis 1887. Nous allons voir tous les renseignements qu'elle nous apporte.

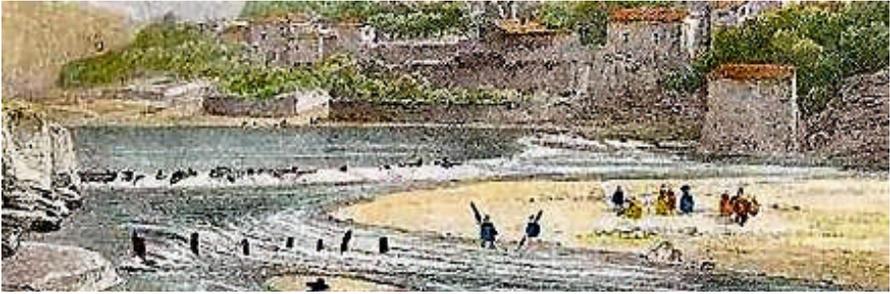


Sur cette gravure du XIX^e siècle on distingue l'embarcadère et la route en rive droite. Le bac est sur la grève en rive gauche et des baigneurs sur les galets et dans l'eau...

Depuis les temps préhistoriques, nous avons vu qu'un gué profite d'un affleurement rocheux qui barre la rivière au-dessous du Chastel-Vieilh et que le rocher sert de chaussée solide au passage des hommes, des bêtes et des chars.

A une date difficile à préciser, avant 1825 puisqu'il figure sur le cadastre, un moulin s'installe sous la falaise et a besoin d'une alimentation régulière en eau pour tourner.



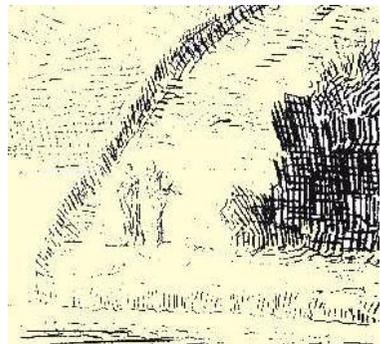
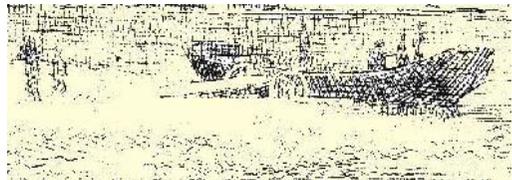


Une gravure du XIX^e siècle montre le barrage qui alimentait le moulin au bord de la rivière.

Un barrage est alors construit sur le gué avec des amoncellements de pierres et de fagots maintenus par de gros pieux. Le barrage et les pieux se distinguent bien sur une gravure du XIX^e siècle et j'en ai vu des restes coincés dépassant encore de trous creusés dans la roche, il y a plus de 40 ans. Le plan d'eau ainsi créé a supprimé le gué donc un bac devenait nécessaire pour traverser l'Ardèche.

Une barque à fond plat partait de la plage, au pied du hameau du Pont, pour arriver, en rive droite, sur un embarcadère maçonné dont il reste la rampe d'accès. On l'appelle la "Roche du Bateau" et notre extraordinaire gravure la montre bien.

La barque à fond plat du bac sur laquelle on monte par un chemin de planches.



Reste de la route de l'embarcadère en rive droite où des gens attendent, au XIX^e siècle.

Mais, à la fin du XIX^e siècle, il était devenu indispensable d'ouvrir le village à la circulation des chars, donc de construire un pont pour franchir la rivière. C'est par lui qu'on commence et il partira du hameau du Pont pour s'accrocher en rive droite, sur une large vire naturelle, comme le montre core la gravure ; les explosifs n'ont eu aucun mal à l'élargir. Les ingénieurs ont largement utilisé les décrochements de la falaise pour établir la route qui atteint le sommet du plateau par la vallée de Peyrefroide

En 1884, on inaugure le pont. En 1887, c'est la route qui est percée à travers les maisons.

Et en 1890, le pont résiste sans problème à l'exceptionnelle crue de l'Ardèche du 22 septembre qui emporte le toit du moulin et submerge la chaussée : une plaque sur le parapet aval en rive droite en atteste le niveau. Depuis, les fréquentes montées des eaux de la rivière n'ont jamais atteint celle de 1890.



*Construction du pont en 1884.
Photo Coll. particulière*



*Niveau de l'eau le 22 septembre
1890, 30 cm au-dessus de la chaussée du pont*

Balazuc



Cruce de 1992



Cruce de 2002

DERNIÈRES REFLEXIONS

C'est donc avec l'Ardèche que prend fin notre promenade où l'histoire, les hommes et les pierres nous ont raconté la vie de ce splendide village médiéval.

Pourquoi Balazuc est-il si fascinant, pourquoi sort-il tant de l'ordinaire ? Il ne possède pourtant aucun trésor d'architecture alors que la région abonde de villages et de bourgs où de splendides vestiges, de toutes époques, enchantent le visiteur. Des églises plus belles, des châteaux plus imposants, des maisons plus ouvragées, il y a en a partout autour de Balazuc et non des moindres. A Balazuc, rien que du bien banal pourrait-on dire.

Bien sûr, son site au-dessus de l'Ardèche et ses falaises, ses calades en pente, sa pierre et ses fleurs lui assurent un pittoresque plaisant. Mais de l'ensemble ressort un sentiment inconscient d'unité, sans fausse note ni incongruité, qui émane du haut en bas du village, sur des centaines de mètres quel que soit le chemin emprunté, quelle que soit la direction prise.

La raison de cette cohérence, on l'a vu, n'est pas unique mais une des principales, c'est cette très ancienne décision, vers 1250, de construire une petite cité fortifiée, dans un espace libre à côté d'un étroit village, pour abriter une communauté nouvelle aux activités bien particulières, celles d'une classe dirigeante, complète et bien organisée. De vastes et belles demeures, des bureaux, des ateliers d'artisans, des boutiques sont les résidences de citadins-paysans ; en plus elles ont été édifiées rapidement, en quelques années ou quelques décennies au plus, durant la deuxième moitié du XIII^e siècle.

L'Estime de 1464 montre que cette saveur urbaine est tempérée par un mode vie rural, avec troupeaux, étables, granges qui prennent place entre ou sous le bâti. Si bien de ces annexes ont été remplacées par des habitations, les rez-de-chaussée conservent encore les portes des étables, aujourd'hui transformée en cave.

Mode de vie, façon d'habiter ont perduré au cours des siècles, adaptés peu à peu mais pas fondamentalement modifiés.

L'homogénéité et la qualité architecturale des bâtiments témoignent de cette origine totalement inhabituelle : la création d'une ville nouvelle pour une activité bien spéciale ; cette originalité transparaît encore aujourd'hui, heureuse combinaison du moderne qui a respecté l'ancien, de la vie qui s'est adaptée à l'histoire.

C'est la particularité de son origine peu ordinaire qui fait de Balazuc un village incomparable et attachant.

REMERCIEMENTS

Cet ouvrage complète les actions commencées en 1998 avec Michèle Bois et Pierre Mouyon, pour présenter le passé étonnant de Balazuc à des touristes de plus en plus nombreux et avides de connaissances.

Monsieur Guy Boyer, maire de 1997 à 2002, osa la première réalisation de mise en valeur du patrimoine historique et architectural que nous lui avons proposé en 1998, une exposition permanente à la Tour carrée et la présentation d'une copie du fameux sarcophage paléochrétien des Salles. Nous avons trouvé en lui le dynamisme et la culture qui ont facilité notre collaboration et nos travaux. Qu'il en soit félicité et remercié.

Toute ma gratitude va à

- Michèle Bois, éminente archéologue médiéviste, pour son amitié et tout le savoir qu'elle m'a transmis, ce qu'elle consacre par la préface de cet ouvrage. Je la remercie aussi de la relecture de mon texte et de ses remarques et suggestions qui m'ont beaucoup aidé.
- Pierre Mouyon pour sa vieille amitié, son efficace et précieuse collaboration dans de multiples domaines, scientifiques et techniques.
- Jacques Rebillard, ami et complice dans l'archéologie et dans bien d'autres choses encore...
- Jacques Lasfargues, mon ami le Conservateur du Musée gallo-romain de Lyon qui autorisa le moulage du sarcophage des Salles et que les ateliers du Musée exécutèrent parfaitement. Cette pièce exceptionnelle est devenue une des attractions majeures car peu de villages peuvent s'enorgueillir d'un tel vestige du passé.
- Daniel et Virginie Boulenger pour la remarquable restauration du château et leur aide précieuse pour en comprendre l'histoire.

Je sais gré :

- à Monsieur le Conservateur des Monuments historiques, de la Direction régionale des Affaires culturelles de Lyon, d'avoir mené avec talent la restauration de l'église romane.
- aux contribuables de Balazuc qui auront à rembourser, durant de longues années, les emprunts que cette restauration a nécessités.
- à tous ceux du village qui, depuis 50 ans, m'ont fait aimer leur beau pays et qui m'ont initié à leur savoir et à leurs traditions.

Eléments de bibliographie

- M. Allignol - 1992 - *Balazuc et le Bas Vivarais*. Edition de l'auteur.
- J. Boyer – 1962 - *Histoire de Balazuc*. Manuscrit de l'auteur, non publié.
- A. Choisy – 1954 – *Histoire de l'Architecture*. 2 vol. Editions Vincent, Fréal & Cie
- C. Fabre-Martin – 1993 – *Eglises romanes oubliées du Vivarais*. Presses du Languedoc.
- Les très riches Heures du Duc de Berry*.- 1969 - Musée Condé, Chantilly. Draeger éditeur.
- S. Gouguenheim – 2009 – *Regards sur le Moyen Âge*. Editions Taillandier.
- J. Marseille - 2002 – *Nouvelle histoire de France*. Editions Perrin.
- A. Minc – 2008 - *Une histoire de France*. Editions Grasset.
- R. Pernoud – 1951 – *Histoire du peuple français. Des origines au Moyen Âge*. Tome 1. Nouvelle librairie de France, F. Sant' Andrea. Paris
- J. Régné – 1945 - *Histoire du Vivarais*. Tome 1, Largentière.
- R. Valette – 1989 – *Catalogue de la noblesse française*. Editions Robert Laffont.
- E. Viollet-le-Duc – 1854 à 1868 – *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle*. 9 vol. Bance et Morel, Paris.

Et de nombreux sites historiques, héraldiques, généalogiques et techniques trouvés sur Internet



*Les témoins de la piété populaire
sont précieusement conservés.*

Photos et cartes : Aimé Bocquet sauf indication précisée.